

**Cartographie des acteurs clés et des synergies prédominantes  
entre les systèmes d'alerte précoce sur la sécurité alimentaire  
et la protection sociale adaptative en Afrique de l'Ouest et au Sahel.**

**Partie 1 - le Niger**

**VERSION FINALE**

Juillet 2022

**Auteurs du rapport :**

Christophe De Jaegher (Team leader)

Aminou Tassiou

Issifou Alfari

**Remerciements**

Les auteurs remercient les nombreuses institutions nationales nigériennes, les ONG, agences internationales et partenaires techniques et financiers qui ont accepté de partager leurs informations et sans lesquelles cette étude n'aurait pas pu être réalisée.

Des remerciements sont adressés au coordinateur du SAP et à son équipe ainsi qu'à l'équipe du centre régional Agrhymet qui n'ont pas lésiné sur leur temps pour répondre à nos questions et nous fournir toutes les informations et documentations dont nous avons besoin pour mener à bien ce travail.

## Table des matières

### Résumé Exécutif

<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
1.1	Contexte .....	1
1.2	Les objectifs .....	1
1.3	Les résultats attendus .....	1
1.4	L'approche méthodologique .....	2
1.5	Difficultés rencontrées .....	3
<b>2.</b>	<b>LA CARTOGRAPHIE DES INSTITUTIONS .....</b>	<b>4</b>
2.1	Les acteurs et leurs mandats .....	4
2.1.1	Administration nationale .....	4
2.1.2	Mandats et rôles des administrations nationales dans l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle .....	6
2.1.3	Partenaires de la coopération technique bilatérales et multilatérales .....	13
2.1.4	Partenaires du système des Nations-Unies : PAM, FAO, UNICEF et OCHA .....	13
2.1.5	Partenaires ONG .....	15
2.1.6	FEWS NET .....	15
2.1.7	AGRHYMET – CILSS .....	15
2.1.8	African Risk Capacity (ARC) .....	16
2.2	Les dispositifs d'analyse et de décision du DNP-GCA au niveau central .....	16
<b>3.</b>	<b>INVENTAIRE ET CARTOGRAPHIE DES DONNÉES POUR L'ALERTE PRÉCOCE .....</b>	<b>17</b>
3.1.	Les informations d'alerte précoce produites par les structures du DNP-GCA .....	18
3.1.1.	<i>La fiche d'identification des zones vulnérables .....</i>	<i>20</i>
3.1.2.	<i>Le suivi permanent des zones vulnérables .....</i>	<i>21</i>
3.1.3.	<i>Les observatoires de suivi de la vulnérabilité (OSV) et les Systèmes Communautaires d'Alerte Précoce et de Réponse à l'Urgence (SCAP-RU) .....</i>	<i>22</i>
3.1.4.	<i>Les analyses Outcome HEA .....</i>	<i>23</i>
3.1.5.	<i>L'enquête nationale sur la vulnérabilité (EVIAM) .....</i>	<i>24</i>
3.1.6.	<i>Les sites sentinelles .....</i>	<i>25</i>
3.1.7.	<i>Le Cadre Harmonisé .....</i>	<i>26</i>
3.1.8.	<i>Les rencontres techniques du Dispositif .....</i>	<i>31</i>
3.2.	Les informations produites par les services techniques membres du Groupe de Travail Interdisciplinaire (GTI) .....	33

3.2.1.	<i>La Direction de la météorologie nationale (DMN) - Ministère des Transports – Coordination GTP</i>	33
3.2.2.	<i>La Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) / Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement.....</i>	34
3.2.3.	<i>La Direction de la Statistique - Ministère de l’Agriculture et de l’Elevage.....</i>	34
3.2.4.	<i>La Direction Générale de la Protection des Végétaux – DGPV- Ministère de l’Agriculture et de l’Elevage .....</i>	35
3.2.5.	<i>Le Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLA).....</i>	35
3.2.6.	<i>La Direction Du Développement Pastoral -DDP/DGMA - Ministère de l’Agriculture et de l’Elevage</i>	36
3.2.7.	<i>ACF - Bulletin de surveillance Pastorale au Niger.....</i>	37
3.2.8.	<i>La Direction de la Santé Animale- DSA/DGSV - Ministère de l’Agriculture et de l’Elevage .....</i>	37
3.2.9.	<i>Le Système d’Information sur les Marchés Agricoles (SIMa) - Ministère du Commerce.....</i>	37
3.2.10.	<i>Le SIMb - Direction des statistiques - Ministère de l’Elevage .....</i>	38
3.2.11.	<i>La Division Contrôle du Contentieux à la Direction du Commerce Intérieur - Ministère du commerce.....</i>	39
3.2.12.	<i>La Direction de la Statistique / Ministère de la Santé Publique.....</i>	39
3.2.13.	<i>La Direction de la Nutrition / Ministère de la Santé Publique .....</i>	39
3.2.14.	<i>L’Enquête SMART – INS et Ministère de la Santé Publique .....</i>	40
3.2.15.	<i>Le Registre Social Unifié - RSU.....</i>	40
3.2.16.	<i>Bulletin quotidien de la Direction Générale de la Protection Civile : .....</i>	41
<b>3.3.</b>	<b>Les informations et appuis du Centre Régional AGRHYMET .....</b>	<b>41</b>
<b>3.4.</b>	<b>FEWS NET.....</b>	<b>41</b>
<b>3.5.</b>	<b>Les Agences des Nations-Unies : FAO, PAM, UNICEF .....</b>	<b>42</b>
3.5.1.	<i>FAO.....</i>	42
3.5.2.	<i>PAM.....</i>	42
3.5.3.	<i>OCHA .....</i>	43
3.5.4.	<i>UNICEF.....</i>	43
3.5.5.	<i>African Risk Capacity (ARC) .....</i>	43
<b>3.6.</b>	<b>Calendrier et cartographie des données.....</b>	<b>44</b>
<b>4.</b>	<b>RECOMMANDATION POUR L’AMÉLIORATION DES SYSTÈMES D’ALERTE PRECOCE POUR LA RÉPONSE AUX CHOCS .....</b>	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
4.1	<b>Dimension institutionnelle .....</b>	<b>47</b>
4.1.1	<i>Assurer au DNP-GCA une autonomie budgétaire .....</i>	
4.1.2	<i>Parachever les réformes institutionnelles en cours au sein du DNP-GCA</i>	
4.1.3	<i>Créer un mécanisme de diffusion rapide de l’information destinée à la prise de décision en direction des organisations humanitaires .....</i>	49
<b>4.2</b>	<b>Dimension technique .....</b>	<b>50</b>
4.2.1	<i>La couverture thématique .....</i>	50
4.2.2	<i>Problème d’échelle : niveau de représentativité .....</i>	54

4.2.3	<i>Utilisation des produits de l'imagerie satellitaire.....</i>	<i>54</i>
4.2.4	<i>Adaptation des outils aux nouvelles problématiques.....</i>	<i>55</i>
4.2.5	<i>Améliorer la communication de la DNP-GCA sur les informations et analyses .....</i>	<i>55</i>
4.2.6	<i>Avancer vers une simplification de l'ensemble du système.....</i>	<i>56</i>
<b>4.3</b>	<b>Améliorer la coordination technique et stratégique.....</b>	
<b>4.4</b>	<b>Mise à jour de la cartographie des Systèmes d'Alerte</b>	

## **ANNEXES**

ANNEXE 1 : Tableau d'inventaire des données et analyses disponibles pour les SAP: Données collectées sur le terrain.

ANNEXE 2 : Tableau d'inventaire des données et analyses satellitaires pour l'alerte précoce

ANNEXE 3 : Appui du Centre Régional AGRHYMET au DNP-GCA

ANNEXE 4 : Tableaux de calcul des notes de vulnérabilité

## Sigles et acronymes

ABN	Autorité du Bassin du Niger
ACMAD	Centre Africain des Applications de la Météorologie pour le Développement
ARC	African Risk Capacity
BM	Banque mondiale
CBLT	Commission du bassin du lac Tchad
CCA	Cellule Crises Alimentaires
CC/SAP	Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce
CEC	Comité Elargi de Concertation
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CFS	Cellule Filets Sociaux
COVACC	Centre Opérationnel de Veille, d'Alerte et de Conduite de Crise
CH	Cadre Harmonisé
CILSS	Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CRC	Comité Restreint de Concertation
CRA	Centre Régional AGRHYMET
CR/PGCCA	Comité Régional de Prévention et de Gestion des Catastrophes et Crises Alimentaires
CSR/PGCCA	Comité Sous Régional de Prévention et de Gestion des Catastrophes et Crises Alimentaires
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau / Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement.
DPPD	Document de Programmation Pluriannuel des Dépenses
DGPC	Direction Générale de la Protection Civile
DNPGCA	Dispositif National de Prévention et de Gestion Crises Alimentaires
DUE	Délégation de l'Union européenne
ECHO	Office d'aide humanitaire de la Commission européenne
EPER	Enquête prévision et estimation des récoltes
EVIAM	Enquête sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages
FAO	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
FCD	Fonds Commun des Donateurs
FIZV	Fiche d'identification des zones vulnérables
FEWS-NET	Famine Early Warning Systems Network
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GTI	Groupe de travail Interdisciplinaire
GTN	Groupe Technique Nutrition
GTP	Groupe de travail Pluridisciplinaire
HC3N	Haut-Commissariat à l'Initiative 3N
HCR	Haut-Commissariat aux Réfugiés
HEA	Household Economy Approach
I3N	Initiative 3N
INS	Institut National de la Statistique
I3N	Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens»
MAH/GC	Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes
MAG	Ministère de l'Agriculture
MEL	Ministère de l'Élevage
MSP	Ministère de la Santé Publique
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs

ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSV	Observatoire de Suivi de la Vulnérabilité
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PGRC/DU	Projet de Gestion des Risques et Catastrophes et de Développement Urbain
PSA	Protection Sociale Adaptative
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SCAP/RU	Systèmes Communautaires d'Alerte Précoce et de Réponse à l'Urgence
SAN	Sécurité Alimentaire et nutritionnelle
SAP	Système d'Alerte Précoce
SCI	Save the Children International
SIMa	Systèmes d'Information sur les Marchés Agricoles
SIMb	Systèmes d'Information sur les Marchés à Bétail
SNR	Stock National de Réserve
SMART	Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions
SNS	Stock National de Sécurité
SP	Secrétariat Permanent
SPR	Secrétaire Permanent Régional (du CR/PGCCA)
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

# **Cartographie des acteurs clés et des synergies prédominantes entre les systèmes d'alerte précoce sur la sécurité alimentaire et la protection sociale adaptative en Afrique de l'Ouest et au Sahel.**

## **Partie 1 - le Niger**

*Version Finale - août 2022*

### **Résumé exécutif**

#### **INTRODUCTION**

L'objectif de cette étude est de dégager une cartographie des différents utilisateurs et fournisseurs de données d'alerte précoce, qu'il s'agisse d'acteurs étatiques ou d'acteurs non-étatiques. Ce travail de recensement des différents acteurs s'attache à clarifier les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes afin de dégager des pistes concrètes d'amélioration des systèmes existants. Sa finalité est de renforcer la collecte et l'analyse des données d'alerte précoce et de faciliter également la collaboration et la coopération entre acteurs afin d'assurer que les utilisateurs finaux puissent disposer en temps voulu des informations nécessaires à l'action.

L'étude se concentre principalement sur la connaissance des risques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, leur suivi et la prévision des crises alimentaires. Dans ce sens elle ne s'inscrit pas totalement dans l'approche plus large des systèmes d'alerte précoces développés dans cadre de la réduction des risques de catastrophe qui notamment intègrent également des mesures pour réduire les risques avant que ne surviennent des événements dangereux.

#### **LA CARTOGRAPHIE DES INSTITUTIONS**

##### **Institutions nationales**

Un certain nombre d'institutions nationales ont un mandat commun en matière d'alerte précoce à travers l'animation de plateformes, groupes de travail, comités, dédiés à la collecte, le traitement, et l'analyse de données pour l'aide à la décision. Les domaines couverts sont nombreux et complémentaires.

- Données générales : l'INS pour les données démographiques et les enquêtes générales ; la Direction Générale de la Météorologie pour les données et informations météorologiques et agrométéorologiques.
- Données sur l'agriculture et l'élevage ainsi que les zones et personnes vulnérables. Ces données sont couvertes par le DNP-GCA à travers la CC-SAP (suivi permanent de la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle) et la CCA (analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle, puis élaboration, mise en œuvre et évaluation du plan de réponses) ; la Direction des Statistiques Agricoles et la Direction du développement pastoral (suivi des campagnes agropastorales, évaluation des productions agropastorales et des stocks nationaux : bilan céréalier ; bilan alimentaire, bilan fourrager) ; la DGPV (situation phytosanitaire globale) ; le CNLA (données de surveillance du Criquet pèlerin).



- Données sur les chocs et catastrophes et sur l'efficacité des actions des pouvoirs publics en direction des populations vulnérables ou exposées à des risques de catastrophes et de l'incidence sociale de ces actions : elles sont couvertes par le Ministère de l'Action Humanitaire et de la gestion des Catastrophes, le Ministère de l'Intérieur en relation avec le Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement (Direction générale des ressources en eau) pour la surveillance des risques de catastrophes, notamment des inondations, le Ministère de l'Intérieur pour l'afflux de réfugiés, de déplacés internes ou de personnes refoulées d'autres pays, la Direction de la santé animale pour les épizooties et le Ministère de la Santé Publique pour la gestion du système national d'information sanitaire (SNIS).
- Données sur la conjoncture économique : Ministère du Commerce, de l'industrie et de l'entrepreneuriat des jeunes (situation des stocks et des prix des produits de grande consommation et notes d'alerte et placement des vivres au niveau des communes dans le cadre des opérations de distribution gratuite ou de vente à prix modéré) ; le SIMa et le SIMb (collecte et analyse des données sur les prix des produits agricoles, horticoles et du bétail et l'impact des interventions de l'État sur ces marchés).

En fonction de leurs mandats, les structures étatiques jouent des rôles spécifiques en matière de collecte, de traitement, d'analyse et d'aide à la décision dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de la santé et de la gestion des chocs et des risques de catastrophes.

Cependant, la majorité des informations collectées par les structures participant aux systèmes d'alerte ne sont pas partagées dans une plateforme en ligne, mais dans le cadre de différents groupes de travail et ateliers permettant l'intégration des données sectorielles et la production d'une information consensuelle nécessaire pour l'action du gouvernement.

### **Partenaires de la coopération technique bilatérale et multilatérale**

Les partenaires bilatéraux et multilatéraux du Niger n'ont pas un mandat ni un rôle spécifique dans les systèmes d'alerte précoce. Ils interviennent plutôt comme partenaires techniques et financiers, notamment pour le financement des activités de collecte et d'analyse du DNP-GCA. Mais tous sont utilisateurs des données / informations finales à partir desquelles ils dimensionnent leur intervention dans le cadre du plan de soutien.

- Quatre Agences des Nations Unies sont particulièrement actives dans les mécanismes nationaux d'alerte précoce : le PAM, la FAO, l'UNICEF et OCHA. Aucune d'entre elles n'est directement active en première ligne dans la collecte en routine d'informations primaires pour l'analyse de la vulnérabilité. Elles sont très actives dans le soutien aux dispositifs nationaux de collecte de données auxquels elles apportent une assistance technique et des appuis en termes de méthodologie d'enquête, de traitement et analyse de données et de renforcement des capacités des cadres nationaux (par exemple lors des exercices bisannuels d'analyse du cadre harmonisé). Le PAM et la FAO participent également dans un grand nombre de comités à finalité décisionnelle et politique du DNP-GCA.
- Des ONG partenaires du DNP-GCA telles que OXFAM et Save the Children International (SCI) ont comme mandat de renforcer le dispositif et les chaînes d'information officielles. En principe elles ne collectent pas directement d'information pour le dispositif, mais elles supportent les structures nationales pour qu'elles améliorent leur travail dans l'aide à la décision (HEA, CH).
- FEWS NET est à la fois un outil d'information au service direct de l'administration américaine et un partenaire essentiel du DNP-GCA auquel il apporte des appuis dans l'analyse de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle avec des informations (principalement satellitaire), des outils méthodologiques, des analyses et des renforcements des capacités.

- Le Centre Régional AGRHYMET (CRA) occupe une place très particulière dans le Dispositif national. En effet il est à la fois le promoteur des différents cadres d'analyses utilisés au Niger (CH, HEA), un des principaux initiateurs des évolutions des outils en fonction des nouveaux besoins. Le CRA fournit également au DNP-GCA diverses informations et analyses issues des imageries satellitaires. Il joue un rôle central dans le contrôle de qualité des produits d'information et contribue à la formation des cadres techniques dans de nombreux domaines.

## LA CARTOGRAPHIE DES DONNEES

Le rapport fait l'inventaire des informations existantes dans le cadre des systèmes d'alerte précoce du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires du Niger (DNP-GCA).

La CC/SAP coordonne directement la collecte d'information primaire dans l'ensemble du pays, majoritairement constituée d'appréciations qualitatives fournies par les services techniques sur base de données administratives et leurs propres observations et qui concernent une très large gamme d'indicateurs sur les productions et la vulnérabilité : la fiche d'identification des zones vulnérables, le suivi permanent des zones vulnérables, les observatoires de suivi de la vulnérabilité (OSV), les Systèmes Communautaires d'Alerte Précoce et de Réponse à l'Urgence (SCAP-RU).

La CC/SAP coordonne également les deux enquêtes ménages annuelles basées sur de grands échantillons de couverture nationale qui traitent pratiquement tous les champs thématiques de la vulnérabilité des ménages et dont les résultats sont représentatifs au niveau Département : les enquêtes nationales sur la vulnérabilité (EVIAM) et les sites sentinelles. Un des principaux résultats de ces enquêtes est de déterminer les proportions des populations de chaque département dans les quatre classes d'insécurité alimentaire (sévère, modérée, à risque et en sécurité).

L'inventaire se poursuit avec la revue des informations collectées par les nombreuses institutions nationales qui participent aux analyses du cadre harmonisé apportant chacune des données dans leurs domaines de compétence spécifique. Ces informations sont collectées pour les besoins du secteur et leur utilisation n'est donc pas spécifique ni exclusive au DNP-GCA. Elles couvrent les domaines suivants : pluviométrie, hydrologie, le suivi de la campagne agricole et les estimations de production (inclus le suivi des ennemis des cultures), la production animale (pâturages et santé animale), le suivi des marchés agricoles et de bétail, la santé humaine (indicateurs épidémiologiques) et la nutrition.

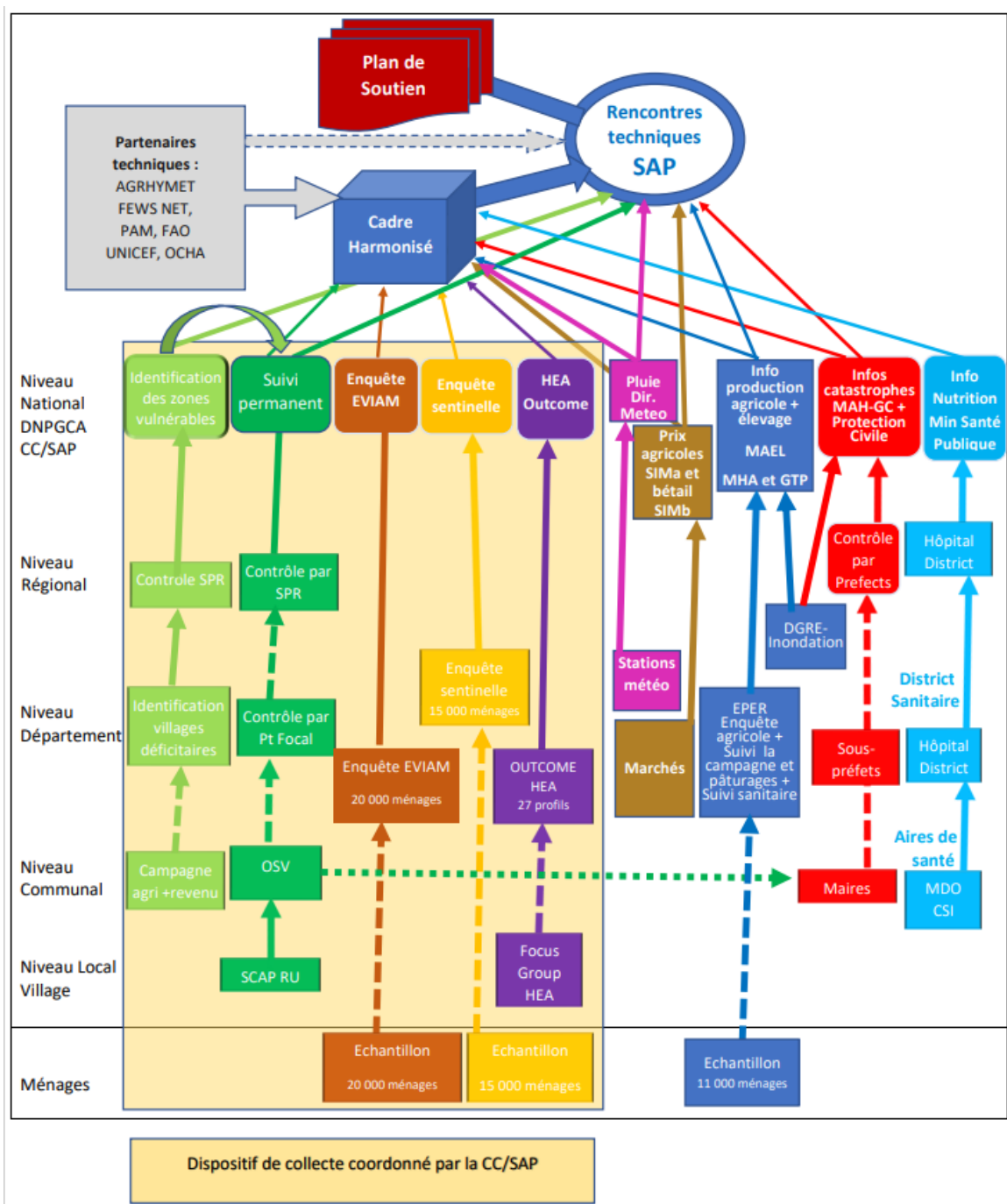
Sont également décrites les informations produites (ou coordonnées) par d'autres structures nationales comme le Bulletin quotidien de la Direction Générale de la Protection Civile qui relève des informations sur les populations sinistrées et les dégâts matériels et les pertes en vie en cas d'inondation.

L'inventaire présente les informations et analyses produites par des organisations internationales et régionales qui utilisent surtout des données de l'imagerie satellitaire et ne collectent qu'occasionnellement des données primaires sur le terrain : AGRHYMET, FEWS NET et des agences des Nations-Unies : PAM, FAO, UNICEF, OCHA. Ces structures jouent un rôle très important tant dans la mise à disposition d'informations que dans le renforcement des capacités des services techniques nationaux.

Finalement sont présentés les trois principaux exercices d'analyse de la vulnérabilité au niveau national qui sont coordonnés par la CC/SAP et auxquels participent la majorité des partenaires du DNP-GCA (nationaux et internationaux) et qui aboutissent au ciblage des interventions : les analyses HEA, le Cadre Harmonisé et les rencontres techniques du SAP qui sont réalisées normalement l'une à la suite de l'autre après les récoltes (novembre- décembre) et peu avant la période de soudure (mars-avril).

Des synthèses des données décrites ci-dessus et leur utilisation sont détaillées dans une série de tableaux et figures, parmi lesquelles deux sont repris ci-dessous : la Cartographie des informations et analyses du DNP-GCA et le Calendrier des disponibilités d'information et des analyses du DNP-GCA. Dans le rapport on trouve également le Calendrier des données disponibles par champs thématiques alors que le détail des données est repris dans les tableaux d'inventaire en annexes 1 et 2.

- **Cartographie des informations et analyses du DNP-GCA**



• **Calendrier des disponibilités d'information et des analyses du DNP-GCA**

Calendrier agricole (mois)		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12			
	Saison des pluies															
	Campagne agricole d'hivernage															
	Récoltes principales															
	Période de soudure															
PRINCIPALES SOURCES DE DONNEES														Niveau d'analyse/ représentativité	Méthode de collecte	
CC/SAP	Fiches d'identification zones vulnérables													Département	Qualitatif/focus groupe	
CC/SAP	Suivi permanent des zones vulnérables	x	x	x	x	x	x	x	x					Commune/zone vulné	Qualitatif/focus groupe	
CC/SAP	Enquêtes EVIAM													Département	Enquêtes ménage / échantillon	
CC/SAP	Enquêtes sentinelles													Région	Enquêtes ménage / échantillon	
Dir Meteo	Suivi de la campagne (GTP)					x	x	x	x	x	x			Région	Observation+données admin	
Dir Meteo	Suivi précipitations					x	x	x	x	x	x			100 stations	Mesure	
MAEL-D.Stat	Enquête prévision des récoltes (EPER)													Département	Enquêtes ménage/mesures	
MAEL-DPasto	Production fourragère - bilan fourrager													170 sites	Observation	
MAEL_DPV	Suivi protection des végétaux					x	x	x	x	x	x			Département	Observation	
MAEL: D.Sant	Suivi santé animale	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Département	Observation/ analyse	
MHA	Suivi des cours d'eau	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	68 stations (10 autom)	Mesure	
SIMa	Marchés Agricoles	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	80 marchés	Enquête marchés hebdo - Mesure	
SIMb	Marchés Bétail	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	100 marchés	Enquête marchés hebdo - Mesure	
MSP	Enquêtes SMART (Nutrition)													Région	Enquêtes ménage / échantillon	
MSP	Suivi Maladie à déclaration Obligatoire	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	District Sanitaire	Relevés admin	
ANALYSE DES DONNEES POUR L'ELABORATION DES PLANS DE SOUTIEN														NIVEAU D'ANALYSE - CIBLAGE		
CC/SAP	HEA													Département / Zones de Moyens d'Existence		
CC/SAP	Cadre Harmonisé													Département		
CC/SAP	Rencontres techniques SAP													Commune /zones vulnérables		

## **AMÉLIORATION DES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE POUR LA RÉPONSE AUX CHOCS : PRINCIPALES RECOMMANDATIONS**

### **Assurer au DNP-GCA une autonomie budgétaire**

En raison des évolutions récentes intervenues au Niger dans le cadre de la réforme des finances publiques et l'adoption de la programmation budgétaire basée sur le budget-programme, il apparaît nécessaire de doter le DNP-GCA d'un DPPD propre qui lui permettra de lui allouer des moyens budgétaires à la hauteur de sa mission. Il faudrait également que la période de programmation budgétaire corresponde au calendrier agricole, à celui de l'analyse du Cadre Harmonisé et celui de l'élaboration des plans de soutiens qui ne sont disponibles qu'à partir du début de chaque année.

### **Parachever les réformes institutionnelles en cours au sein du DNP-GCA et améliorer la coordination technique et stratégique**

Les réformes institutionnelles du DNP-GCA en cours et la stratégie 2021-2025 de cette institution se traduiront par un renforcement du rôle du Secrétariat Exécutif dans la coordination et le pilotage stratégique de l'ensemble des unités opérationnelles (SP, CC/SAP, CCA, CFS) et projets rattachés au DNP-GCA. Au plan externe, en plus de la coordination technique assurée par les instances et outils existants (GTI, Cluster SA, GTN, comité HEA, CEC), les réunions du Comité de Pilotage Multisectoriel des Programmes Stratégiques de l'I3N relevant de la maîtrise d'ouvrage du DNP-GCA constituent des instances de coordination stratégique. Une amélioration de la qualité des partenariats stratégiques et techniques est également prévue, notamment (i) la révision de l'Accord-Cadre et de ses dispositions et élargissement des partenaires signataires, (ii) la formalisation et le renforcement des relations stratégiques avec le MAH/GC, (iii) la formalisation et le renforcement des relations stratégiques avec le MSP/DN dans le domaine de la nutrition et (iv) le renforcement du leadership national au sein du Cluster Sécurité Alimentaire. La mise en œuvre effective de la réforme aura des répercussions concrètes sur l'amélioration de la collaboration entre les différents acteurs dans le respect de leurs attributions respectives.

### **Créer un mécanisme de diffusion rapide de l'information destinée à la prise de décision en direction des organisations humanitaires**

En vue de permettre aux organisations humanitaires de disposer d'informations utiles à une programmation efficace de leur intervention, il est nécessaire de bâtir un mécanisme de diffusion progressive et continue des informations destinées à la prise de décision et à l'action, à travers une plateforme accessible aux structures agréées par les autorités nationales.

### **La couverture thématique**

Les informations collectées au moyen des fiches d'identification des zones vulnérables remplies dès la fin septembre au niveau de chaque département permettent à la CC/SAP de réaliser une première identification des zones vulnérables qui doivent faire l'objet d'un suivi permanent de la vulnérabilité pour affiner le ciblage d'éventuelles interventions.

Depuis quelques années ces fiches de suivi permanent ne sont plus régulièrement collectées et analysées. Pourtant il s'agit d'un outil sans équivalent dans la panoplie d'outils du DNP-GCA capables de détecter des alertes durant toute l'année et d'apporter la confirmation et des précisions suite aux premières indications de vulnérabilité relevées en période de récolte. De plus, il s'agit du seul outil prévu pour collecter des données au niveau local (communal ou autres zones vulnérables). Il nous paraît important de considérer la réactivation du suivi permanent (FSP) et du traitement régulier de

ces données, voire d'une possible extension de la collecte des informations à l'ensemble des communes vulnérables. Dans ce cadre, l'appui au fonctionnement des OSV et SCAP-RU serait un avantage important bien que ce suivi ne soit pas indispensable.

### **Le suivi des marchés**

Les suivis des marchés agricoles et des marchés de bétail sont essentiels à l'évaluation du pouvoir d'achat des populations vulnérables pour qui les marchés sont la principale source d'approvisionnement alimentaire.

Cependant, le fonctionnement des SIM est loin d'être optimal depuis quelques années. En particulier, la collecte d'information du SIMa accuse fréquemment des retards bien qu'il bénéficie pour près de la moitié de ses postes à l'accès à la plateforme digitale Sim2G. Un fonctionnement régulier des SIM est pourtant de première importance pour l'alerte précoce et la digitalisation est une bonne opportunité pour les rendre plus performants. Un appui pour le renforcement en terme du personnel et de moyens logistiques (équipement pour la collecte et la communication) des SIM permettant d'assurer une remontée et une diffusion régulière des données des SIM doit être considéré comme une priorité pour l'alerte précoce.

### **Le suivi des activités génératrices de revenus et des stratégies d'adaptations**

En cas de conjoncture difficile, les plus vulnérables doivent faire appel de manière plus précoce et plus intense à des activités génératrices de revenus non agricoles ainsi qu'à des stratégies d'adaptation pour compenser leurs pertes de revenus alimentaires ou monétaires.

Or si le système actuel tient effectivement compte de ces activités économiques et de ces stratégies, il ne semble pas toujours les valoriser à leur juste valeur. La disponibilité de profils structurels incluant la diversité des revenus et des stratégies d'adaptation faciliterait l'identification précoce de chocs et des stratégies de résilience mise en place par les populations vulnérables. La constitution de ces profils faciliterait un suivi qualitatif et périodique des revenus et stratégies d'adaptation se basant sur l'expérience HEA et les travaux réalisés concernant l'évaluation de l'insécurité alimentaire chronique (mars 2019).

### **Le suivi des inondations**

Le Niger doit faire face à des inondations de plus en plus fréquentes et destructrices. Le système d'alerte aux inondations est essentiellement lié au système d'information du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement. Il est important de poursuivre les efforts visant à dynamiser le dispositif de système d'alerte sur les inondations afin d'améliorer la rapidité dans la transmission des informations relatives aux risques. Ceci pourra être réalisé en mettant à disposition des outils d'analyse automatisé (y compris des images satellitaires haute résolution et SIG) et en procédant à un renforcement des capacités des agents des services concernés à tous les niveaux.

### **Utilisation des produits de l'imagerie satellitaire**

L'analyse des données satellitaires est un point faible pour beaucoup de structures nationales, potentiellement utilisatrices de ces outils, mais qui utilisent finalement assez peu ces ressources. En conséquence les services techniques nationaux y compris la CC/SAP restent très dépendants des partenaires techniques tels que AGRHYMET, FEWS NET, le PAM pour ce type d'analyse. Pourtant certains de ces outils peuvent s'avérer très complémentaires à la collecte d'informations sur le terrain et faciliter le suivi de la campagne agropastorale, surtout dans les zones de difficile accès.

Pour les structures qui ont accès à ces plateformes, des renforcements des capacités dans l'analyse des données satellitaires pourraient être considérés.

### **Améliorer la communication de la CC/SAP sur les informations et analyses**

La CC/SAP contribue à la préparation des documents sur les produits des cycles d'analyse (CH) et de ses enquêtes annuelles (EVIAM, sentinelle), mais de manière générale le DNP-GCA partage très peu les nombreuses données d'enquête dont ils disposent et les principaux partenaires institutionnels ont difficilement accès aux bases de données existantes. De plus les documents produits et le calendrier de leur publication ne répondent souvent pas suffisamment aux besoins des décideurs.

Il serait très utile de rendre plus accessibles les données sur l'alerte précoce aux partenaires du dispositif qui souhaitent les exploiter pour leurs analyses dans le cadre de ciblage, de la planification ou du S&E des interventions. On pourrait envisager la production par la CC/SAP de courtes notes périodiques (mensuelles) dont le contenu se focaliserait en priorité sur les zones identifiées comme problématiques. Les thèmes traités seront choisis en fonction de la disponibilité de données, de l'importance à leur accorder pour le suivi de la vulnérabilité saisonnière ainsi que pour la mise en évidence de nouveaux chocs dont l'impact justifie une intervention rapide (au besoin sans attendre les cycles d'analyse en routine de la CC/SAP).

Dans un premier temps une expérience pilote pourrait être mise en place en ciblant des zones où des régions représentant un intérêt confirmé pour accéder à des informations périodiques sur la vulnérabilité, par exemple là où d'importants programmes de filets sociaux sont mis en œuvre.

### **Avancer vers une simplification de l'ensemble du système.**

Le dispositif d'alerte comporte un grand nombre d'outils de collecte et d'analyse qui se sont rajoutés progressivement aux outils historiques du SAP pour tenir compte des nouveaux enjeux dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger (ex. : importance accordée à la nutrition et aux moyens d'existence), la volonté de décentraliser et/ou déconcentrer les systèmes de collecte et d'analyse et du contexte institutionnel régional (par exemple le Cadre Harmonisé).

Il en résulte un système fort complexe avec certains chevauchements au niveau de données qui couvrent des domaines similaires et avec des calendriers de mise en œuvre parfois inappropriés. La complémentarité de ces outils n'est donc pas toujours évidente. De plus, une grande partie des données collectées reste largement sous-exploitée.

D'autre part à cause du manque de ressources certaines parties du système sont délaissées ou mises en œuvre avec un retard au point que leurs produits sont peu exploitables pour l'aide à la décision. Cette complexité tend à ralentir les processus d'analyse et l'aide à la décision et rend plus difficile la compréhension de l'ensemble du système, ce qui joue en défaveur de la confiance des partenaires dans les résultats des analyses.

Il nous paraît donc souhaitable d'entamer une révision de l'ensemble des outils de collecte et d'analyse pour en alléger la structure tout en leur donnant davantage de cohérence, en considérant simultanément les besoins spécifiques en information du DNP-GCA et ceux des institutions qui portent ces outils, et enfin la rareté des ressources financières et des ressources humaines nécessaires pour leur mise en œuvre.

## **1. INTRODUCTION**

### **1.1 Contexte**

Les pays sahéliens sont confrontés à une grande diversité de chocs d'ordre climatique et sécuritaire qui viennent fragiliser des populations souffrant déjà de taux de pauvreté et d'insécurité alimentaire élevés. L'analyse de données ménages collectées dans la sous-région montre qu'entre 2016 et 2018, près de 40 % des sahéliens ont soufferts de chocs climatiques et 13% de chocs d'ordre sécuritaire. Ces chocs ont le potentiel d'impacter les ménages sur le long terme dans la mesure où près de la moitié des ménages ayant subi des chocs climatiques ont eu recours à des stratégies négatives telles que la baisse de la consommation alimentaire, l'arrêt de la scolarisation des enfants ou encore la vente d'actifs productifs.

Dans un tel contexte, disposer de données d'alerte précoce permettant d'évaluer rapidement l'impact des différents chocs susceptibles d'accroître la pauvreté et l'insécurité alimentaires des ménages est essentiel. La Banque Mondiale se propose de lancer un diagnostic multi-pays des systèmes d'alertes précoces des différents chocs en commençant par le Niger avant d'étendre l'analyse au Burkina Faso, au Tchad et au Sénégal.

L'objectif de ce travail est de dégager une cartographie des différents utilisateurs et fournisseurs de données d'alerte précoce, qu'il s'agisse d'acteurs étatiques ou d'acteurs non-étatiques. Ce travail de recensement des différents acteurs s'attachera à clarifier les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes afin de dégager des pistes concrètes d'amélioration des systèmes existants. La finalité du travail est de renforcer la collecte et l'analyse des données d'alerte précoce et de faciliter également la collaboration et la coopération entre acteurs afin d'assurer que les utilisateurs finaux puissent disposer en temps voulu des informations nécessaires à l'action. C'est le cas notamment des programmes de protection sociale en réponse aux chocs. Ce travail considère l'alerte précoce au sens large en s'intéressant aux différents chocs susceptibles d'affecter la pauvreté ou l'insécurité alimentaire des ménages.

### **1.2 Les objectifs**

L'objectif visé est de dresser le profil des systèmes nationaux d'alerte précoce (SAP) pour la préparation et la réponse aux urgences, la sécurité alimentaire et la nutrition, et le cadre institutionnel de la protection sociale adaptative (PSA) dans le but de :

1. comprendre les rôles actuels et potentiels et les liens entre les principales parties prenantes et institutions,
2. identifier les stratégies de collecte de données utilisées par les différents acteurs, la nature des données collectées, y compris les lacunes ainsi que les flux d'informations,
3. identifier comment ces données sont actuellement et pourraient être analysées et utilisées, en particulier pour mieux informer la prise de décision pour un système de protection sociale sensible aux chocs.

### **1.3 Les résultats attendus**

Il est attendu de l'étude de :

- Produire une cartographie institutionnelle et des parties prenantes des différentes agences et plateformes incluses dans les systèmes d'alerte précoce,
- Produire un inventaire des données collectées et utilisées par les différentes parties prenantes du SAP,



- Identifier les principaux goulets d'étranglement et formuler des recommandations pour améliorer la coordination technique et stratégique, la coopération et la collaboration entre les SAP de sécurité alimentaire et les SAP de préparation et de réponse aux urgences afin de fournir une aide à la décision plus rapide et adaptée aux besoins.

#### **1.4 L'approche méthodologique**

##### **Focus sur les alertes précoces pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle**

L'étude s'attache principalement à la description des outils d'alerte précoce concernant les différents chocs susceptibles d'affecter l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux, c'est-à-dire ceux pris en compte au niveau du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires au Niger (DNP-GCA). Ce dispositif multi-sectoriel qui rassemble un très grand nombre d'acteurs couvre l'ensemble des risques devant être pris en compte dans le suivi de la vulnérabilité alimentaire : risques climatiques (sécheresse ou inondation par exemple), sanitaires, économiques (variation brutale des prix) ou politiques (conflits).

Les dispositifs d'alerte spécialisés tels que le suivi des inondations ou de l'insécurité publique, malgré qu'ils concernent des risques d'une incidence croissante, sont moins développés au niveau des institutions nigériennes. Le rapport passe en revue les systèmes d'alerte concernant ce type de catastrophes soudaines nécessitant des réponses humanitaires immédiates, mais ceux-ci ne font pas l'objet d'une analyse aussi détaillée que les dispositifs d'alerte liés aux crises alimentaires et nutritionnelles.

L'étude se concentre donc principalement sur la connaissance des risques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, leur suivi et la prévision des crises alimentaires. Dans ce sens elle ne s'inscrit pas totalement dans l'approche plus large des systèmes d'alerte précoces développés dans cadre de la réduction des risques de catastrophe qui notamment intègrent également des mesures pour réduire les risques avant que ne surviennent des événements dangereux.

En conséquence le terme de vulnérabilité tel qu'il est utilisé dans ce rapport fait référence à la vulnérabilité des ménages face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle c'est-à-dire à l'exposition à un risque de connaître la faim.

##### **Organisation de l'étude**

L'approche méthodologique de l'étude a été adaptée aux conditions de travail appliquées au Niger et en particulier aux restrictions pour les réunions en présentiel du fait de la pandémie du COVID-19.

La collecte des données a été réalisée entre les mois de juin et août 2021.

Les phases suivantes ont été mises en œuvre :

- Recueil de la documentation pertinente,
- Présentation de la mission et des termes de référence lors de deux réunions rassemblant la majorité des parties prenantes du DNP-GCA avec la finalité d'assurer leur adhésion à la démarche et leur disponibilité pour le partage d'information,
- Désignation d'un cadre du dispositif comme point focal de la mission pour faciliter les échanges avec les parties prenantes et en particulier avec l'administration,
- Préparation de deux questionnaires pour la collecte des données : le premier, porte sur les aspects institutionnels et le second sur les données existantes.
- Envoi des questionnaires aux partenaires via le point focal avec les instructions pour leur remplissage ; au total plus de 50 institutions ou personnes ont été contactées,
- Réception et analyse des réponses aux questionnaires et renvoi de questions complémentaires lorsque nécessaire,

- Dans certains cas des entretiens par vidéo conférence avec les cadres des structures concernées et des personnes ressources,
- Analyse documentaire, analyse des réponses aux questionnaires et synthèse.

### **1.5 Difficultés rencontrées**

- Avant d'entamer la collecte des données auprès des partenaires du Dispositif, il nous paraissait essentiel de pouvoir faire des présentations officielles de l'étude lors de réunions des parties prenantes du DNP-GCA. Or il a fallu plusieurs semaines de délais avant que ces réunions aient pu être organisées.
- Malgré les précautions prises dans la phase de lancement de la mission en vue de faciliter les collaborations, la mission a été confrontée à de grandes difficultés pour obtenir des retours des questionnaires envoyés aux nombreux interlocuteurs. De nombreux rappels ont été nécessaires et de manière générale, les délais de réponse ont été très longs.
- Nous avons également dû faire face à des difficultés pour obtenir la tenue de réunions en visioconférence pour échanger avec les partenaires. Certaines réunions souhaitées n'ont pas pu avoir lieu.

## 2. LA CARTOGRAPHIE DES INSTITUTIONS

### 2.1 Les acteurs et leurs mandats

#### 2.1.1 Administration nationale

Au Niger, les institutions tirent leur mandat d'un texte officiel qui les crée ou qui modifie leur texte de création et qui leur donne des attributions. Ici le terme « attributions » est en réalité celui qui décrit le mandat de l'institution tel qu'il est reconnu par l'Autorité qui la crée. Il en est ainsi des ministères qui ne peuvent en général se doter d'une organisation interne qu'une fois que leurs attributions ont été fixées par décret pris en conseil des ministres. Ces dernières précisent en général que le Ministère est chargé de l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la politique nationale en matière de (...) conformément aux orientations définies par telle(s) stratégie(s) et les politiques du sous-secteur. Les attributions d'un ministère - son mandat – traduisent donc le pouvoir qui lui est conféré par la puissance publique pour agir en son nom.

Par la suite, un autre décret pris en Conseil des Ministres à l'initiative du Ministère concerné précise l'organisation dudit Ministère, c'est-à-dire la distribution de la mission globale en des rôles plus spécifiques, mais complémentaires au sein des Directions générales, Directions techniques et administratives, Divisions et Services.

Qu'il s'agisse des attributions des Ministères ou des rôles assignés aux structures internes du Ministère, il est très habituellement précisé que ces attributions ou ces rôles seront accomplis en relation avec telle ou telle autre structure (interne pour le cas des structures d'un même ministère, externes pour le ministère lui-même). Ces dispositions dénotent de la reconnaissance d'une collégialité obligatoire interne et externe pour que les missions assignées soient accomplies dans de bonnes conditions.

Pour ce qui concerne l'alerte précoce dans le secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une part et l'alerte en cas de catastrophes, les structures participantes à ces dispositifs ont en général des mandats très étendus qui vont au-delà de l'alerte précoce. Dans les réponses aux questionnaires qui leur ont été adressés, les structures concernées ont parfois plus insisté sur leurs rôles en tant que fournisseur d'informations dans le cadre du DNP-GCA plutôt que sur leur mandat et l'utilisation des données intermédiaires ou finales pour mieux remplir ce mandat. La mission s'est donc efforcée de distinguer au mieux ce qui relève d'un mandat de ce qui relève de rôles spécifiques.

#### **Evolution institutionnelle et organisationnelle du DNP-GCA <sup>1</sup>**

Le « Système d'Alerte Précoce et de Gestion des Catastrophes » (SAP/GC) a été créé en 1989. Il était rattaché directement à la Primature, et gérait les 2 fonctions « information et gestion des crises ».

En 1995 un « Comité National du Système d'Alerte Précoce et de Gestion des Catastrophes » (CNSAP/GC), composé des principaux ministères techniques et de personnes ressources a été mis en place. Il était placé sous la tutelle directe du Cabinet du Premier Ministre et avait pour mission de suivre, prévenir, détecter et gérer les situations de crises effectives ou potentielles dans les domaines alimentaire, sanitaire, nutritionnel et socio-économique.

---

<sup>11</sup> Voir le document : Stratégie de prévention et de gestion des crises alimentaires 2021-2025 du DNP-GCA, Cabinet du premier ministre ; 2021

En 1998, l'Etat du Niger appuyé par ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF) a mis en place un « Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires » (DNP-GCA) pour contribuer à la réduction de la vulnérabilité alimentaire des populations Nigériennes.

En 2002 une « Cellule Crises Alimentaires » (CCA) a été créée ; également rattachée au Cabinet du Premier Ministre, le gouvernement nigérien lui a confié la fonction « gestion des crises » pour scinder les 2 fonctions (information et gestion des crises).

En 2012 le mandat du Dispositif a été élargi à la prévention et à la gestion des catastrophes en devenant « Dispositif National de Prévention et de Gestion des Catastrophes et Crises Alimentaires » (DNP-GCCA). Le Gouvernement a fait évoluer les structures existantes avec la création d'un Secrétariat Permanent chargé d'assurer la coordination et la cohérence globale de l'action des différents organes du Dispositif.

En 2016, un recentrage du mandat a été opéré dans une logique de partage des tâches entre le Dispositif qui redevient alors Dispositif National de Prévention et Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA) et le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes (MAH/GC) créé en avril 2016.

**Le mandat commun** des structures nationales en matière d'alerte précoce dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et celui de la gestion des catastrophes consiste à animer, individuellement ou dans le cadre de plateformes, groupes de travail, comités, des structures de collecte, de traitement, d'analyse pour l'aide à la décision et de diffusion des données et informations aux décideurs et au grand public, tant au niveau national (communes, départements, régions, niveau national) qu'au niveau international dans les dimensions ci-après :

Les structures concernées sont les suivantes :

- Le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA) et ses cellules : Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce – CC/SAP ; Cellule Crises Alimentaires – CCA ; Cellule Filets sociaux – CFS ; Projet de Gestion des Risques de Catastrophe et de Développement Urbain – PGRC-DU, ces deux dernières structures sont des cellules ayant plus pour vocation de mettre en œuvre des actions de réponse aux chocs que de collecter et traiter les informations d'alerte <sup>2</sup>.
- Le Ministère de l'Agriculture à travers notamment sa Direction Générale de l'Agriculture, la Direction Générale de la Protection des Végétaux, la Direction du Centre National de Lutte Antiacridienne, la Direction des Statistiques.
- Le Ministère de l'Élevage à travers la Direction de la Santé Animale et celle du Développement Pastoral.
- Le Ministère de l'Intérieur de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses à travers sa Direction Générale de la Protection Civile.
- Le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes.
- Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement.
- Le Ministère de la Santé Publique.

---

<sup>2</sup> La CFS est une cellule relativement jeune ayant pour mission de coordonner les transferts sociaux pluriannuels axés sur une visée alimentaire et nutritionnelle. Quant au PGRC-DU, il vise à améliorer la résilience des populations grâce notamment à la maîtrise des inondations et au renforcement des capacités des structures gouvernementales et communales et met en œuvre un mécanisme de réponse immédiate pour faire face aux catastrophes subites.

- Le Ministère des Transports à travers la Direction générale de la Météorologie.
- Le Ministère du Commerce, de l'industrie et de l'entrepreneuriat des jeunes.
- L'Institut national de la Statistique (INS).
- Le Système d'Information sur les Marchés Agricoles (SIMa).
- Le Système d'Information sur les Marchés de Bétail (SIMb).

De façon générale, il y a lieu de noter que les informations collectées par les structures participant aux systèmes d'alerte ne sont pas partagées dans une plateforme en ligne, mais dans le cadre de différents groupes de travail et ateliers permettant l'intégration des données sectorielles et la production d'une information consensuelle nécessaire pour l'action du gouvernement auquel revient la décision finale de communiquer aux divers partenaires les mesures qu'il souhaite prendre pour faire face à la situation. Les acteurs n'ayant pas participé aux étapes intermédiaires de partage de l'information ne la reçoivent qu'à travers la communication du gouvernement.

Au Niger les processus d'analyse de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle se déroulent essentiellement au niveau du cadre harmonisé et des rencontres techniques du SAP dont les produits, en particulier en matière de ciblage et de sélection du type d'intervention, constituent la base de l'élaboration des plans de soutien. Il nous paraît donc logique de présenter ensemble ci-dessous l'analyse et les processus techniques et décisionnels.

### **2.1.2 Mandats et rôles des administrations nationales dans l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle**

#### **Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce/DNPGCA :**

**Mandat :** Le suivi permanent de la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle (chronique, conjoncturelle) ;

**Rôle dans le cadre de l'alerte précoce dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle :** Coordination de la détection, de l'anticipation et de la prévention de la survenance des crises alimentaires, pastorales et nutritionnelles.

- **Implication dans la collecte :**
  - Collecte, traitement, analyse et archivage de toutes les données utiles dans les domaines alimentaire, nutritionnel, pastoral, sanitaire, socio-économique.
  - Conduite d'études complémentaires en cas de besoin, sous forme d'enquêtes rapides ou d'enquêtes spécifiques afin de diagnostiquer avec précision les situations probables ou effectives de crises et catastrophes et de donner l'alerte à temps;
  - Développement en relation avec les autres systèmes d'information existants, de nouvelles méthodes d'amélioration de la collecte et de l'analyse des données.
- **Implication dans l'analyse et dans les processus techniques et décisionnels :**
  - Coordination des réunions techniques sur l'évaluation de la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale (analyse du cadre harmonisé et rencontres techniques du SAP);
  - Élaboration de rapport faisant état de l'évaluation de la situation alimentaire, nutritionnelle, sanitaire, socio-économique et les perspectives;
  - Proposition de mesures appropriées visant à mieux sécuriser les populations contre les situations de crises alimentaires, nutritionnelles, pastorales et en évaluer l'impact et participation à la préparation des plans de soutien ;

- Assure les secrétariats du Groupe de Travail Interdisciplinaire/SAP (GTI/SAP) et de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes.

#### **Cellule Crises Alimentaires/DNPGCA :**

**Mandat :** Le suivi de l'efficacité des actions des pouvoirs publics en direction des populations vulnérables ou exposées à des risques de catastrophes et de l'incidence sociale de ces actions.

**Rôle dans le cadre de l'alerte précoce dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle :** Analyse des données sur la situation alimentaire et nutritionnelle et collaboration avec la CC/SAP et d'autres institutions concernées par l'analyse desdites données, puis élaboration, mise en œuvre et évaluation du plan de réponses.

- **Implication dans la collecte :**

- Collecte de données sur les réponses annuelles liées aux différents Plans de Soutien aux populations vulnérables. Ces informations sont valorisées dans les différentes enquêtes et analyses du SAP.

- **Implication dans l'analyse et dans les processus techniques et décisionnels :**

- Participation aux analyses réalisées par la CC/SAP. Ces actions sont menées à travers: analyse Cadre Harmonisé ; enquêtes : EVIAM, sites sentinelles, études HEA ;
- Utilisation des informations produites dans les prises de décision pour l'identification et la préparation de ses interventions et la mise en œuvre du plan de réponses.

#### **Cellule Filets Sociaux (CFS) :**

**Mandat :** cellule ayant plus pour vocation de mettre en œuvre des actions de réponse aux chocs que de collecter et traiter les informations d'alerte.

**Rôle dans le cadre de l'alerte précoce dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle :** La CFS ne participe pas formellement à la collecte des données pour l'alerte précoce, mais elle a une responsabilité dans la collecte et la gestion d'information à caractère structurel, notamment à travers le Registre Social Unifié (RSU).

#### **Direction des statistiques / Ministère de l'Agriculture :**

**Mandat :** Le suivi des campagnes agricole : évolution des cultures ; situation des infestations sur les cultures (superficies infestées, superficies traitées) et l'impact de ces infestations sur la production agricole ;

**Rôle dans le cadre de l'alerte précoce dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle :** Production de données sur la campagne agricole et collaboration avec la CC/SAP et les autres structures concernées par l'analyse des données sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

- **Implication dans la collecte :**

- Mise en œuvre de l'enquête sur l'estimation de la production agricole (EPER) et de l'enquête horticole : remontée des informations à partir du niveau départemental.
- Membre du GTI du SAP, du GTP/DMN, du Système statistique national au niveau national.
- Implication dans l'analyse et dans les processus techniques et décisionnels :

- **Élaboration des bilans céréaliers et alimentaires ;**

- Contribution à la prise en compte des données quantitatives et qualitatives de l'agriculture lors des analyses et l'identification des zones à risque ;

- Calcul de certains indicateurs pour l'élaboration du plan de soutien aux populations vulnérables ; contribution aux analyses HEA ;
- Utilisation des données des différentes enquêtes, des plans de soutien, du HEA, des fiches d'identification des zones vulnérables, des normes de consommation et données de population, des données du GTP/ DMN, des informations du cluster sécurité alimentaire et participation à l'élaboration du plan de soutien ;
- Utilisation des données du dispositif régional de prévention et gestion des crises alimentaires (PREGEC/CILSS et participation à l'évaluation sur la sécurité alimentaire avec les institutions régionales (CILSS, UEMOA).

**Direction Générale de la Protection des Végétaux / Ministère de l'Agriculture :**

**Mandat :** Surveillance de la situation des infestations sur les cultures (en termes de superficies infestées, superficies traitées) et de l'impact de ces infestations sur la production agricole des ménages

**Rôle dans le cadre de l'alerte précoce dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle :** Production de données sur la situation phytosanitaire et collaboration avec la CC/SAP et les autres structures concernées par l'analyse des données sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle

- **Implication dans la collecte : Participation dans la collecte des informations réalisées par la CC/SAP.**
- **Implication dans l'analyse et dans les processus techniques et décisionnels :**
  - Participation aux analyses pour l'aide à la décision dans le cadre de la CC/SAP ;
  - Participation aux sessions d'analyse du cadre harmonisé.

**Centre National de Lutte Antiacridienne / Ministère de l'Agriculture:**

**Mandat :** La surveillance du Criquet pèlerin dans ses aires de grégarisation et les pâturages et la coordination de la surveillance avec les Institutions nationales, régionales et internationales, y compris les activités de recherche et d'atténuation des impacts négatifs de la lutte antiacridienne sur l'homme et l'environnement ;

**Rôle dans le cadre de l'alerte précoce dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle :** Prospection et diffusion de bulletins mensuels sur le criquet pèlerin et sur les conditions écologiques prévalant dans son habitat et préparation des plans d'actions, coordination et évaluation des opérations de lutte, en collaboration avec la DGPV et les autres structures concernées.

- **Implication dans la collecte :** Conduite opérationnelle des prospections sur le criquet pèlerin et sur les conditions écologiques prévalant dans son habitat.
- **Implication dans l'analyse et dans les processus techniques et décisionnels**
  - Préparation des plans d'actions, coordination et évaluation des opérations de lutte, en collaboration avec la DGPV et les autres structures concernées ;
  - Diffusion de bulletins mensuels

**Direction de la Santé Animale /Ministère de l'Élevage :**

**Mandat :** La surveillance de la santé animale, notamment les épizooties

**Rôle dans le cadre de l'alerte précoce dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle :** Élaboration de situations régulières sur la santé du cheptel et collaboration avec la CC/SAP et les autres structures concernées par l'analyse des données sur la situation de la santé animale.

- **Implication dans la collecte :** Collecte de données sur la situation sanitaire du cheptel.

- **Implication dans l'analyse et dans les processus techniques et décisionnels :**  
Élaboration de situations régulières sur la santé du cheptel

**Direction du Développement Pastoral / Ministère de l'Élevage :**

**Mandat :** L'évaluation des productions pastorales et établissement du bilan fourrager ;

**Rôle dans le cadre de l'alerte précoce dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle :**  
Production de données sur la campagne pastorale et collaboration avec la CC/SAP et les autres structures concernées par l'analyse des données sur la situation des pâturages et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, notamment en zone pastorale.

- **Implication dans la collecte :** Collecte de données sur la campagne pastorale de mai à septembre
- **Implication dans l'analyse et dans les processus techniques et décisionnels**
  - Élaboration des bulletins décennaires de mai à septembre sur la campagne pastorale ;
  - Participation aux analyses du Cadre Harmonisé ;
  - Participation à l'élaboration du plan de soutien aux populations vulnérables, au cluster sécurité alimentaire ;
  - Participation au suivi et évaluation de l'impact de la vente à prix modéré des aliments pour bétail mis en place en période de soudure.

**Ministère de l'Hydraulique :**

**Mandat :**

Le suivi des cours d'eau et les prévisions hydrologiques ;

La surveillance des risques d'inondations

**Rôle dans le cadre de l'alerte précoce dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle :**  
Traitement et stockage des données hydrologiques et diffusion d'informations sur les événements extrêmes.

- **Implication dans la collecte :** Collecte de données hydrologiques et sur les événements extrêmes.
- **Implication dans l'analyse et dans les processus techniques et décisionnels**
  - Traitement et stockage des données hydrologiques ;
  - Élaboration de bulletins décennaires et de notes spécifiques en cas des événements extrêmes.

**Direction Nationale de la Météorologie / Ministère du Transport :**

**Mandat :** Fournir des données et informations météorologiques et agrométéorologiques et assurer le suivi de l'utilisation de ces données et informations

**Rôle dans le cadre de l'alerte précoce dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle :**

Production et fourniture de données et informations météorologiques/agrométéorologiques

Collaboration avec la CC/SAP et d'autres structures concernées par la sécurité alimentaire et nutritionnelle et les catastrophes.

- **Implication dans la collecte :** Collecte de données et informations météorologiques/agrométéorologiques ;
- **Implication dans l'analyse et dans les processus techniques et décisionnels**



- Coordination du Groupe de travail pluridisciplinaire -GTP et compilation des informations fournies par les autres membres du GTP pour la production du bulletin agrométéorologique ;
- Préparation et diffusion de divers bulletins aux usagers : bulletin quotidien ; -bulletin spécial décideur ; bulletin climatique mensuel ; -bilan climatique annuel ; -bulletin de prévision saisonnière.

**Ministère de la Santé Publique :**

**Mandat :** La gestion du système national d'information sanitaire (SNIS) ;

**Rôle dans le cadre de l'alerte précoce dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle :** élaboration de situations régulières sur la santé humaine et collaboration avec la CC/SAP et d'autres structures concernées par la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

- **Implication dans la collecte**

- Collecte de données sanitaires au niveau des structures régionales et sous régionales ;
- Suivi et l'évaluation des indicateurs de santé humaine ;
- Renforcement de la gestion du SNIS et des sources des données et mise en œuvre de la réforme du SNIS, notamment l'utilisation de l'outil DHIS comme plateforme de collecte et d'analyse des données sanitaires.

- **Implication dans l'analyse et dans les processus techniques et décisionnels**

- Diffusion régulière d'une information de qualité pour la prise de décision à différents niveaux de la pyramide sanitaire ;
- Participation aux analyses du Cadre Harmonisé.

**Ministère du Commerce, de l'industrie et de l'entrepreneuriat des jeunes :**

**Mandat :** suivi des stocks et des prix des produits de grande consommation

**Rôle dans le cadre de l'alerte précoce dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle :** Élaboration de la situation des stocks et des prix des produits de grande consommation et de notes d'alerte

- **Implication dans la collecte :**

- Collecte de données sur la situation des stocks des produits de grande consommation ;
- Collecte de données sur les prix des produits de grande consommation

- **Implication dans l'analyse et dans les processus techniques et décisionnels**

- Élaboration de la situation des stocks et des prix des produits de grande consommation ;
- Notes d'alerte sur la rareté des produits et les hausses excessives des prix des produits de grande consommation et leur disponibilité ;
- Placement des vivres au niveau des communes dans le cadre des opérations de distribution gratuite ou de vente à prix modéré.

**Institut national de la Statistique (INS) :**

**Mandat :** pas de mandats spécifiques dans le domaine de l'Alerte Précoce

**Rôle dans le cadre de l'alerte précoce dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle :** Conduite d'enquêtes ou appui à la conduite d'enquêtes et analyse des résultats sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle

- **Implication dans la collecte : Appui technique dans le cadre de l'Enquête Nationale sur la Vulnérabilité à l'Insécurité Alimentaire (EVIAM) ;**
- Tirage de l'échantillon et des cartes de zone de dénombrement (ZD) pour les enquêtes sites sentinelles et sécurité Alimentaire et nutritionnelle ;
- Appui technique dans le cadre de l'Enquête Nationale sur la nutrition des enfants de moins de 5 ans.
- **Implication dans l'analyse et dans les processus techniques et décisionnels**
- Analyse des résultats de l'Enquête Nationale sur la Vulnérabilité à l'Insécurité Alimentaire (EVIAM) ;
- Analyse des résultats de l'Enquête Nationale sur la nutrition des enfants de moins de 5 ans ;
- Établissement de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC).

#### **Système d'Information sur les Marchés Agricoles (SIMa) :**

**Mandat :** L'observation permanente des prix sur les marchés des produits agricoles, horticoles et le suivi de l'impact des interventions de l'État sur ces marchés ;

**Rôle dans le cadre de l'alerte précoce dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle :** Production et diffusion de données quantitatives sur le prix des céréales, des produits de rente, des tubercules, des fruits et légumes, des engrais et autres produits alimentaires et collaboration avec la CC/SAP et d'autres structures concernées par l'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle.

- **Implication dans la collecte :**
- Collecte hebdomadaire des données quantitatives sur les céréales, les produits de rente, les tubercules, les fruits et légumes, les engrais et autres produits alimentaires.
- Suivi de l'impact des interventions de l'État sur ces marchés
- **Implication dans l'analyse et dans les processus techniques et décisionnels**
- Diffusion hebdomadaire des bulletins sur les données quantitatives sur les céréales, les produits de rente, les tubercules, les fruits et légumes, les engrais et autres produits alimentaire ;
- Participation à toutes les analyses en lien avec la sécurité alimentaire

#### **Système d'Information sur les Marchés de Bétail (SIMb) :**

**Mandat :** L'observation permanente des prix sur les marchés du bétail et le suivi de l'impact des interventions de l'État sur ces marchés ;

**Rôle dans le cadre de l'alerte précoce dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle :** Production et diffusion des données quantitatives sur le prix des animaux, les intrants zootechniques et autres produits zootechniques et collaboration avec la CC/SAP et d'autres structures concernées par l'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle.

- **Implication dans la collecte :**
- Collecte d'informations sur les prix des animaux sur les marchés
- Production de données sur la campagne pastorale et collaboration avec la CC/SAP et les autres structures concernées par l'analyse des données sur la situation des pâturages et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, notamment en zone pastorale.

- Tenue à jour de quelques indicateurs pastoraux : évolution des termes de l'échange entre les céréales et les animaux, évolution des prix moyens des animaux et des intrants zootechniques ; niveau de présentation des femelles reproductrices sur les marchés (signe de décapitalisation des moyennes d'existence des ménages pasteurs), suivi de la viande boucanée sur les marchés (indicateur pastoral).

- **Implication dans l'analyse et dans les processus techniques et décisionnels**

- Participation à toutes les analyses en lien avec la sécurité alimentaire ;
- Partage d'informations avec les clusters sécurité alimentaire et les partenaires internationaux du Dispositif.
- Partage avec le Dispositif d'informations de suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle des populations pastorales et agropastorales.

### **2.1.3 Mandats et rôles des administrations nationales dans le suivi des chocs et risques de catastrophe**

#### **La Direction Générale de la Protection Civile du Ministère de l'Intérieur de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses :**

##### **Mandat :**

- La surveillance des risques de catastrophes, notamment des inondations, l'afflux de réfugiés, de déplacés internes ou de personnes refoulées d'autres pays
- Le suivi de l'efficacité des actions des pouvoirs publics en direction des populations vulnérables ou exposées à des risques de catastrophes et de l'incidence sociale de ces actions.
- Concernant les risques sécuritaires plus spécifiquement, ils sont pris en charge par le Ministère de l'Intérieur sur la base de son système d'information propre liée à ce domaine.

-

**Rôle dans le cadre de l'alerte précoce sur les chocs et les risques de catastrophes :** Protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les risques de sinistre et de catastrophes.

- **Implication dans la collecte :**

- Étudier, élaborer et contrôler les mesures de sécurités civiles à l'échelle nationale ;
- Évaluer les conséquences humanitaires et les besoins en assistance des victimes des inondations, incendies, conflits armés, violences inter communautaires, catastrophes industrielles et technologiques
- La DGPC dispose d'un Centre Opérationnel de Veille, d'Alerte et de Conduite de Crise (COVACC) qui est un outil de veille permanente et d'aide à la décision, à la disposition des autorités compétentes. Le COVACC permet au Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation, des Affaires Coutumières et Religieuses de mobiliser, organiser et coordonner les moyens publics et privés pour la gestion opérationnelle des situations d'urgence sur toute l'étendue du territoire national

- **Implication dans l'analyse et dans les processus techniques et décisionnels:**

- Organiser et coordonner les secours d'urgence ;
- Participer à l'assistance humanitaire;
- Coordonner la gestion opérationnelle des inondations, incendies, questions humanitaires des conflits armés, violences inter-communautaires, catastrophes industrielles et technologiques

## **Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophe:**

### **Mandat :**

- La surveillance des risques de catastrophes, notamment des inondations, l'afflux de réfugiés, de déplacés internes ou de personnes refoulées d'autres pays ;
- Le suivi de l'efficacité des actions des pouvoirs publics en direction des populations vulnérables ou exposées à des risques de catastrophes et de l'incidence sociale de ces actions

### **Rôle dans le cadre de l'alerte précoce sur les chocs et les risques de catastrophes:**

Élaboration de diagnostics sur les situations d'urgences humanitaires et les catastrophes, évaluation des besoins et mise en œuvre des plans de réponses ;

- **Implication dans la collecte :** Réalisation d'enquêtes et évaluations afin de diagnostiquer les situations d'urgences humanitaires et des catastrophes.
  - **Implication dans l'analyse et dans les processus techniques et décisionnels**
- Élaboration et mise en œuvre de la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes ;
  - Évaluation des besoins et mise en œuvre des réponses aux catastrophes

Deux ministères très impliqués dans l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire, sont également des structures essentielles dans le cadre du suivi des chocs et risques de catastrophe :

- Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
- Direction Nationale de la Météorologie / Ministère du Transport :

Leurs mandats et rôles ont déjà été détaillés plus haut.

#### **2.1.4 Partenaires de la coopération technique bilatérale et multilatérale**

Les partenaires bilatéraux et multilatéraux du Niger n'ont pas un mandat ni un rôle spécifique dans les systèmes d'alerte précoce. Ils interviennent plutôt comme partenaires techniques et financiers, notamment pour le financement des activités du DNP-GCA (collecte et analyse). Mais tous sont utilisateurs des données / informations finales à partir desquelles ils dimensionnent leur intervention dans le cadre du plan de soutien. À titre illustratif on peut citer le cas de la DUE qui est Chef de file des Partenaires Techniques et Financiers dans le domaine de la sécurité alimentaire et qui utilise les informations issues des SAP, liées à la situation des zones et des populations vulnérables nécessitant un soutien de la part du gouvernement, pour informer son siège à Bruxelles sur la situation qui prévaut dans le pays et pour prendre certaines décisions à son propre niveau. La DUE participe à l'animation des réunions techniques entre PTFs du DNP-GCA d'une part, et entre les PTFs et le Gouvernement d'autre part. Dans le cadre du contrat de réforme sectorielle du secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du développement agricole durable (CRS-SANAD 2016-2020), la DUE a appuyé la réforme du DNP-GCA, institution en charge de la mise en œuvre de deux programmes stratégiques du Plan d'action 2016-2020 de l'Initiative 3N, dont notamment le programme « réduction de l'insécurité alimentaire chronique par des mécanismes durables de protection sociale et d'accès aux moyens d'existence.

#### **2.1.5 Partenaires du système des Nations-Unies : PAM, FAO, UNICEF et OCHA**

Quatre Agences des Nations Unies sont particulièrement actives dans les mécanismes Nationaux d'alerte précoce : le PAM, la FAO, l'UNICEF et OCHA.

**Collecte d'information.** Aucune d'entre elles n'est directement active en première ligne dans la collecte en routine d'informations primaires pour l'analyse de la vulnérabilité au Niger. A l'exception d'OCHA qui est moins impliquée à ce niveau, ces agences sont très actives dans le soutien aux dispositifs nationaux de collecte de données auxquels elles apportent une assistance technique et des appuis en termes de méthodologie d'enquête, de traitement de données et de renforcement des capacités des cadres nationaux. Elles contribuent aussi parfois au financement des enquêtes et fournissent fréquemment des appuis logistiques pour les missions de terrain.

Le chapitre consacré au mapping des données fournit davantage d'informations sur les quelques cas spécifiques de collectes de données dans lesquels ces agences sont directement impliquées.

**L'analyse des données** Le PAM, la FAO et UNICEF apportent un important appui technique au niveau de l'analyse des données. Ils participent systématiquement aux cycles d'analyse du cadre Harmonisé et à l'analyse des enquêtes EVIAM, Sentinelles, SMART.

Le PAM de son côté est actif dans le renforcement des compétences du SIMa : il appuie l'analyse des données et la rédaction des bulletins Albichir

La FAO est également très active dans une série de groupes de travail (GTP, plateformes d'échange comme le cluster sécurité alimentaire, CNLA)

OCHA coordonne l'Initiative Alerte Intervention Précoce – AIP à laquelle participent également le PAM et la FAO. Cette initiative pilote vise à mettre en place avec le DNP-GCA un protocole d'alerte précoce permettant de déclencher des Actions Anticipatoires face aux risques d'éventuelles sécheresses.

### **Les processus d'aide à la décision**

Le PAM et la FAO participent dans un grand nombre de comités à finalité décisionnelle et politique du DNP-GCA : le CMC, le CEC et le CRC<sup>3</sup>. La FAO est également membre de plusieurs comités techniques dont certains, très spécialisés, sont en lien direct avec les instances décisionnelles : CT/SCAP-RU ; GTI/GT ; CNA -CH ; Comité technique grippe aviaire ; comité de veille pastorale ; CNLA/criquet pèlerin, cluster sécurité alimentaire.

Le **PAM** utilise les données issues des cadres de concertation nationaux (notamment le Cadre Harmonisé et les Réunions d'Évaluation de la sécurité alimentaire et pastorale) pour déterminer la cible de bénéficiaires et le ciblage géographique de la réponse soudure qu'il met en œuvre.

Peu impliquée dans la mise en œuvre d'opérations d'urgence, la FAO utilise davantage les analyses du DNP-GCA pour la programmation de ses interventions dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la résilience.

**OCHA :** Les données du DNP-GCA sont utilisées par OCHA dans son cycle de programmation humanitaire pour affiner l'analyse du contexte en vue de mieux coordonner la préparation de la communauté humanitaire aux désastres, ainsi que la réponse aux chocs.

---

<sup>3</sup> La concertation « technique et financière », du DNP-GCA est réalisée à partir de trois cadres de concertation « Etat – Partenaires » reconnus qui sont : (i.) la Commission Mixte de Concertation (CMC), État-Donateurs, qui est présidée par le Premier Ministre et auquel participent l'Union Européenne, les principaux pays donateurs (France, USA, Allemagne, Suisse, Belgique, etc), le PAM, la FAO, le PNUD, UNICEF. En CMC élargie sont présentées les mesures à prendre en cas de crises alimentaires et/ou de catastrophes ; (ii.) le Comité Élargi de Concertation (CEC) et le Comité Restreint de Concertation (CRC) qui, ensemble, analysent les options d'intervention, la mise en cohérence et les contours financiers. Ils apprécient également les niveaux d'avancement techniques des opérations de terrain ; (iii.) le Comité Restreint de Concertation (CRC), qui approuve et valide les budgets des opérations concernant l'utilisation du Fonds Communs des Donateurs (FCD) et apprécie les niveaux de réalisations financières pour les opérations en cours. Le CMC se réunit en moyenne une à deux fois par an, le CRC environ 6 fois par an, alors que le CEC se réunit en moyenne un fois par mois.

### **2.1.6 Partenaires ONG**

Des ONG partenaires du dispositif telles que OXFAM et Save the Children International (SCI) ont comme mandat de renforcer le DNP-GCA et les chaînes d'information officielles. En principe elles ne collectent pas directement d'information pour le dispositif, mais elles supportent les structures nationales pour qu'elles améliorent leur travail dans l'aide à la décision.

Elles appuient la CC/SAP dans le renforcement du dispositif de collecte d'information au niveau Local (OSV et SCAP-RU). Elles appuient également les exercices du Cadre harmonisé ainsi que les analyses périodiques avec l'approche HEA, dont elles ont été au départ les initiatrices. Ces ONG sont impliquées indirectement dans les processus décisionnels dans la mesure où elles participent activement aux travaux du CH et des réunions techniques du SAP qui sont en quelque sorte les «antichambres» des décisions en matière de ciblage du Dispositif.

### **2.1.7 FEWS NET**

FEWS NET occupe une place particulière au sein des dispositifs d'alerte précoce au Niger. C'est d'une part un outil d'information au service direct de l'administration américaine et d'autre part un partenaire essentiel du DNP-GCA auquel il apporte des appuis dans l'analyse de la SAN avec des informations, des outils méthodologiques, des analyses et des renforcements des capacités.

**Collecte d'information :** FEWS NET s'appuie sur les dispositifs de collecte d'information existants afin de suivre toutes les dimensions de la Sécurité Alimentaire. FEWS NET entretient de bonnes relations de coopération avec chacun de ces dispositifs ce qui lui permet de recevoir les données directement depuis les services techniques en charge de la collecte, sans passer par la CC/SAP. FEWS NET participe également dans les grandes enquêtes réalisées au niveau national (EVIAM, Sentinelle) et a accès à de nombreuses sources de données de télédétection à partir desquelles il fait des analyses partagées avec les services techniques et AGRHYMET.

FEWS NET dispose également d'un réseau de contacts dans tout le pays qui en cas de besoin peut être contacté par téléphone afin de réaliser des interviews. Ce dispositif est totalement indépendant des organes officiels de l'administration. C'est une exception dans le paysage institutionnel au Niger où d'une manière ou d'une autre les intervenants des dispositifs de collecte pour l'alerte précoce font partie des services techniques ou de l'administration.

#### **Analyse des données et aide à la décision**

FEWS NET participe dans les processus d'analyse et de décision au niveau national : CH, HEA, Réunions techniques du SAP, qui utilisent abondamment ses données et auxquels il apporte des appuis méthodologiques et des analyses souvent réalisées avec des outils cartographiques. FEWS NET utilise majoritairement des données satellitaires pour réaliser ses analyses. Il a également les capacités de produire des analyses en interne avec des méthodes et/ou des outils différents de ceux utilisés par le DNP-GCA et dont les résultats ne concordent pas toujours dans la totalité avec ceux produits par le Dispositif. Il diffuse largement son analyse sur son site Internet.

### **2.1.8 AGRHYMET – CILSS**

Le Centre Régional AGRHYMET (CRA) occupe une place très particulière dans le Dispositif national. En effet il est à la fois le promoteur des différents cadres d'analyses utilisés au Niger (CH, HEA), un des principaux initiateurs des évolutions des outils en fonction des nouveaux besoins. Le CRA fournit également au DNP-GCA diverses informations et analyses issues des imageries satellitaires. Il joue un

rôle central dans le contrôle de qualité des produits d'information et contribue à la formation des cadres techniques dans de nombreux domaines.

### **Collecte d'information**

Le CRA fournit aux partenaires du Dispositif national des données et analyses essentiellement issues de données satellitaires dans les domaines thématiques suivants : la météorologie, l'agro-météorologie, le suivi pastoral, le suivi des marchés. Voir annexe 2.

### **Analyse des données et aide à la décision.**

Le CRA est très actif dans les différents exercices d'analyse des données du DNP-GCA (HEA, CH) auxquels il participe avec des appuis méthodologiques un contrôle de qualité. Le CRA prépare également des synthèses régionales en effectuant le croisement des données satellitaires avec celles issues du terrain et fournies par les pays. Son appui dans les aspects communication aux décideurs est également important.

#### **2.1.9 African Risk Capacity (ARC)**

L'ARC est une agence spécialisée de l'Union Africaine (UA). Elle dirige une institution qui fournit des outils financiers pour aider les pays à gérer les risques de catastrophes naturelles.

ARC ne collecte pas d'information sur le terrain, mais utilise les données satellitaires sur les précipitations ainsi que certaines données du DNP-GCA sur la vulnérabilité pour générer des analyses décennales permettant d'identifier et de cibler les populations susceptibles d'être vulnérables à la sécheresse.

Le point focal ARC, positionné au niveau du SP/DNP-GCA, participe aux rencontres techniques du SAP. Les rapports techniques de suivi de la campagne ne font pas l'objet de diffusion au niveau national et sont réservés à un usage interne.

## **2.2 Les dispositifs d'analyse et de décision du DNP-GCA au niveau central**

Etant donné les enjeux cruciaux liés à l'analyse consensuelle, à la planification et au suivi conjoints, le DNP-GCA dispose de différents mécanismes de concertation dans les différents domaines techniques couverts par ses structures. Le GTI SAP est chargé de veiller à la collecte, au traitement des informations relatives à la situation alimentaire et de veiller à la transmission régulière d'informations fiables. Coordonné par la CC/SAP, il regroupe les ministères en charge de la Santé Publique, de la Météorologie, de la protection des végétaux, des statistiques agricoles, du Commerce, de la santé animale, ainsi que les Directions du système d'informations sur les marchés céréaliers et celui des marchés de bétail.

Le système d'information des HEA mis en place au départ par un consortium d'ONG internationales dont SCI est en voie d'institutionnalisation sous la coordination de la CC/SAP. Les travaux pour les analyses bi-annuelles Outcome HEA font aussi appel aux structures du GTI et ainsi qu'à des cadres techniques du Ministère de l'agriculture provenant des régions et départements concernés.

La CC/SAP coordonne également la cellule nationale d'analyse du Cadre harmonisé qui rassemble les institutions du GTI parmi de nombreuses autres structures techniques (UN, ONG, FEWS NET) et de nombreux cadres venant des régions.

Finalement la structure de concertation qui se trouve en bout de chaîne pour la préparation du plan de soutien est toujours sous la coordination de la CC/SAP et rassemble pratiquement les mêmes structures et les mêmes personnes que celles mentionnées ci-dessus.

En conclusion la CC/SAP doit assurer clairement son rôle de coordination dans tous les différents mécanismes d'analyse et de ciblage des zones vulnérables devant bénéficier d'appui dans le cadre du plan de soutien.

### 3. INVENTAIRE ET CARTOGRAPHIE DES DONNÉES POUR L'ALERTE PRÉCOCE

Ce chapitre présente un recensement des informations existantes et régulièrement mises à jour pour l'alerte précoce au Niger.

Cet état des lieux commence par la description des sources d'information primaire dont la collecte est coordonnée par le DNP/GCA et en particulier la CC/SAP. Les données produites par chacun de ces outils de collecte couvrent une très large gamme de thématiques liées à la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et sont majoritairement de type qualitatif. Ces données sont collectées spécifiquement pour fournir les informations dont a besoin le dispositif. Il s'agit de :

- La fiche d'identification des zones vulnérables
- Le suivi permanent des zones vulnérables
- Les observatoires de suivi de la vulnérabilité (OSV) et les Systèmes Communautaires d'Alerte Précoce et de Réponse à l'Urgence (SCAP-RU)

Sont présentées ensuite les enquêtes ménages basées sur des échantillons de couverture nationale qui traitent pratiquement tous les champs thématiques de la vulnérabilité des ménages:

- L'enquête nationale sur la vulnérabilité (EVIAM)
- Les sites sentinelles

Et pour finir sont exposés les trois principaux exercices d'analyse nationale coordonnés par la CC/SAP qui aboutissent au ciblage des interventions.

- Les analyses Outcome HEA
- Le Cadre Harmonisé
- Les rencontres techniques du SAP ( parfois aussi appelées rencontres techniques du Dispositif)

L'inventaire se poursuit avec la revue des informations collectées par les nombreuses institutions nationales faisant partie du groupe de travail interdisciplinaire (GTI) participant aux analyses du cadre harmonisé<sup>4</sup> apportant chacune des données leur domaine de compétence spécifique. Il faut noter que ces informations sont collectées pour les besoins du secteur et leur utilisation n'est donc pas spécifique ni exclusive au DNP/GCA.

- Les données météorologiques (Direction de la météorologie nationale - DMN).
- Les données hydrologiques (La Direction Générale des Ressources en Eau – DGRE).
- Les données sur la production agricole avec les estimations de production (Direction de la Statistique - Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage), et les données sur les ennemis des

---

<sup>4</sup> Le Cadre Harmonisé (CH) est un exercice d'analyse et d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire, mis en œuvre avec une méthodologie standard dans tous les pays du CILSS . Au Niger il est coordonné par la CC/SAP et bénéficie de la participation de l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux actifs dans le domaine de la prévention et gestion des crises alimentaires.



cultures ( Direction Générale de la Protection des Végétaux – DGPV- et le Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLA).

- Les données sur la production animale, concernent essentiellement la qualité des pâturages et la disponibilité en fourrage (Direction Du Développement Pastoral -DDP), le Bulletin de surveillance Pastorale au Niger coordonné par l'ONG ACF et le suivi de la santé animale (Direction de la Santé Animale DSA/DGSV).

- Les données sur les marchés agricoles et de bétail collectées par les SIMa et SIMb) - ainsi que les stocks de produits vivriers disponibles (Ministère du commerce).

- Les données concernant le suivi hebdomadaire des indicateurs épidémiologiques et nutritionnels (maladie à déclaration obligatoire et admissions dans le centre de réhabilitation nutritionnel), fournies par la Direction de la Statistique et La Direction de la Nutrition du Ministère de la Santé Publique. Du plus une enquête nutritionnelle est mise en œuvre chaque année au niveau national en fin de période soudure (enquête SMART – sous la direction de l'INS et du Ministère de la Santé Publique).

Viennent ensuite les informations produites (ou coordonnées) par d'autres structures nationales comme le Bulletin quotidien de la Direction Générale de la Protection Civile qui relève des informations sur les personnes sinistrées et les dégâts matériels et les pertes en vie en cas d'inondation.

Et pour finir l'inventaire présente les informations et analyses produites par des organisations internationales et régionales qui utilisent surtout des données de l'imagerie satellitaire et ne font qu'occasionnellement de la collecte de données primaires sur le terrain : AGRHYMET, FEWS NET et des agences des Nations-Unies : PAM, FAO, UNICEF, OCHA.

L'inventaire ne prend en compte que des informations collectées en routine au minimum une fois par an et qui correspondent à une large couverture au niveau national. Il n'intègre donc pas d'enquêtes localisées portant seulement sur une partie réduite du territoire, ni celles qui sont occasionnelles.

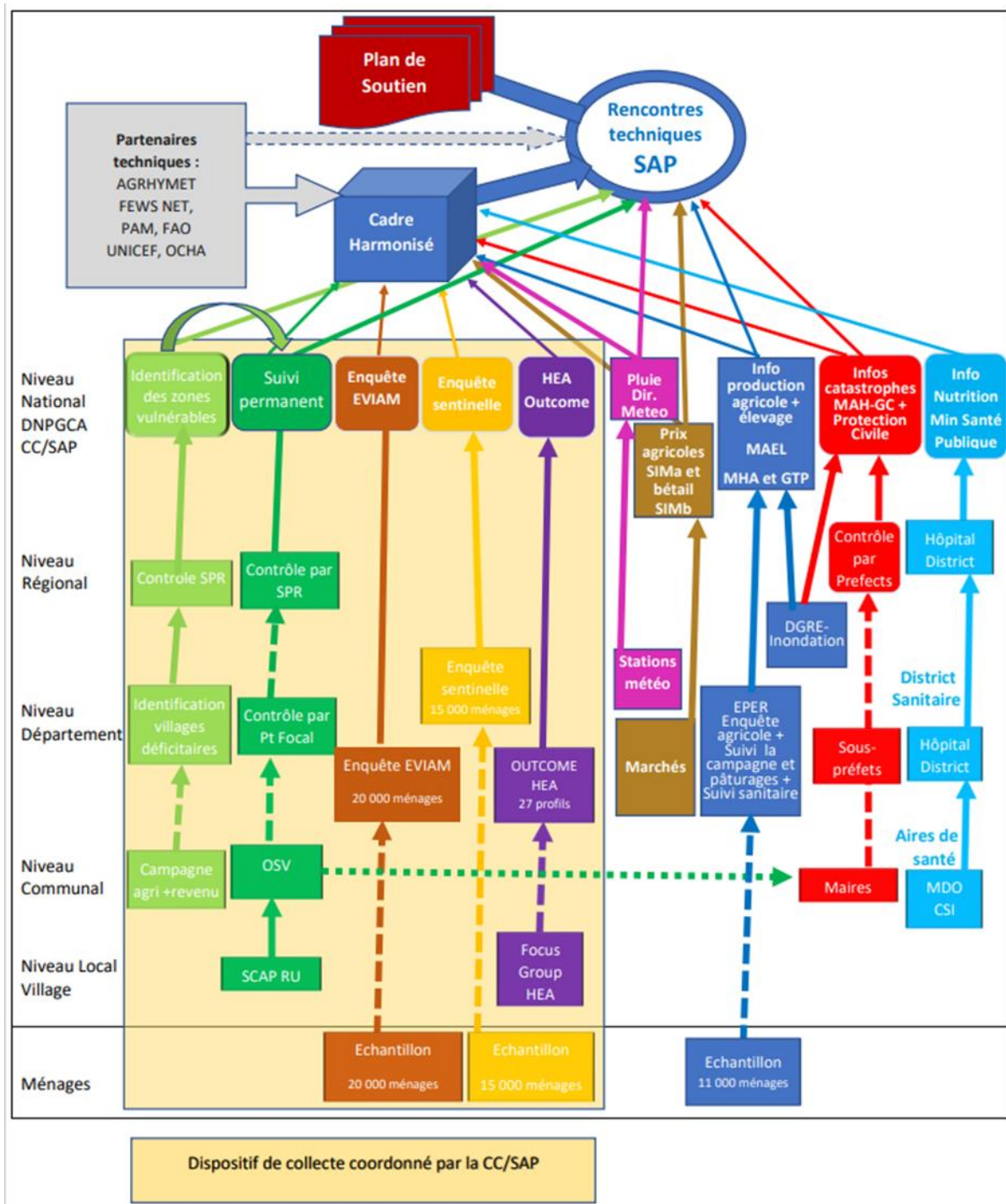
Des synthèses des données décrites ci-dessous sont présentées dans le Calendrier des données disponibles par champs thématiques dans le chapitre 3.5 et également dans les annexes 1 et 2

### **3.1. Les informations d'alerte précoce produites par les structures du DNP-GCA**

La CC/SAP coordonne la mise en œuvre d'une série d'outils et de méthodes pour effectuer le suivi de la vulnérabilité et le ciblage des zones et populations vulnérables. Ces enquêtes ne sont pas toutes réalisées chaque année, car leur réalisation dépend de financements extérieurs qui ne sont pas acquis d'office. Si la CC/SAP assure la coordination de ces enquêtes avec d'autres structures nationales, la collecte des données est souvent le fait soit de services techniques déconcentrés au niveau des régions et départements, soit d'enquêteurs externes.

Les principaux dispositifs de collecte de données coordonnés par la CC/SAP sont repris dans la partie gauche ( encadré jaune) de la figure suivante.

FIGURE 1 : Cartographie des informations et analyses du DNP/GCA



Légende :

CC/SAP : Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce	MAH-GC : Ministère de l'Action Humanitaire / Gestion des Catastrophes
CSI : Centres de santé intégrés	MDO : Maladie à Déclaration Obligatoire
GTP : Groupe de travail pluridisciplinaire (coordonné par la Direction de la météorologie)	OSV : Observatoire de Suivi de la Vulnérabilité (niveau commune)
DNP/GCA : Dispositif National de Prévention et de Gestion Crises Alimentaires	SCAP-RU : Systèmes Communautaires d'Alerte Précoce et de Réponse à l'Urgence
HEA : Household Economy Approach	SPR : Secrétaire Permanent Régional (du CR/PGCCA)
MAEL : Ministère de l'Agriculture et de l'élevage	DGRE : Direction Générale des Ressources en Eau

### 3.1.1. La fiche d'identification des zones vulnérables

Les fiches d'identification des zones vulnérables (FIVZ) sont remplies une fois par an, au début du mois d'octobre au niveau de chaque département par le Comité sous régional de prévention et gestion des crises (CSR) <sup>5</sup> sur base des informations collectées par les différents services techniques départementaux qui apportent leurs contributions dans leur domaine technique spécifique (agriculture, élevage, environnement, santé).

Dans le cas des communes qui comptent des SCAP-RU et un OSV fonctionnel, une FIVZ peut également être remplie au niveau d'une commune. Le renseignement des FIVZ est toutefois rarement réalisé à ce niveau.

La fiche d'identification des zones vulnérables caractérise la situation de chaque entité à la fin du mois de septembre donc vers la fin de la campagne d'hivernage, à partir d'une centaine de questions synthétisées dans 28 indicateurs synthétiques. La majorité de ces informations sont des appréciations qualitatives proposées par les agents des services techniques départementaux du secteur concerné qui se basent sur les données administratives et leurs propres observations. Elles couvrent les domaines suivants :

- La situation pluviométrique : appréciation qualitative des précipitations
- La situation de l'agriculture vivrière
- La situation de l'agriculture de rente
- La situation pastorale
- Les sources de revenus secondaires (non agricoles)
- L'état des marchés céréaliers, à bétail et de consommation
- La situation sanitaire et nutritionnelle
- Les éléments d'alerte

Les capacités d'ajustements en fonction des stratégies d'adaptations mises en œuvre par les populations en cas de conjoncture défavorable

Une section particulièrement importante de cette fiche est le bilan céréalier prévisionnel et l'identification du nombre de villages déficitaires dans chaque commune. Suite au suivi de la campagne agropastorale assuré par les ministères de l'agriculture et de l'élevage, il est établi pour chaque commune, la liste des villages agricoles déficitaires sur le plan céréalier et les villages pastoraux déficitaires sur le plan pastoral. La fiche d'identification des zones vulnérables identifie les villages agricoles déficitaires à plus de 50% sur le plan céréalier. Comme nous le verrons plus loin cette donnée est déterminante pour identifier les zones qui feront l'objet d'un suivi permanent (qui ne correspond pas toujours à la totalité du territoire d'une commune). Cette information est également essentielle pour établir les recommandations de ciblage des interventions au cours des rencontres techniques du SAP qui sont organisées après les analyses du Cadre Harmonisé. L'identification des villages déficitaires est pourtant un exercice délicat et sujet à caution, car aucune donnée quantitative n'est disponible au niveau village pour étayer ces classements. Il s'agit en fait d'une appréciation effectuée par les services de l'agriculture en fonction des observations de terrain réalisées au cours

---

<sup>5</sup> Le CSR/DNPGCA est placé sous la présidence des Sous-Préfet ou de leur représentant. Les membres des CSR sont les représentants des différents services techniques concernés par la prévention et gestion des crises alimentaires : ministère de l'agriculture et de l'élevage y compris service de protection des végétaux, ministère de l'environnement, ministère de la santé, Ministère du Plan, coordination régionale I3N, les ONG, projets, et associations intervenant dans la zone dans le domaine de la sécurité alimentaire.

du suivi de la campagne agricole. Les faibles ressources en personnel et en moyens de déplacement sont des contraintes majeures pour mener à bien ce type d'estimation au niveau de l'ensemble des villages de tous les départements.

Les données des FIZV qui sont en majorité qualitatives sont validées au niveau de chaque département par le CS/R qui travaille sous la coordination technique du point focal du Dispositif dans le département (généralement un agent du Ministère de l'Agriculture). Elle est ensuite transmise au niveau de la Région au SPR qui à son tour est chargé de vérifier la complétude et la cohérence avec les fiches provenant de l'ensemble des Départements de la région.

La fiche est alors envoyée à la CC/SAP à Niamey où seuls les 28 indicateurs synthétiques seront encodés et serviront de base au calcul de la note provisoire de vulnérabilité des départements. Le calcul de cette note de vulnérabilité est effectué en pondérant différemment certains indicateurs en fonction du type de système de production du département : agricole, agro-pastoral ou pastoral.

Le calcul des notes de vulnérabilité des départements est effectué au moyen d'un tableau Excel. En fonction des valeurs de la note, une classe de vulnérabilité est attribuée au département :

- de 0 à 25, la zone est faiblement vulnérable ;
- de 26 à 50, la zone est moyennement vulnérable ;
- de 51 à 75, la zone est extrêmement vulnérable ;
- de 76 à 100, la zone est en état de famine.

L'annexe 4 présente les tableaux de référence utilisés pour effectuer le calcul de la note de vulnérabilité.

L'absence d'encodage du détail des données des FIZV doit être soulignée. En effet les FIZV contiennent des informations essentielles pour expliquer et contextualiser les conclusions synthétiques et la note de vulnérabilité et à ce titre elles apportent des éléments utiles à l'identification des zones vulnérables et à l'élaboration du plan de soutien qui est élaboré désormais dès le mois de janvier, c'est-à-dire avant même que le dispositif de « suivi permanent » ne soit mis en place.

### **3.1.2. Le suivi permanent des zones vulnérables**

C'est un dispositif mis en place par la CC/SAP pour suivre mensuellement l'évolution de la situation de vulnérabilité alimentaire dans les zones vulnérables, c'est-à-dire dans les départements ou communes pour lesquelles il a été décidé de faire un suivi permanent du fait de leur note de vulnérabilité élevée (c'est-à-dire une note supérieure ou égale à 26). Pour rappel, la note de vulnérabilité est établie à partir des données collectées au moyen de la fiche d'identification des zones vulnérables remplie chaque année à la fin du mois de septembre. Le suivi permanent est donc réalisé uniquement en période post-récolte (+/- à partir de novembre/décembre, et ce jusqu'à la fin de la période de soudure). Il ne concerne donc pas l'entièreté du territoire et les zones suivies varient d'année à l'autre.

Il est important de souligner le fait que le suivi permanent fait remonter de l'information plus désagrégée que tous les autres éléments du dispositif. En effet l'unité de base de la collecte est la commune, voire parfois des zones vulnérables de taille plus réduite.

Le suivi permanent repose sur la collecte d'informations au niveau des Communes par des agents de terrain (Services déconcentrés de l'État). Dans les communes où il existe des OSV et des SCAP/RU fonctionnels, les informations recueillies par ces derniers sont compilées par les OSV (à travers une fiche de synthèse qui prend en compte toutes les informations fiables) et sont utilisées pour remplir la fiche de suivi permanent des zones vulnérables. Le traitement des fiches de suivi permanent est par ailleurs une des principales voies par laquelle des données collectées à travers le réseau des SCAP-RU peuvent être valorisées. L'information du suivi permanent est validée au niveau des départements par le CSR/PGCA (Services techniques départementaux) puis transmise à la CC/SAP, via le SPR, avec une

copie au CR/PGCA. Les informations fournies dans la fiche de suivi permanent sont en majorité des appréciations qualitatives, mais quelques données quantitatives sont également présentées (prix des produits agricoles, données sanitaires).

La fiche de suivi permanent couvre les domaines suivants :

#### La situation générale

- Le suivi des marchés des céréales et du bétail, (évolution des prix, appréciation qualitative des quantités échangées),
- L'estimation des stocks paysans, ceux des banques de céréales et les stocks détenus par les commerçants et les stocks publics,
- La situation pastorale : appréciation qualitative de l'état des pâturages, des points d'eau et l'état sanitaires des troupeaux,
- L'évolution de l'état de santé et la nutrition, (information collectée auprès des structures de santé),
- L'existence de conflits (pour le mois en cours),
- Les éventuels événements exceptionnels (incendie, feu de brousse, inondation, vents violents),
- L'évolution des revenus des ménages (pour le mois en cours).

#### Les stratégies d'adaptations et les indicateurs d'alertes :

- Les modifications dans l'alimentation des populations,
- Le recours à l'emprunt,
- Les ventes inhabituelles (jeunes reproductrices, biens personnels),
- L'exode saisonnier inhabituel.

Il convient de noter que les risques sécuritaires ne sont pas mentionnés parmi les indicateurs d'alerte, alors que ces situations tendent à se manifester sur des territoires de plus en plus étendus.

A cause d'un manque de financement au cours des dernières années, le système de suivi permanent a été très perturbé et seulement une partie des départements envoie régulièrement leur fiche de suivi à la CC/SAP. Par exemple en 2021, la CC/SAP n'a reçu qu'au mois de juin les fonds pour le paiement des primes des agents impliqués dans les missions de terrain nécessaires au renseignement des fiches de suivi. Le démarrage du suivi a donc été trop tardif pour que ces données puissent être prises en compte dans la mise à jour de plan de soutien 2021<sup>6</sup>.

Il est important de signaler que depuis 2014-2015, le SAP ne produit plus de bulletins sauf en cas d'événements exceptionnels pour lesquels des notes techniques sont élaborées, par exemple en cas de fortes inondations (2019) ou dans le cadre de la crise COVID-19 (2020).

### **3.1.3. Les observatoires de suivi de la vulnérabilité (OSV) et les Systèmes Communautaires d'Alerte Précoce et de Réponse à l'Urgence (SCAP-RU)**

Au niveau communal et local, les Communes devraient en principe être toutes être dotées d'Observatoires de suivi de la vulnérabilité (OSV), qui représentent un cadre de concertation communal sur les questions de suivi de la vulnérabilité et de prévention, gestion des catastrophes et crises alimentaires et de Systèmes Communautaires d'Alerte Précoce et de Réponses aux Urgences (SCAP-RU), qui sont des structures communautaires. Ces deux structures se trouvent sous la tutelle du SP du DNP-GCA et c'est la CC/SAP qui est responsable d'apporter un soutien et de faire la promotion

---

<sup>6</sup> Cette situation s'explique en partie par le fait que les bailleurs du DNP-GCA ont tendance à financer en priorité les enquêtes statistiques (EVIAM, HEA, sites sentinelle) au détriment du Suivi permanent

de ces mécanismes locaux de suivi. Ces structures fonctionnent sur la base d'une participation volontaire.

Bien que des OSV aient été créés dans environ les deux tiers des communes, il est probable qu'actuellement moins de la moitié des communes sont dotées d'un OSV et de SCAP-RU fonctionnels. En effet parmi les communes où des OSV ont été mis en place, il est courant de constater que les OSV qui n'ont pas bénéficié d'un soutien de programmes d'assistance technique (financé par des ONG, par exemple) n'ont pas maintenu un niveau de fonctionnement satisfaisant ou ils sont simplement inactifs. La CC/SAP a entamé un travail d'évaluation de l'état de fonctionnement des OSV au deuxième semestre 2021.

Les données des SCAP-RU concernent l'identification des indicateurs de crise ou d'alerte dominants dans les 6 domaines suivants : sécurité alimentaire, santé humaine et nutrition, environnement et gestion des ressources naturelles, événements extrêmes et changement climatique, relations sociales et prévention des conflits. Ces données qualitatives sont collectées en principe chaque mois par un groupe de volontaires au niveau village et une fiche papier est transmise au niveau de l'OSV, qui se charge de vérifier, traiter, analyser, valider et diffuser les données fournies .

Il faut noter que les données fournies par les SCAP-RU ne sont pas transmises à la CC/SAP. Elles sont utilisées par les OSV lors du remplissage des fiches d'identification des zones vulnérables et des fiches de suivi.

Il est important de mentionner que des essais ont été mis en place pour transférer directement les données des SCAP-RU vers la CC SAP au moyen de smartphones (via un serveur ODK) . Cette modalité de transfert n'a pas été adoptée à grande échelle. En effet, étant donné la nature du système de collecte au niveau village, les informations d'alerte doivent nécessairement être vérifiées au niveau de la commune, du département et de la région avant d'être transmises à la CC/SAP à Niamey. La CC SAP n'a pas trouvé de solutions techniques qui permette l'envoi direct des données des SCAP-RU sur les serveurs à Niamey tout en permettant un contrôle de qualité dans les départements et régions

La remontée directe des données des SCAP-RU vers la CC/SAP sans cette phase de contrôle et de compilation au niveau communal et départemental serait probablement contre-productive.

#### **3.1.4. Les analyses Outcome HEA**

Depuis 2014, la CC/SAP a adopté progressivement l'approche HEA qui avait été expérimentée auparavant au Niger par l'ONG Save the Children. Celle-ci permet d'enrichir les analyses du CH par une meilleure connaissance des moyens d'existence des ménages et sur leur capacité à s'adapter aux changements dans la situation économique qui les entoure. Cette approche donne également des indications sur la possibilité qu'ont et auront les ménages à satisfaire leurs besoins alimentaires et non alimentaires jusqu'aux prochaines périodes de récoltes. Toutes les données et analyses sont détaillées pour les 4 classes de richesses (de très pauvre à plus aisé).

Pour le Niger, un total de 30 profils HEA ruraux ont été établis. Ils concernent 8 des 14 zones des moyens d'existence ayant été identifiées lors d'études menées par FEWS-Net en 2011.

L'analyse des résultats au moyen des paramètres clés (Outcome analysis) est réalisée deux fois par an (octobre/novembre et mars) sur chacun de ces 30 profils. Elle a pour finalité d'estimer la disponibilité des ressources au niveau des ménages permettant à ces derniers de satisfaire leurs besoins minimaux alimentaires ainsi que d'autres revenus en espèces nécessaires pour le soutien des moyens d'existence locale.

La collecte des données et les analyses Outcome sont coordonnées par la CC/SAP et réalisées avec la participation active des différents services techniques départementaux, les représentants des structures SIMa/SIMb, les ministères, quelques grandes ONG internationales comme Save the Children et Oxfam très impliquées au niveau du DNP-GCA et FEWS-Net.

Les analyses Outcome sont réalisées à partir de la mise à jour d'une liste restreinte de paramètres clés, c'est-à-dire ceux qui correspondent aux sources de nourritures, aux revenus et aux dépenses les plus déterminantes de chaque zone analysée. Si la majorité des données utilisées pour ces analyses sont collectées en routine par les services techniques, d'autres données plus spécifiques doivent être collectées dans les semaines précédant les ateliers d'analyse HEA. Deux seuils d'alerte sont proposés comme référence pour l'analyse de la conjoncture : le seuil de protection des moyens d'existence (DPME) et le seuil de survie (DS).

Les résultats des analyses Outcome HEA trouvent leur utilisation lors des analyses du cadre harmonisé principalement comme preuve directe de :

- **L'indicateur de résultat « consommation alimentaire » et**
- **L'évolution des moyens d'existence.**

### **3.1.5. L'enquête nationale sur la vulnérabilité (EVIAM)**

L'enquête nationale sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages ruraux au Niger est mise en œuvre une fois par an dans la période qui suit les récoltes de céréales entre octobre et février selon les années. Elle est basée sur un échantillon de plus ou moins 20.000 ménages et couvre l'ensemble du milieu rural du pays ainsi que les centres urbains secondaires (chefs-lieux des départements).

Les résultats de l'EVIAM sont représentatifs au niveau départemental, régional et national.

L'enquête est habituellement réalisée dans le cadre d'un partenariat avec la CC/SAP, la CCA, l'INS, le PAM, la FAO, UNICEF, FEWS-Net, Save the Children. Son coût élevé (ex : plus de 270 millions de FCFA 2016) est couvert totalement par la coopération internationale. Depuis 2015 la collecte et la transmission des données sont réalisées directement sur « smartphones ». Les bases de données sont traitées et conservées au niveau de la CC/SAP et de l'INS qui contribue à assurer la qualité générale du travail.

Les informations collectées par l'EVIAM sont donc très nombreuses et variées et une partie de celles-ci permet d'identifier les risques, les chocs ou leurs conséquences directes sur la sécurité alimentaire des ménages. Le contenu des questionnaires varie légèrement d'une année à l'autre. Les sujets abordés habituellement sont les suivants:

- Une vingtaine de questions porte sur les productions agricoles de la campagne écoulée et les stocks disponibles, et apporte des éléments de comparaison avec les années précédentes.
- Une série de questions porte sur les dépenses alimentaires et non-alimentaires, en précisant si celles-ci ont été payées au comptant ou bien si elles ont fait l'objet d'un crédit.
- Des questions permettent d'estimer les transferts sociaux dont ont bénéficié les ménages au cours des 12 derniers mois.
- Un module fournit toutes les données nécessaires au calcul du score de consommation alimentaire des ménages (la classe d'aliments consommés au cours des 7 derniers jours, la fréquence de consommation ainsi que l'origine de ceux-ci).
- Un module complémentaire vise la mesure du périmètre brachial des enfants de moins de cinq ans et caractérise leur alimentation.
- Un module de l'enquête identifie les principales difficultés ou chocs auxquels les ménages ont été confrontés au cours des 12 derniers mois.
- Un module concerne les dégâts subis par les ménages dus aux inondations.
- Un module concerne les stratégies d'adaptation mises en œuvre par les ménages et la fréquence de l'adoption des comportements inhabituels.
- Enfin, un module apporte également beaucoup de détails sur les migrations.

L'enquête EVIAM comporte également un questionnaire "village", qui est administré dans chaque village échantillon à des Focus Group, regroupant les chefs traditionnels, les notables, les leaders d'opinion et les agents des services techniques présents dans la localité. Cette enquête est utilisée pour recueillir des informations qualitatives relatives à la campagne agro- pastorale, aux prix des céréales et du bétail, aux problèmes auxquels sont confrontées les populations et à la situation nutritionnelle des enfants. Il semble toutefois que cette partie des enquêtes soit peu exploitée.

Un des principaux résultats de cette enquête est de déterminer les proportions des populations de chaque département dans chacune des classes d'insécurité alimentaire (sévère, modérée, à risque et en sécurité). Cette information est une donnée essentielle pour la classification des ménages en classes de risque (ou phase) au cours de l'analyse du CH. En fait, c'est la seule source de données quantitatives disponibles qui permette de réaliser une catégorisation des ménages par département. Cette analyse est effectuée sur la base de cinq indicateurs (la durée des stocks alimentaires disponibles, la consommation alimentaire, le nombre d'UBT (Unité de Bétail Tropical), la part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales et les stratégies d'adaptation).

D'autres données tirées des enquêtes EVIAM sont utiles pour les analyses du cadre harmonisé :

- Changement dans les profils de dépenses alimentaires
- Pourcentage des revenus affectés aux dépenses alimentaires
- Proportion des ménages consommant les aliments moins préférés
- Approvisionnement en eau ( Prix de l'eau et Types de sources d'eau
- Composition des repas , Nombre de repas / j
- Indice de Diversité Alimentaire et Score Consommation alimentaire
- Proportion de personnes migrantes dans le ménage
- Durée des stocks alimentaires des ménages
- Stratégies d'adaptation (CSI)
- Possession des biens de production, tels que bicyclettes et outils agricoles, et changements récents en matière de propriété.

Si certaines données des enquêtes EVIAM sont utilisées systématiquement dans les analyses du CH, on, ne peut que déplorer le fait que bon nombre de données produites chaque année par ces enquêtes restent largement sous-exploitées et que les séries de données pluriannuelles sont très peu analysées.

L'enquête EVIAM est en principe réalisée chaque année, mais des problèmes de financement sont parfois des motifs d'annulation, de retard ou de modifications de protocole. En 2019 il n'y a pas eu d'EVIAM alors qu'en 2021, l'enquête n'a été réalisée que sur les zones identifiées comme vulnérables soit 27 départements et un échantillon réduit de 7700 ménages .

### **3.1.6. Les sites sentinelles**

Parallèlement à l'enquête EVIAM des enquêtes « sites sentinelles » sont réalisées sur l'ensemble du pays sur base d'un échantillon représentatif au niveau département. Elles ont été réalisées régulièrement depuis 2014<sup>7</sup>. Le principal objectif des enquêtes sentinelles est de contribuer au suivi permanent des zones vulnérables. Au départ, elles étaient réalisées deux fois par an (la première avait lieu en février–mars et la seconde en août–septembre) de manière à couvrir le pré-soudure et la soudure. Mais au cours des dernières années, elles n'ont été réalisées qu'une seule fois et tardivement (10/2019 et 10/2020) à cause retard dans le financement des enquêtes. Ces dernières années, les enquêtes EVIAM et Sentinelles ont donc été réalisées l'une et l'autre en période post-

---

<sup>7</sup> Avant d'adopter un échantillon sur l'ensemble du pays, les enquêtes sites sentinelles avaient été expérimentées sous une approche assez différente : par exemple en 2007 l'échantillon ne portait que sur les zones identifiées comme vulnérables en fin campagne par la CC/SAP et l'enquête était réalisée tous les 2 mois.



récolte, avec peu d'intervalles de temps entre-elles, ce qui n'est probablement pas le calendrier le plus opportun.

Le dispositif de l'enquête est assez similaire à celui de l'EVIAM avec une taille de l'échantillon entre 15.000 et 20.000 ménages.

Les protocoles d'échantillonnage de l'EVIAM et des enquêtes sentinelles diffèrent au niveau du tirage. Pour l'EVIAM une grappe peut couvrir plusieurs villages (qui doivent alors tous faire l'objet d'un recensement exhaustif), alors que pour l'enquête Sentinelle tout l'échantillon de la grappe est pris dans un seul village, ce qui allège le dispositif de collecte.

Les questions posées sont également analogues à celles de l'EVIAM. Une des différences notables est l'absence de modules sur l'estimation des productions agricoles de la dernière campagne ainsi que sur les dégâts d'inondations.

Les principaux domaines couverts sont :

- Caractérisation socio-économique des ménages (principales activités économiques, sources d'eau, d'énergie, type de logement)
- Biens détenus
- Possession de bétail
- Dépenses des ménages et leur structure
- Situation alimentaire ( Disponibilité, stock, SCA, SDA)
- Stratégies d'adaptation ( CSI)
- Sources de revenus ( y compris transferts monétaires)
- Assistance alimentaire reçue
- Indice de richesse
- Migration (y compris estimation des revenus).

L'échantillon des enquêtes diffère parfois d'une enquête à l'autre afin de répondre à des objectifs complémentaires. Par exemple en 2019, l'enquête a cherché à apprécier la situation alimentaire des ménages vivants dans les camps de réfugiés et son impact sur celle des ménages de leurs zones d'accueil. L'échantillon a inclus deux camps de réfugiés et les communes dans lesquels ces camps sont situés (l'un dans la région de Diffa, l'autre de Tillabéri) de sorte que des analyses ont pu être réalisées sur ces camps et communes.

Le tirage de l'échantillon est effectué par l'INS, mais la mise en œuvre est réalisée directement sous la supervision de la CC/SAP en partenariat avec le PAM, la FAO, des ONG de l'alliance (SAVE THE CHILDREN, OXFAM, ACF, CONCERN, COOPI) et FEWS-Net Niger. Les enquêteurs sont des cadres des services techniques dans les départements et les communes. Un des avantages de ce choix des enquêteurs est leur bonne connaissance du terrain.

Tout comme pour l'EVIAM il convient de souligner que les résultats de ces enquêtes semblent peu exploités en dehors des analyses du CH et que de manière générale l'exploitation des séries pluri-annuelles de données semble presque inexistante.

Le coût d'une enquête sentinelle est d'environ 150 millions de FCFA. Son financement est exclusivement supporté par la coopération technique internationale. Leurs résultats sont utilisés au niveau des analyses du « cadre harmonisé ». Les données de ces enquêtes sont stockées sur le serveur de la CC/SAP.

### **3.1.7. Le Cadre Harmonisé**

Le Cadre Harmonisé (CH) est un exercice d'analyse et d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire. Il permet de réaliser une classification de la sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë dans le but d'aider à la prise de décision. Aucune

collecte d'information primaire n'est effectuée dans la cadre de cet exercice. Ses résultats méritent toutefois d'être repris dans cet inventaire, car ils sont le fruit d'un travail collégial qui se base sur la plupart des données reprises dans cet inventaire. La mise en œuvre du CH pilotée au niveau régional par le CILSS est appliquée dans l'ensemble des pays de la sous-région. Coordonnée par la CC/SAP, la cellule nationale d'analyse réalise deux fois par an ses analyses (en général au mois de novembre et au mois de mars) avec la participation d'une dizaine de services techniques nigériens, des agents techniques du dispositif dans les régions (SPR, SGA, DREL, DRA) et de partenaires ONG et organisations internationales et de coopération technique (FAO, PAM, UNICEF, FEWS NET, AGRHYMET, ...). Cette large participation lui donne accès à pratiquement toute l'information existante et à jour dans les multiples secteurs concernés par la SAN.

Il est important de souligner que la classification du CH porte sur les départements et ne donne donc pas d'indication pour un ciblage géographique à l'intérieur de ceux-ci. Ce travail de ciblage géographique plus fin est réalisé au niveau des rencontres techniques du SAP qui sont organisées habituellement quelques semaines après l'analyse du Cadre Harmonisé.

L'analyse par le CH repose sur un cadre conceptuel fort complet qui est exposé dans la figure ci-dessous qui illustre la façon dont les principaux aspects des cadres conceptuels sont intégrés pour orienter l'analyse CH. La classification générale de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë se base sur l'ensemble des preuves au niveau des résultats de sécurité alimentaire et nutritionnelle et des facteurs contributifs.

Cette analyse de synthèse est réalisée à l'échelle départementale sur base des données produites à partir des enquêtes et outils de collectes décrits ci-dessus (identification des zones vulnérables et villages déficitaires, EVIAM, enquêtes sentinelles, suivi permanent des zones vulnérables (éventuel), OSV, SCAP-RU, HEA outcome analysis. A celles-ci s'ajoutent de nombreuses autres sources de données telles que celles produites par les SIMa, SIMb, les résultats définitifs des enquêtes agricoles, les données nutritionnelles (par exemple les enquêtes SMART), les données sur l'hydraulique, des rapports des structures nationales, etc. Des images satellitaires sur les précipitations ou la croissance de la végétation sont aussi parfois utilisées.

FIGURE 2 : Cadre analytique du Cadre Harmonisé CH 2.0

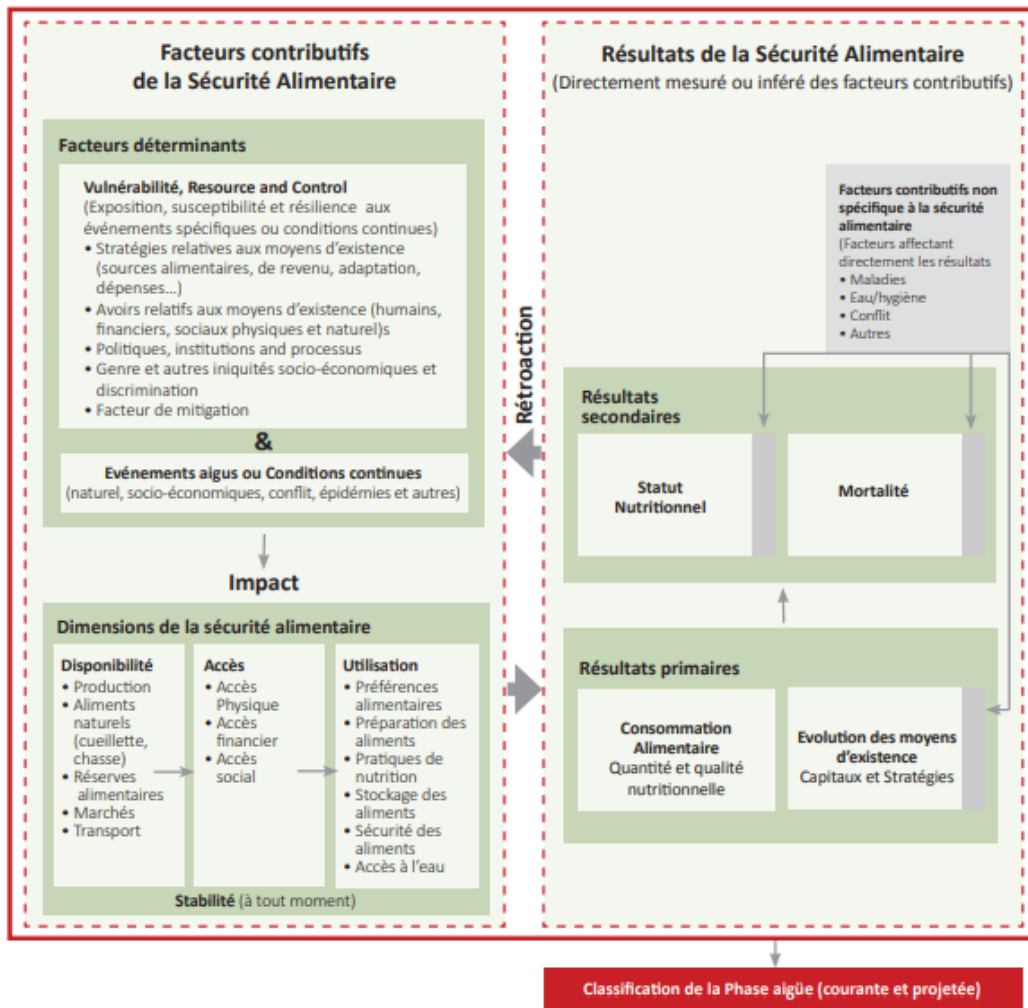


TABLEAU 1 : Table de Référence des Preuves directes pour le Cadre Harmonisé

Nom des phases	Phase 1 Aucune/Minimale	Phase 2 Sous pression	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Catastrophe/ Famine
<b>Description Phases</b>	Les ménages sont capables de couvrir leurs besoins essentiels, alimentaires et non alimentaires, sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles pour accéder aux aliments et aux revenus.	Les ménages ont une consommation alimentaire minimale mais ne sont pas capables de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles.	Les ménages ont des déficits alimentaires qui se reflètent par des taux de Malnutrition aiguë élevés ou supérieurs à la normale ; OU sont marginalement capables de couvrir le minimum de leurs besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence ou en employant des stratégies d'adaptation de crise.	les ménages ont des larges déficits alimentaires, ce qui résulte en une malnutrition aiguë très élevée ou une mortalité excessive ; OU sont capables de mitiger les larges déficits alimentaires employant des stratégies d'adaptation d'urgence et en liquidant leurs avoirs.	Les ménages ont un extrême manque d'aliments et sont incapables de couvrir autres besoins même en employant des stratégies. Mort et taux de malnutritions extrêmement critiques sont évidents. (Pour la classification en Famine, des taux de malnutrition et de mortalité très élevés sont nécessaires).
<b>Objectifs</b>	Action requise pour développer la résilience et réduire les risques de catastrophe.	Action requise pour réduire les risques de catastrophe et protéger les moyens d'existence.	Protéger les moyens d'existence, prévenir.	Sauver les vies et les moyens d'existence.	Prévenir les décès à grande échelle et éviter l'effondrement total des moyens d'existence.
<b>Consommation alimentaire</b>	<b>HDDS</b> : >=5 groupes <b>SCA</b> : Consommation acceptable et stable : Pauvre < 5%  <b>HHS</b> : nulle Score = 0 <b>rCSI</b> : 0-3 <b>HEA<sup>9</sup></b> : DPME = 0%	<b>HDDS</b> : 4 groupes <b>SCA</b> : Consommation acceptable mais en détérioration : Pauvre : 05-10% ou Pauvre + Limite: 15- 30%  <b>HHS</b> : faible Score = 1 <b>rCSI</b> : 4-18 <b>HEA</b> : DPME < 80%	<b>HDDS</b> : 3 groupes <b>SCA</b> : Consommation limite : Pauvre 10-20% ou Pauvre + Limite : 30% et plus  <b>HHS</b> : modérée Score 2- 3 <b>rCSI</b> : ≥ 19 <b>HEA</b> : DPME≥80% ou DS < 20%	<b>HDDS</b> : 2 groupes <b>SCA</b> : Faible consommation : Pauvre ≥ 20%  <b>HHS</b> : grave Score = 4 <b>rCSI</b> : ≥ 19 <b>HEA</b> : DS ≥ 20% et < 50%	<b>HDDS</b> : 0- 1 groupe <b>SCA</b> : Inférieur à consommation faible (ND)  <b>HHS</b> : très grave Score = 5- 6 <b>rCSI</b> : ≥ 19 <b>HEA</b> : DS : ≥ 50 %
<b>Évolution des moyens d'existence</b>	Au moins 80% des ménages n'ont mis en œuvre aucune stratégie d'adaptation négative	Au moins 20% des ménages ont mis en œuvre des stratégies d'adaptation de stress ou pire et <b>moins de 20%</b> ont mis en œuvre des stratégies d'adaptation de crise ou d'urgence	Au moins 20% des ménages ont mis en œuvre des stratégies d'adaptation de crise ou pire et moins de 20% ont mis en œuvre des stratégies d'adaptation d'urgence	Au moins 20% des ménages ont mis en œuvre des stratégies d'adaptation d'urgence	ND
<b>État nutritionnel</b>	<b>Malnutrition aiguë globale</b> : < 5%  <b>Prévalence IMC &lt;18,5 kg/m<sup>2</sup></b> : <5%	<b>Malnutrition aiguë globale</b> : 5-10%  <b>Prévalence IMC &lt;18,5 kg/m<sup>2</sup></b> : 5- 9.9%	<b>Malnutrition aiguë globale</b> : 10-15 %  <b>Prévalence IMC &lt;18,5 kg/m<sup>2</sup></b> : 10-19.9%	<b>Malnutrition aiguë globale</b> : 15-30%  <b>Prévalence IMC &lt;18,5 kg/m<sup>2</sup></b> : 20-39.9%	<b>Malnutrition aiguë globale</b> : ≥ 30%  <b>Prévalence IMC &lt;18,5 kg/m<sup>2</sup></b> : 20-39.9%
<b>Mortalité</b>	<b>TBM</b> : <0,5/10000/ jour  <b>TMM5</b> : ≤1/10,000/ jour	<b>TBM</b> : <0,5/10000/ jour  <b>TMM5</b> : ≤1/10,000/ jour	<b>TBM</b> : 0,5-1/10000/ jour  <b>TMM5</b> : 1-2/10 000/ jour	<b>TBM</b> : 1-2/10 000/jour OU 2 x la référence  <b>TMM5</b> : 2- 4/10 000/ jour	<b>TBM</b> : > 2/10 000/jour  <b>TMM5</b> : > 4/10 000/ jour

Le CH classe les départements en 5 phases : minimale, sous pression, crise, urgence, famine. Un département est classé dans une phase donnée à partir du moment où au minimum 20 % de sa population répond aux critères de la phase.

Fin 2019 une nouvelle version du Manuel de CH a été publiée. La version 2.0<sup>8</sup> intègre un certain nombre de nouveautés, tout en restant en cohérence avec le cadre analytique initial. Les modifications apportées concernent notamment :

- des changements dans le seuillage de certains indicateurs de résultats (HDDS, rCSI, MAG/MUAC, HEA...),
- des indications plus précises sur le processus d'identification des types et des niveaux des impacts des facteurs contributifs sur les résultats de la SAN. Plus particulièrement, il a été développé des seuils d'impact pour certains indicateurs de facteurs contributifs : danger et vulnérabilité, disponibilité, accessibilité aux aliments et utilisation des aliments y compris l'accès à l'eau potable.
- des clarifications de l'usage des indicateurs pastoraux et leurs impacts sur les résultats de la SAN
- une amélioration de la méthodologie intégrée de calcul du proxy calorique qui prend en compte les productions animales, halieutiques et forestières non ligneuses.

L'analyse prévisionnelle porte sur deux périodes : la situation alimentaire courante, c'est-à-dire celle qui prévaut au moment de l'analyse et qui est valable pour 3 mois (T0 → T+3) et la situation alimentaire projetée qui correspond aux 3 mois suivants (T+4 → T+6). Les résultats du Cadre Harmonisé fournissent pour chaque département le total de la population devant bénéficier d'interventions en soudure et/ou hors soudure en fonction de sa classe de vulnérabilité.

Les analyses du CH présentent une série de forces parmi lesquelles on peut signaler :

- Approche holistique utilisant des cadres d'analyse incluant toutes les dimensions de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Importance accordée à la participation très large des intervenants dans le secteur de la SAN (Services techniques, ONG et agences internationales) ;
- Protocole permettant de construire la convergence d'un éventail de preuves pour aboutir à des résultats consensuels pertinents. Des débats sont possibles pour arriver à des consensus avec un arbitrage par des experts indépendants connaissant bien les méthodes et les domaines techniques (participation de cadre de AGRHYMET, FEWSNET, PAM, etc.) .
- Utilisation du critère de fiabilité des preuves qui tient compte des incertitudes concernant les estimations des indicateurs et qui permet de pondérer les analyses en fonction du degré de confiance qui peut être attribué à chaque information. Cette approche pragmatique et prudente est très innovante pour des services techniques nationaux qui ont parfois tendance à défendre sans nuance l'utilisation de données dont la fiabilité est faible.
- Caractère régional et standard du dispositif rendant possible la comparaison sur plusieurs années y compris entre pays.
- Clarté des modules de communication des rapports d'analyse standard et leur utilisation pour la sous-région.

Quelques faiblesses peuvent également être épinglées

- L'échelle départementale d'analyse. Les départements sont souvent très étendus et très peuplés (beaucoup de départements ont plus 500.000 habitants et abritent de grandes

---

<sup>8</sup> Voir : [http://www.cilss.int/wp-content/uploads/2019/10/CH-manuel-2.0\\_Fr-finalWeb.pdf](http://www.cilss.int/wp-content/uploads/2019/10/CH-manuel-2.0_Fr-finalWeb.pdf)

diversités écologiques et socio-économiques dont les analyses du CH ne peuvent tenir compte.

- Importance du poids donné aux données nutritionnelles, alimentaires qui sont rarement disponibles et à jour à l'échelle d'analyse départementale et qui n'ont pas (ou peu) de caractère prédictif.
- La complexité du processus dont la logique n'est probablement maîtrisée que par une minorité des participants.
- Les analyses du Cadre Harmonisé exigent des données que seuls des enquêtes ménages sur de gros échantillons (EVIAM et/ou Sentinelle) peuvent fournir. Or ces enquêtes qui mobilisent beaucoup de ressources sont peu exploitées en dehors des analyses CH.
- Le calendrier de mise en œuvre du CH n'est toujours en accord avec le calendrier agricole, ce qui impose de travailler sur des données d'estimation des productions fort précoces.
- Le manque de données à jour et/ou désagrégées au niveau départemental pour répondre aux exigences des matrices d'analyse.
- La fiabilité des résultats est parfois questionnée par des institutions participantes. Il est remarqué en particulier que ces résultats correspondent à l'identification de besoins en intervention fort élevés même lors d'années de bonne production agricole. Ce constat pourrait s'expliquer par une tendance des analyses du CH au Niger à surestimer certaines situations de vulnérabilité ou bien par le fait que le CH ne différencie pas suffisamment les situations de vulnérabilité structurelle de la vulnérabilité conjoncturelle.

### **3.1.8. Les rencontres techniques du Dispositif**

Les rencontres techniques du dispositif organisées par la CC/SAP ont pour objectif la détermination des zones et populations vulnérables qui seront ciblées par les interventions programmées dans le plan de soutien<sup>9</sup>. Elles rassemblent deux fois par an pendant environ 4 jours, les mêmes partenaires ayant participé aux analyses du cadre harmonisé. La première réunion a lieu fin décembre. Elle se base sur les résultats provisoires de la campagne agricole. La réunion de réévaluation de la situation est organisée au mois de mai, c'est-à-dire à l'entrée de la période de soudure.

Au démarrage de la rencontre nationale, le nombre de personnes à cibler dans chaque département a déjà été établi lors de l'analyse du Cadre Harmonisé. Celui-ci ne sera modifié que pour tenir compte de situations exceptionnelles, qui n'auraient pas pu être prises en compte dans l'exercice du cadre harmonisé, telles que des populations déplacées ou ayant souffert de catastrophes (inondations ou autres). Les rencontres techniques établissent un classement des zones vulnérables dans chaque département en faisant appel à 4 catégories de vulnérabilité: non vulnérable, faiblement vulnérable, moyennement vulnérable et extrêmement vulnérable. Ce classement est établi par zone vulnérable dont les limites correspondent le plus souvent à celle des communes, mais elles peuvent parfois couvrir des parties de communes, voire chevaucher plus d'une commune.

Parmi les sources d'information disponible pour effectuer ce classement les plus importantes sont :

- les chiffres de populations ciblées par le CH pour chaque département et le poids démographique de chaque commune pour répartir les bénéficiaires dans les départements vulnérables.
- les rapports rédigés au préalable dans chaque région suite aux rencontres techniques régionales auxquels ont participé des équipes départementales ainsi qu'un cadre de la CC/SAP. Ces rapports

---

<sup>9</sup> Le Plan de Soutien aux Populations vulnérables est le document-cadre de référence de l'Etat du Niger et de ses partenaires pour la mise en œuvre des actions de prévention et de réponse appropriées dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition, et du pastoralisme. Il constitue l'outil privilégié de dialogue et de plaidoyer pour la mobilisation des ressources et celui qui précise les normes techniques affiliées aux modalités d'intervention pour la réponse aux besoins des populations vulnérables.

contiennent les données sur la campagne qui ont été compilées au niveau régional par les différents Ministères techniques (ex : production agricole et fourragère, prix, des denrées alimentaires, données sanitaires). Le rapport présente également une proposition de classement des communes par département en fonction de leur catégorie de vulnérabilité. Dans la majorité des cas, les zones vulnérables correspondent à des communes, mais lorsque la situation est contrastée au sein des communes celles-ci peuvent être scindées en deux ou plusieurs zones vulnérables (qui sont déterminées par l'identification des villages (et campements nomades) considérés comme déficitaires à plus de 50%).

### **Modalité d'identification des zones d'actions prioritaires pour le plan de soutien**

Pour l'élaboration du plan de soutien, on procède à l'identification des zones d'actions prioritaires. Pour ce faire, une note de hiérarchisation des zones d'actions prioritaires doit être attribuée à chaque zone vulnérable (généralement une commune ou parfois une partie de communes). Cette note est établie à partir de la note de vulnérabilité du département (calculée sur base des données de la FIZV) à laquelle est additionnée une note constituée de la somme des « facteurs aggravant la vulnérabilité des populations » qui est spécifique à chaque zone vulnérable identifiée dans le département.

La procédure suivie pour établir la valeur de ces facteurs aggravants est la suivante.

La procédure suivie pour établir la valeur de ces facteurs aggravants est la suivante.

Etape 1 : Identification des facteurs aggravants la vulnérabilité des populations des zones dont notamment :

- Feux de brousse,
- Enclavement,
- Déroulement de la campagne agropastoral,
- Inondations,
- Mortalité du bétail,
- Faible capacité d'ajustement,
- Afflux de rapatriés et réfugiés.

Etape 2 : Des notes variant de 0 à 2 sont attribuées à chaque facteur aggravant selon le niveau d'impact sur la vulnérabilité de la zone concernée. Ainsi, si :

- Impact fort : 2 ;
- Impact moyen : 1 ;
- Impact faible ou nul : 0.

Etape 3 : Intégration des notes affectées aux différents facteurs aggravants et calcul de la note consolidée.

La note de hiérarchisation des zones d'actions prioritaires = Note de vulnérabilité (du département) + Somme des notes des facteurs aggravants.

Les zones ayant les plus grandes notes sont retenues comme prioritaires.

Il semble également que lors des réunions techniques, les données sur le suivi de la campagne agricole sont dominantes dans les critères de pondération au détriment peut-être des autres dimensions de la vulnérabilité. De ce fait, on ne peut écarter le risque que les classements établis pour le plan de soutien soient parfois biaisés, par exemple par une approche donnant trop d'espace à la dimension production

alimentaire au détriment d'une analyse plus globalisante (faisant appel aux approches de l'économie des ménages).

Lors de l'élaboration du plan de soutien, en plus des populations cibles du CH, d'autres populations à risque sont également prises en compte. Il s'agit d'une part de réfugiés, de déplacés, de populations affectées par les inondations, de rapatriés et d'autre part de populations chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle qui seront soutenues à travers la mise en œuvre de filets sociaux pluriannuels ainsi que de certaines mesures d'accompagnement.

Finalement, on ne peut exclure qu'au-delà des critères techniques décrits ci-dessus pour le ciblage dans le plan de soutien, des considérations politiques (notamment le souci d'éviter d'éventuelles tensions sociales qui pourraient naître d'un sentiment d'iniquité) puissent également être prises en compte au moment d'élaborer ce plan d'intervention.

### **3.2. Les informations produites par les services techniques membres du Groupe de Travail Interdisciplinaire (GTI)**

#### **3.2.1. La Direction de la météorologie nationale (DMN) - Ministère des Transports – Coordination GTP**

La Direction de la météorologie nationale est chef de file du Groupe de travail Pluridisciplinaire (GTP) qui est un collectif de partage et d'analyse d'informations pour le suivi de la campagne agricole. Les structures participantes sont : la Météorologie (Ministère des transports), les Services de l'Hydrologie, la CC/SAP, plusieurs services du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (la Direction des statistiques-DS, la Direction Générale de la Protection des Végétaux - DGPV, et la Direction de la Production et des Industries Animales – DGPIAE. Depuis quelques années, faute de financements, le GTP ne se réunit plus que 2 fois par an (au milieu et en fin de campagne) à l'occasion du passage des missions d'évaluation CILSS/ FAO /PAM.

Un bulletin est produit chaque décade entre juin et septembre pour présenter les contributions envoyées par les partenaires du GTP, accompagnées de brèves analyses. Ce bulletin « agro-hydro-météorologique décadaire » (+/- 4 pages) se limite à une description générale de la situation au niveau national, en apportant dans quelques cas seulement des précisions au niveau départemental ou local, en fonction des données disponibles et de l'intérêt que revêt l'information dans le cadre du suivi de la campagne. Les données présentées sont transmises par les directions départementales et/ou régionales aux différents services centraux qui en assurent la synthèse avant de les transmettre au GTP. Le bulletin est diffusé à de nombreux partenaires par courrier électronique. Il couvre les aspects météorologiques, la situation hydrologique, la situation agricole, la situation pastorale, le suivi des marchés, et également un relevé des phénomènes exceptionnels.

La DMN reçoit les données d'environ 200 stations pluviométriques, mais dans la pratique seulement une centaine d'entre elles transmettent avec régularité leurs données journalières de la hauteur des pluies (mm). La transmission est réalisée au moyen d'un réseau radio de couverture nationale.

Les données les plus intéressantes sont les moyennes décadaires ou mensuelles des précipitations et les cumuls saisonniers surtout lorsqu'ils sont mis en relation avec les données des années précédentes (moyenne sur 30 ans) et les écarts par rapport à la moyenne des années précédentes ou années de références choisies à titre de comparaison pour sa pertinence. Les produits sont diffusés largement au moyen des cartes (couleurs) insérées dans les bulletins décadaires du GTP.

Il faut noter que l'accès aux bases de données détaillées des précipitations par station est payant depuis 2002. Toutefois, dans certains cas très particuliers les institutions publiques peuvent solliciter des exemptions de ces paiements.



### **3.2.2. La Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) / Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement.**

La DGRE effectue le suivi des cours d'eau dans 68 stations établies le long du fleuve Niger et des koris (oueds) : les hauteurs et débits des cours d'eau sont mesurés chaque jour. Une dizaine de stations sont automatiques alors que pour les autres le relevé se fait manuellement. Pour le fleuve et les affluents les relevés sont effectués durant toute l'année alors que pour les points d'eau et les koris les relevés sont limités à la période de juin à décembre

Des bulletins décennaires sont produits en routine ; ceux-ci présentent également des prévisions hydrologiques. En cas d'événements extrêmes, la direction prépare des notes de service. La Direction Générale de la Protection Civile, le COVACC (Centre Opérationnel de Veille, d'Alerte et de Conduite de Crise - Ministère de l'Intérieur/ Direction Générale de la Protection Civile en sont les principaux destinataires.

Les données sont aussi partagées à l'international et le MHA reçoit des informations et des données des pays voisins à travers l'Autorité du Bassin du Niger (ABN), ACMAD, DMN, CBLT, AGRHYMET etc.).

### **3.2.3. La Direction de la Statistique - Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage**

La direction des statistiques qui fait partie du GTI est chargée préparer deux produits complémentaires : Collecte d'informations qualitative sur le déroulement de la campagne agricole d'une part et les résultats de la campagne agricole via l'enquête de prévision et estimation des récoltes (EPER) d'autre part.

Le suivi de la campagne par les services techniques au niveau départemental apporte des informations générales par région sur les conditions de déroulement de la campagne agricole. En cas de problème, la situation peut être décrite par département, voire par commune. Les informations produites sont : les dates de semis (et retard de semis), les stades phénologiques des cultures, les phénomènes exceptionnels, notamment la sécheresse et les inondations des terres de culture. Ces données partagées avec les partenaires du GTP sont résumées dans les bulletins « agro-hydro-météorologique » décennaires.

La DSA conduit également chaque année l'EPER qui se présente comme une enquête par sondage aléatoire à deux (2) degrés. Elle porte sur un échantillon de plus 11 500 ménages (en 2020). Les Directions départementales de l'Agriculture sont responsables du contrôle de la collecte qui est réalisée par 333 enquêteurs et 114 chefs d'équipe. Cette collecte se base sur un ensemble de 6 questionnaires administrés successivement entre mai et décembre. Les résultats ont une représentativité départementale. Les résultats provisoires (estimation prévisionnelle) sont publiés en octobre et les résultats définitifs au début de l'année suivante. Les données produites concernent les céréales (mil, sorgho, maïs, riz, fonio) et quelques autres cultures (niébé, arachide, sésame, souchet, voandzou, oseille). L'enquête fournit des estimations sur les superficies, les rendements, et les productions. L'estimation des principaux paramètres (superficies et rendements) sont présentés à l'échelle du département, au moyen d'un coefficient d'extrapolation sur la base des coupes échantillon des carrés de rendement.

Pour 2021, l'EPER a bénéficié de financement de la Banque Mondiale et de l'Etat pour un montant de près de : 400 000 000 FCFA.

Une série de facteurs peuvent perturber la bonne réalisation des enquêtes et sont susceptibles d'affecter de manière non négligeable la précision des résultats. Certaines années les appuis financiers de la coopération internationale sont réduits et les moyens financiers mis à la disposition par l'Etat sont insuffisants pour assurer de bonnes conditions pour la collecte et la supervision sur le terrain ; la

base de sondage manque d'actualisation et certains départements sont difficilement accessibles du fait de l'insécurité.

Les données de productions sont intégrées dans l'élaboration des bilans annuels céréaliers et alimentaires.

#### **3.2.4. La Direction Générale de la Protection des Végétaux – DGPV- Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage**

Les informations collectées par la DGPV sont relatives aux infestations des ravageurs des cultures : culture attaquée et stade, localisation, superficies infestées, espèces de nuisibles, dégâts (faibles, moyens, sévères, traitements effectués, quantités de pesticide utilisées).

La collecte des informations est réalisée au niveau villageois à travers les déclarations d'infestations des chefs de village ou des brigadiers phytosanitaires (des agents bénévoles formés par la DGPV) qui transmettent les informations auprès des chefs de districts agricoles (CDA) en poste au niveau communal. Ces derniers qui bénéficient du soutien d'agents de protection des végétaux (APV) au sein des Directions Départementales de l'Agriculture (DDA), remplissent des carnets spécifiques (carnets d'attaque phytosanitaire) dans lesquels ils mentionnent la nature du ravageur, les coordonnées géoréférencées des zones concernées, etc., et estiment les superficies concernées. À partir de ces carnets et d'éventuels rapports de mission de confirmation, la DRA établit une fiche décadaire synthétique de la situation phytosanitaire qui est transmise par courrier électronique à la DGPV. Le contrôle de l'information est réalisé par les agents de protection des végétaux des niveaux départemental et régional.

Au niveau national, des bulletins décadaires sont élaborés de manière collégiale par les 4 Directions Techniques de la DGPV, sous la coordination de la Direction des Interventions Phytosanitaires, à partir des fiches de synthèses régionales.

La DGPV publie un bulletin décadaire (le 10, le 20 et le 30 de chaque mois), de début juin à la 2ème décade d'octobre de chaque année.

Ces bulletins sont destinés au cabinet du Ministre, aux Directions du Ministère de l'Agriculture, à la CC/SAP, aux structures membres du GTP, à la FAO, à l'AGRHYMET, au réseau des chambres d'Agriculture et à une centaine de membres d'une mailing-list constituée principalement d'ONG et de projets.

#### **3.2.5. Le Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLA)**

Les informations collectées par le CNLA sont relatives à la surveillance des zones grégarigènes du criquet pèlerin en vue d'une alerte précoce. La finalité est de dépister de façon précoce la présence de pullulations acridiennes locales en relation avec la situation écologique (état de la végétation, humidité, etc.). Des prospections sont menées par la base principale d'Agadez, appuyée si nécessaire par l'équipe du siège du CNLA. Les équipes de prospection, équipées de Smartphones, envoient les données directement dans un serveur du CNLA et un autre de la FAO à Rome. Ces données sont également transmises au CNLA par communication radio.

Ces informations sont utilisées à l'échelle internationale (AGRHYMET, mais elles sont communiquées, à la demande, aux instances nationales, notamment la CC/SAP et le DNP-GCA de façon générale.

Le CNLA reçoit de l'AGRHYMET les images satellitaires nécessaires au suivi des conditions environnementales (NDVI, écoulement des grands Oueds).

### 3.2.6. La Direction Du Développement Pastoral -DDP/DGMA - Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

La DDP réalise le suivi de la campagne pastorale à partir de la collecte d'informations de terrain et d'images satellitaires.

Deux informations de synthèse sont particulièrement intéressantes pour le suivi de la situation pastorale : l'estimation des Productions fourragères disponibles et le Bilan fourrager. La 1<sup>ère</sup> est une donnée de base utilisée dans l'estimation de la seconde.

Ces bilans annuels sont réalisés en fin de campagne vers les mois d'octobre et novembre.

D'autres informations de suivi à caractère qualitatif sont également produites aux moyens des fiches de suivi de la campagne transmises à la DPP par les services techniques déconcentrés. Ces informations sont transmises par les régions à la fin chaque décade entre juin et septembre. Elles portent essentiellement sur la répartition spatiale et temporelle des précipitations, le stade phénologique et l'état des pâturages, l'état des points d'eau de surface et les concentrations et mouvements d'animaux, le suivi de la situation sanitaire, les termes de l'échange entre les céréales et le bétail. Enfin, quelques informations complémentaires sur les phénomènes exceptionnels sont relevées. Un bulletin décadaire pastoral est compilé par la DDP et présenté au GTP.

La production fourragère : il s'agit de la somme des productions fourragères de l'ensemble du pays. Du fait de la diversité des formations végétales, différentes méthodes d'estimation sont appliquées. Les formations végétales prises en compte sont les productions fourragères naturelles de la zone pastorale, les zones marginales de l'Aïr, les enclaves pastorales et les aires de jachères dans les zones agricoles, ainsi que les résidus agricoles et les cultures fourragères.

Des missions de terrain sont organisées avec des équipes régionales et départementales renforcées par des spécialistes de la DDP qui prennent les mesures sur les sites d'observation. En 2017 l'évaluation a porté sur 65 sites échantillons en zone pastorale, 99 enclaves échantillons en zone agricole et 9 zones marginales dans l'Aïr.

Une extrapolation des données de terrain à l'ensemble de pâturages de chaque région est réalisée avec les données des cartes de végétations produites à partir des images satellitaires (indice de verdure NDVI).

Quant aux productions fourragères issues des résidus de cultures, elles sont estimées à partir des résultats provisoires de la campagne agricole. Une carte de la biomasse (T/ha) est produite au mois d'octobre.

Des tableaux présentant la production de biomasse détaillée au niveau national et régional sont produits. Les données pourraient également être présentées au niveau départemental. Mais tenant compte du caractère mobile des troupeaux il n'est pas sûr que ce mode de présentation soit pertinent pour les analyses.

Le bilan fourrager national est calculé en comparant les besoins alimentaires du cheptel résident sur le territoire national pendant les neuf (09) mois que dure la saison sèche et les apports fourragers constitués de productions fourragères disponibles.

Son estimation pose problème du fait de l'incertitude sur les données du cheptel, notamment en zone pastorale.

Chaque année depuis 2011, le bilan fourrager a été estimé fortement déficitaire : entre 25 % et 45 % de déficit de disponibilité. Ce résultat est difficilement explicable, si ce n'est par des difficultés d'estimation.

### **3.2.7. ACF - Bulletin de surveillance Pastorale au Niger**

L'ONG Action Contre la Faim - ACF a mis en place un dispositif de suivi de la biomasse et des ressources en eaux sur les zones pastorales du sahel. Ce système est actif au Niger, au Mali, au Burkina Faso, en Mauritanie et au Sénégal. Pour le Niger, le dispositif de collecte e d'informations est mis en œuvre en partenariat avec les services techniques de l'élevage (DDP). La collecte est effectuée avec une fréquence hebdomadaire sur 18 sites sentinelles répartis dans 6 régions où des agents des services de l'élevage font remonter des données de terrains via un réseau de téléphonie (Smartphones). La collecte couvre les domaines suivants : les conditions des pâturages, la concentration et les mouvements du bétail, la disponibilité en eaux, la présence des maladies et de feux de brousse, l'état d'embonpoint des animaux, les prix des marchés. Pour les analyses ces données sont croisées avec des données satellitaires<sup>10</sup>.

Des cartes accompagnées de commentaires sont présentées sur l'état des pâturages (y compris la fraction de couverture végétale et les anomalies de couverture végétale), sur les ressources en eau, les termes de l'échange, les cas de feux de brousse, les sources d'abreuvement du bétail.

### **3.2.8. La Direction de la Santé Animale- DSA/DGSV - Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage**

La Direction de la Santé Animale a mis en place un système de collecte continue de données sous forme de notification systématique pour renseigner sur l'occurrence des différentes maladies animales au niveau de chacun des 67 départements. Les services techniques déconcentrés de l'Elevage déclarent les cas, puis le prélèvement et l'analyse sont effectués par le Laboratoire Central de l'Elevage ou par ses antennes pour la confirmation/infirmation des cas. La fréquence de rapportage est semestrielle. Toutes les informations sont compilées et validées de concert avec l'OIE (organisation Internationale de la santé Animale) avant toute diffusion, processus qui entraîne un différé de quelques semaines.

La collecte porte sur 8 maladies des ruminants et 4 maladies aviaires.

Pour chaque pathologie, les données suivantes sont relevées : nombre de foyers, effectifs du bétail, nombre d'animaux malades, nombre d'animaux morts, nombre d'animaux vaccinés, nombre d'animaux traités.

### **3.2.9. Le Système d'Information sur les Marchés Agricoles (SIMa) - Ministère du Commerce**

Le SIMa du Niger est un service spécialisé du Ministère du Commerce. Il suit un total de 80 marchés nationaux et 5 marchés transfrontaliers (3 au Nigeria, 1 au Bénin et 1 au Burkina Faso). Parmi ceux-ci, 33 sont considérés comme des marchés sentinelles et ils font l'objet de synthèses mensuelles des données et d'analyses spécifiques. Le budget de fonctionnement du SIMa est assuré par l'Etat Nigérien qui accorde aux enquêteurs et contrôleurs des primes par questionnaire rempli. Actuellement le paiement de ces primes est régulier, mais dans le passé des retards importants ont été observés ce qui a causé d'importants retards dans la transmission des données hebdomadaires.

Les informations collectées et diffusées sont relatives au cours des produits agricoles : céréales (mil, sorgho, maïs, riz, principalement), produits de rente (9), fruits (7), légumes (8), tubercules (4). Des appréciations qualitatives de l'offre et de la demande sur les marchés sentinelles sont également collectées chaque mois.

---

<sup>10</sup> Les données satellitaires utilisées proviennent du projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide

(photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Cette information est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site du GEOGLAM.

Le transfert des données des enquêteurs vers le SIMa se fait sur support papier et pour une quarantaine de marchés également par smartphone via la plateforme ODK. Ce système de transmission digital souffre malheureusement de sérieux problèmes techniques pour bon nombre de marchés suivis. Malgré ces avancées observées au niveau de la digitalisation du transfert des données, certains partenaires du Dispositif déplorent la mise à disposition tardive des données hebdomadaires et mensuelles, ce qui constitue un obstacle de taille pour la prise de décision rapide nécessaire aux opérations de terrain.

Les cours des produits et les analyses sont publiés dans divers bulletins tous diffusés en format électronique via une mailing-list de 400 personnes et sous d'autres formes dans certains cas. Les bulletins donnent le cours des denrées, les comparent aux cours observés à la même période de l'année précédente et à la même période des cinq dernières années.

- Les bulletins hebdomadaires sur les céréales et les fruits et légumes sont diffusés à la radio.
- Les bulletins hebdomadaires sur les céréales sont diffusés en format digital.
- Les synthèses mensuelles des marchés sentinelles sont diffusées en format digital.
- Les bulletins mensuels Albichir, proposent une analyse approfondie des marchés et de la sécurité alimentaire. Ils analysent les différentiels de prix entre les marchés pairs (nationaux et transfrontaliers), ils donnent des appréciations qualitatives sur les approvisionnements, des projections de prix en période de soudure, diverses comparaisons avec les séries de données historiques, divers termes de l'échange entre produits agricoles et bétail. Ce bulletin est élaboré en collaboration avec le PAM, FEWS-Net et le CILSS.

Des données historiques sur le prix des produits agricoles sur les marchés sont disponibles sur une période de 20 ans. Elles sont accessibles gratuitement sur demande.

### **3.2.10. Le SIMb - Direction des statistiques - Ministère de l'Elevage**

Le SIMb a pour objectif de suivre l'évolution des prix du bétail, de l'offre et de la demande. Les données sont collectées une fois par semaine sur une centaine de marchés de bétail, dont 8 marchés frontaliers.

L'enquête concerne un grand nombre d'espèces et de catégories de bétail sur pied et collecte un large éventail d'informations sur le marché des animaux et de leurs produits dérivés :

- Les prix du bétail : bovins (18 catégories d'âges et sexe, ovins (4 catégories) et caprins (4 catégories), camelins (4 catégories), asins (2 catégories), équins (2 catégories), volailles (6 catégories).
- Les quantités de bétail sur pieds présentées et vendues.
- Les quantités de bétail pour l'exportation ainsi que les frais de convoyage correspondants (à pied, par véhicule) et le poste de sortie du Niger.
- Les abattages (d'urgence et ordinaires), les prix au détail de la viande, le prix des cuirs et des peaux, le prix des œufs et du lait.
- Le taux de change du Naira (monnaie du Nigeria).
- Une synthèse sur l'état nutritionnel qualitatif des animaux et sur l'évolution du niveau de présentation des animaux (5 catégories) ainsi que la cause de leur évolution le cas échéant.

L'encodage est réalisé sous Excel dans les régions et les fichiers sont transmis au niveau national par courrier électronique. Une partie des données est également transmise via la plateforme SIM2G.

Un bulletin flash est publié chaque semaine et diffusé par courrier électronique en version PDF. Il présente quelques graphiques et cartes de prix ainsi que les termes de l'échange bétail/ céréales. Sont

également présentés des tableaux détaillés des prix du bétail (uniquement pour les principales catégories). Les enquêteurs bénéficient de primes mensuelles et d'un montant forfaitaire pour couvrir leurs frais de déplacement. Toutefois, le manque de moyens pour le suivi du réseau d'enquêteurs pourrait porter préjudice à la qualité des données fournies.

Le système de collecte sur le terrain ne fait que peu l'objet de supervision, faute de moyens adéquats, ce qui pourrait nuire à la qualité des données collectées. Notons également que si les questionnaires sont très complets et prévoient la collecte d'un nombre très important de données, ils sont probablement peu compatibles avec le fonctionnement d'un système qui doit être économe faute de moyens financiers suffisants.

### **3.2.11. La Division Contrôle du Contentieux à la Direction du Commerce Intérieur - Ministère du commerce.**

Le Ministère du Commerce recueille mensuellement des informations sur les stocks disponibles chez les principaux commerçants importateurs de produits alimentaires, sur la base de fiches de stocks standardisées, déposées auprès de ces derniers et remplies par eux. La collecte, la transmission et l'archivage des informations ainsi que son rapportage sont effectués sur des supports papier principalement. Le manque de moyens mis à la disposition de ce dispositif a vraisemblablement pour conséquence une non-exhaustivité des informations recueillies.

Le Ministère du Commerce ne publie pas de bulletins spécifiques. Ces informations sont communiquées au SAP, soit à la demande de façon ponctuelle, soit de façon systématique lors des réunions du GTI. D'autres organisations comme le FEWS-Net accèdent également à ces informations à leur demande.

### **3.2.12. La Direction de la Statistique / Ministère de la Santé Publique**

Le Ministère de la Santé a mis en place un outil de collecte d'informations pour le suivi des nouveaux cas de maladie à déclaration obligatoire - MDO. Ce questionnaire hebdomadaire est renseigné à chaque échelon des structures de santé au niveau national (CSI, HD, CHR, CSME, HN, HR).

Les indicateurs les plus pertinents dans le cadre du suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont : la malnutrition modérée et la malnutrition sévère, la rougeole, la méningite, le choléra, le paludisme et la COVID-19.

Sont également renseignés les admissions dans les différents types de centre de réhabilitation nutritionnelle CRENAM, CRENAS et CRENI. Depuis le début 2017, le système d'information sanitaire national a été inséré dans la plateforme en ligne DHIS2 (District Health Information Software)<sup>11</sup>. Celle-ci permet de consulter en ligne les données et d'en extraire les tableaux par indicateurs.

Le système de collecte des données à un bon taux de complétude des données collectées par niveau qui est plus de 90%.

### **3.2.13. La Direction de la Nutrition / Ministère de la Santé Publique**

La Direction de la Nutrition avec l'aide technique de l'UNICEF exploite chaque semaine les données collectées dans toutes les structures de santé du pays concernant les admissions dans les différents centres de réhabilitation nutritionnelle (CRENAM, CRENAS et CRENI).

Un bulletin hebdomadaire (Scaling-up Niger) qui est largement diffusé présente le suivi des nouvelles admissions par région, pour les cas de malnutrition aiguë modérée (CRENAM) et ceux de malnutrition aiguë sévère (CRENI et CRENAS). L'information est clairement exposée au moyen de tableaux et de

---

<sup>11</sup> Voir <https://www.dhis2.org/>

graphiques accompagnés de commentaires et elle est enrichie par des données des années précédentes, ce qui facilite leur interprétation.

Il devrait être possible d'obtenir ces données agrégées par département à partir du site en ligne DHIS2 sur lequel seront bientôt accessibles les données compilées des rapports hebdomadaires des maladies obligatoires remplis au niveau de toutes les structures de santé.

### **3.2.14. L'Enquête SMART – INS et Ministère de la Santé Publique**

Une enquête nutritionnelle basée sur la méthodologie SMART est réalisée chaque année par l'INS, le MSP avec l'appui de l'Unicef, du PAM et de nombreux autres partenaires. Elle est réalisée habituellement vers la fin de la période de soudure entre août et octobre. La finalité de cette enquête est l'évaluation de la situation nutritionnelle des enfants en bas âge. Les variables collectées sont : âge, sexe, poids, taille, périmètre brachial (PB), ainsi que les données pour estimer la mortalité rétrospective. L'enquête fournit les données suivantes :

- la prévalence de la malnutrition aiguë (globale, modérée et sévère) selon l'indice P/T (Poids/Taille) et le périmètre brachial parmi les enfants âgés de 6 à 59 mois,
- la prévalence de la malnutrition chronique parmi les enfants âgés de 0 à 59 mois,
- la prévalence de l'insuffisance pondérale parmi les enfants âgés de 0 à 59 mois,
- la mortalité rétrospective dans la population générale et chez les enfants de moins de 5 ans.

Elle a une représentativité au niveau de chaque strate (milieu urbain, rural), par région administrative et nationale. L'enquête est basée sur un sondage en grappes à deux degrés et plus 10000 enfants de moins de 5 ans ont été ciblés pour l'anthropométrie (2020).

### **3.2.15. Le Registre Social Unifié - RSU**

Le Registre Social Unifié (RSU) est le registre national des personnes vulnérables mis en place par le DNP-GCA pour disposer d'une base de données commune recensant les bénéficiaires actuels et potentiels de ses interventions.

Le RSU a l'ambition de répertorier toutes les personnes ayant bénéficié de protection sociale au Niger quelle que soit l'institution qui apporte cette aide : programmes de filets sociaux menés par l'Etat, avec l'aide de la coopération technique ou encore avec l'aide d'organisations non gouvernementales.

Toute personne vulnérable inscrite dans le RSU est caractérisée par une série de données collectées dans le cadre de la mise en œuvre de programmes de filets sociaux. Ces données sont collectées sur base d'un questionnaire harmonisé et elles sont donc homogènes. Il s'agit du nom, prénom, la date et son lieu de naissance, situation familiale, lieu de résidence, biens possédés, sources de revenus et dépenses, consommations alimentaires.

Il est important de souligner que les ménages enregistrés dans le RSU n'ont pas encore un identifiant unique.

Les institutions qui souhaitent avoir accès au RSU doivent introduire une requête auprès de l'Etat. Les partenaires qui mettent en œuvre des filets sociaux au Niger doivent partager leurs bases de données sur leur intervention avec l'unité technique du RSU chargée de les intégrer dans le RSU, en appliquant si nécessaire des procédures de recodification ad hoc.

Environ 20 % des communes du pays sont couvertes totalement ou partiellement par le RSU.

Le RSU n'est pas utilisé directement pour l'alerte précoce actuellement. Néanmoins il est utile de le mentionner ici, car il représente une source potentielle d'information pour le ciblage des interventions de réponse aux chocs.

### **3.2.16. Bulletin quotidien de la Direction Générale de la Protection Civile :**

Le Centre Opérationnel de Veille, d'Alerte et de Conduite de Crise (COVACC) assure la production d'un bulletin quotidien de protection civile relatant les événements des dernières 24 heures sur toute l'étendue du territoire national : accidents de circulation, secours à victime, feux, assistance à la population, assistance à personne. En cas d'inondation le bulletin relate le nombre de communes, de ménages et de personnes sinistrés, les dégâts matériels et les pertes en vie humaine.

### **3.3. Les informations et appuis du Centre Régional AGRHYMET**

Le Centre Régional AGRHYMET (CRA) fournit aux partenaires du Dispositif national des données et analyses dans les domaines thématiques suivant : la météorologie, l'agrométéorologie, le suivi pastoral, le suivi des marchés.

La mise en œuvre des activités du CRA se fait à deux niveaux : régional et national.

Au niveau national les activités sont menées par la composante nationale qui comprend les structures en charge de la Météorologie, de l'Agriculture et de l'Élevage, des ressources en eau, du suivi des ennemis de culture, de l'environnement, SAP et autres, regroupés au sein du Groupe de Travail Pluridisciplinaire (GTP), coordonné au Niger par la DMN. L'appui structurel de la composante régionale dans les pays se fait à travers la composante nationale par :

- La mise à disposition des données satellitaires pour le suivi et l'évaluation de la campagne agricole ;
- Le renforcement des capacités des GTP dans la production et diffusion de l'information aux usagers ;
- La mise à disposition des outils d'analyse et de modélisation ;
- L'appui au SAP dans la réalisation des enquêtes périodiques sur la sécurité alimentaire, l'économie alimentaire des ménages et la nutrition ;
- Les appuis et conseils sur les résultats de la campagne agricole
- La facilitation des échanges de données et produits à travers des rencontres périodiques ;
- Etc.

La composante régionale du CRA peut intervenir dans les pays suite à la demande d'une structure nationale.

L'annexe 3 est consacrée aux rôles du centre Régional AGRHYMET dans l'appui au DNP-GCA et l'annexe 2 détaille les produits informationnels partagés par le CRA avec le DNP-GCA et ses partenaires.

### **3.4. FEWS NET**

FEWS Net utilise un cadre d'analyse en 9 étapes qui lui est propre et produit des rapports mensuels et de perspectives à 8 mois sur SA et moyens d'existence.

FEWSNET participe activement à la plupart des cycles d'analyse existant dans le cadre du DNP-GCA : Cadre Harmonisé, enquête EVIAM, enquêtes sites sentinelles, HEA (outcome analysis), enquête annuelle sur la production agricole EPER, mission conjointe annuelle sur le fonctionnement des marchés avec les SIM et AGRHYMET.



Les résultats des analyses effectuées par FEWS NET sont parfois différents de ceux obtenus par la CC/SAP. Ces divergences sont généralement dues des différences méthodologiques : FEWSNET utilise comme unité d'analyse les Zones de moyen d'existence (ZME) et considère uniquement les catégories pauvres et très pauvres. Les limites des ZME ne correspondent pas à celles des Départements, qui sont les unités utilisées par le CH / DNP-GCA qui n'utilise pas non plus les mêmes catégories. Les ZME correspondent à un zonage plus fin qui permet de prendre en compte des différences structurelles des systèmes de vie, ce qui mène parfois à des différences significatives dans le classement des zones.

### **3.5. Les Agences des Nations-Unies : FAO, PAM, UNICEF**

#### **3.5.1. FAO**

La FAO ne produit pas d'information primaire sur la vulnérabilité au Niger.

La FAO appuie l'Initiative Alerte Intervention Précoce – AIP. Il s'agit de mettre en place avec le DNP-GCA un protocole d'alerte précoce en mesure de déclencher des Actions Anticipatoires face aux risques d'éventuelles sécheresses. Un dispositif pilote d'intervention rapide qui bénéficie de Fonds CERF-OCHA, a été préparé en collaboration avec les agences du SNU sous la coordination de OCHA. Une première tentative d'expérimentation d'un outil d'alerte a été testée en juin 2021. Il s'agissait d'un Protocole élaboré par IRI (*Research Institute for Climate and Society*), sous l'égide du PAM. Ce premier dispositif pilote n'ayant pas atteint à la mi-juin 2021, le seuil de déclenchement du risque sécheresse fixé, un second protocole pilote conçu localement au Niger par la FAO et ses partenaires a été mis en place à partir de juillet 2021. Celui-ci se base sur 7 indicateurs et propose pour chacun d'entre eux des seuils pour le ciblage et le déclenchement.

1. Projection du CH : Départements en phase 3 ou plus pour les mois de juin à août.
2. Niveau de prix suivi : PAM – via la plateforme Alert for Price Spikes (ALPS). Indicateur suivi mensuel.<sup>12</sup>
3. Précipitation LT de IRI ( seuil 60 %, mois de juin – août).
4. Précipitation CT -40 jours (seuil <50 %).
5. WRSI ( Via FEWSNET).
6. Indicateur de biomasse. GEO SAHEL - anomalie biomasse < 40.
7. Cumul pluviométrique saisonnier de FEWSNET( Chirps - Percent of normal LTA)) <70.

Le dispositif sera testé avec les partenaires du DNP-GCA (SAP, PAM, FEWSNET, Croix Rouge, WB) au cours de la saison des pluies 2021 et fera l'objet d'une évaluation.

#### **3.5.2. PAM**

Le PAM ne participe pas de manière systématique à la collecte de données pour l'analyse de la vulnérabilité au Niger. En revanche, dans quelques cas spécifiques, le PAM apporte des appuis ponctuels importants pour la collecte des données :

- Soutien au SAP pour la collecte des données (par téléphone) dans les zones à accès limité pour les enquêtes nationales EVIAM et Sentinelles.
- Participation aux enquêtes SMART (nutrition).

---

<sup>12</sup> [https://dataviz.vam.wfp.org/economic\\_explorer/price-forecasts-alerts](https://dataviz.vam.wfp.org/economic_explorer/price-forecasts-alerts)

- Collecte de prix sur les marchés avant et après les distributions cash du PAM, pour évaluer l'impact du cash sur le fonctionnement des marchés.
- En cas d'inondations : possibilité d'accéder à des données satellitaires (avec le soutien du PAM siège) pour évaluer l'impact des inondations. À ce titre le PAM a accès à la plateforme Automated Disaster Analysis and Monitoring for floods (**ADAM**)<sup>13</sup> qui utilise des images satellitaires (optiques et radar) pour fournir aux pays souscrits les produits suivants :
  - ✓ Des alertes aux inondations (crues pour les grands bassins),
  - ✓ Des cartes d'étendues des inondations avec des dommages,
  - ✓ Suivi sur 30 jours après inondation.
- Analyse satellitaire sur les zones à accès limitées où le conflit est la cause d'une baisse des surfaces agricoles (notamment pour le CH Mars 2021). Cette analyse utilise les images SENTINEL<sup>14</sup> pour évaluer le niveau d'abandon ou d'augmentation des zones cultivées suite aux déplacements des populations dans les zones de conflit. Au Niger, l'étude porte sur tous les départements déclarés en état d'urgence. La situation de référence a été établie pour 2016.

### **3.5.3. OCHA**

OCHA ne participe pas directement dans la collecte de données au Niger, mais publie sur son site<sup>15</sup> des mises à jour très régulières des données issues des différents dispositifs (thématique santé, inondations, CH).

OCHA contribue également à l'analyse des enquêtes d'évaluations multisectorielles des besoins dans le cadre des attaques, des inondations, ou de déplacement massif des populations et coordonne les travaux du groupe sur les actions anticipatoires dans le cadre d'un pilote avec la FAO.

### **3.5.4. UNICEF**

UNICEF est actif dans l'appui aux structures nationales de santé et aux acteurs humanitaires pour la collecte et l'analyse de donnée. Les domaines couverts sont :

- Le suivi de la situation nutritionnelle et sanitaire qui s'appuie sur la Collecte quotidienne de données nutritionnelles par les Centres de Santé via le Système National d'Information Sanitaire (DHIS-2).
- Les enquêtes annuelles SMART qui sont coordonnées par un expert nutritionniste de l'UNICEF.

### **3.5.5. African Risk Capacity (ARC)**

L'ARC est une agence spécialisée de l'Union Africaine (UA). Elle dirige une institution qui fournit des outils financiers pour aider les pays à gérer les risques de catastrophes naturelles.

ARC utilise la plateforme logicielle Africa Risk View qui sert principalement à estimer le nombre de personnes potentiellement touchées par les catastrophes et les coûts d'intervention associés. La plateforme est basée sur un modèle de sécheresse basé sur les données satellitaires des précipitations permettant d'effectuer la surveillance décadaire de la progression de croissance des cultures. Voir tableau annexe 2.

ARC ne collecte pas d'information sur le terrain, mais utilise les données du DNP-GCA sur la vulnérabilité, pour générer des analyses permettant d'identifier et de cibler les populations

---

<sup>7</sup> <https://geonode.wfp.org/adam.html>

<sup>14</sup> <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000116118/download/>

<sup>15</sup> <https://reports.unocha.org/fr/country/niger/>

susceptibles d’être vulnérables à la sécheresse. Les analyses sont effectuées par un groupe technique composé de l’ensemble des ministères des secteurs concernés, de la FAO, du PAM, FEWS NET et AGRHYMET, qui se réunit pour faire le bilan de l’évolution de la campagne.


Une des faiblesses du dispositif ARC appliqué au Niger est le fait que les analyses se basent sur une cartographie des sols qui repose sur des données fort anciennes.

Il n’y a pas de bulletin spécifique sur le Niger, l’information étant diffusée via un bulletin régional.

### 3.6. Calendrier et cartographie des données

**TABLEAU 2 : Calendrier des données disponibles par champs thématiques**

**X** Indique la disponibilité de l’information

 Indique les périodes durant lesquelles cette information est particulièrement importante pour le suivi des populations vulnérables

Thématique/Indicateurs	Niveau de représentativité	Sources	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Précipitations	Stations terrain (min. 1/Départ.)	100 stations DMN						X	X	X	X	X		
Précipitations	Résolution 4 KM	TAMSAT AGRHYMET/DMN	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Superficies infestées	Variable	DGPV						X	X	X	X	X	X	X
Surveillance zone grégarigène Criquet	Variable	CNLA - DGPV	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Production céréalière, culture de rente et maraichage ( estimation provisoire + définitive)	Départ.	Enquêtes statistique EPER/ DSAgri		X							X			
	Départ./Villages Déficitaires	Fiche IZV									X	X		
Production céréalière (appréciation qualitative de la campagne)	Résolution 1 KM	Images satellitaires SARRA								X	X	X		
Production de cultures de rente	Département	EPER Fiche IZV		X							X		X	
Production des cultures maraichères	2 à 3 marchés par Département	SIMA, Fiches IZV Sites sentinelles	X	X	X								X	X
Dynamique des surfaces cultivées en zones à accès limité : abandon parcelles	Résolution 10 M	Sentinel2	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Stocks détenus par les ménages	Département.	EVIAM	X	X										X
	Département.	Sites sentinelle											X	
	Département. Commune	Enquêtes EPER F Suivi Permanent	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Situation générale des pâturages	Département.	Rapports tec (MEL) Fiche IZV	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Commune	F. Suivi Permanent	X	X	X	X	X	X	X			X		
Situation générale des pâturages	Résolution 1 KM	Indice de végétation NDVI	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Production pastorale : Disponibilité de végétation/Détection zones déficitaires	500 M	MODIS	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Etat sanitaire du Cheptel	Commune	F Suivi Permanent	X	X	X	X	X	X	X	X				

Thématique/Indicateurs	Niveau de représentativité	Sources	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Prix des céréales, culture de rente et produits maraîchers	2 à 3 marchés par Département. Commune	SIMa F Suivi Permanent	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Disponibilité sur les marchés,	2 à 3 marchés par Département	SIMb F Suivi Permanent	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Autres sources de revenus : travail journalier, migrations, etc.	ZME Département Commune	HEA, Outcome Sites sentinelles F. Suivi Permanent			X							X		
Stratégies d'adaptation	Département. Commune	EVIAM Sites Sentinelles F. Suivi Permanent	X										X	X
Score de consommation alimentaire et consommation alimentaire anormale.	Département.	EVIAM Sites Sentinelles	X									X		X
Nutrition- Admissions - Malnut. aiguë modérée - CRENAM - Malnut. aiguë sévère CRENI/CRENAS	Département.	SNIS, Ministère de la Santé Publique	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Nutrition : prévalence de la malnutrition aiguë (globale, modérée et sévère)	Région	Enquête Ministère de la Santé Publique									X	X		
Evènements exceptionnels autres chocs. (Ventes exceptionnelles, exodes, emprunt)	Département/ Communes ZME Commune	MAH; DGPC/M. Intérieur HEA Outcome F. Suivi Permanent	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Victimes d'inondations	Département/ Communes	MAH; DGPC/M. Intérieur						X	X	X	X	X	X	X

**TABLEAU 3 : Calendrier des disponibilités d'information et des analyses du DNP/GCA**

Calendrier agricole (mois)		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
	Saison des pluies														
	Campagne agricole d'hivernage														
	Récoltes principales														
	Période de soudure														
PRINCIPALES SOURCES DE DONNEES														Niveau d'analyse/ représentativité	Méthode de collecte
CC/SAP	Fiches d'identification zones vulnérables													Département	Qualitatif/focus groupe
CC/SAP	Suivi permanent des zones vulnérables	x	x	x	x	x	x	x	x					Commune/zone vulné	Qualitatif/focus groupe
CC/SAP	Enquêtes EVIAM													Département	Enquêtes ménage / échantillon
CC/SAP	Enquêtes sentinelles													Région	Enquêtes ménage / échantillon
Dir Meteo	Suivi de la campagne (GTP)					x	x	x	x	x	x			Région	Observation+données admin
Dir Meteo	Suivi précipitations					x	x	x	x	x	x			100 stations	Mesure
MAEL-D.Stat	Enquête prévision des récoltes (EPER)													Département	Enquêtes ménage/mesures
MAEL-D.Pasto	Production fourragère - bilan fourrager													170 sites	Observation
MAEL_DPV	Suivi protection des végétaux					x	x	x	x	x	x			Département	Observation
MAEL: D.Sant	Suivi santé animale	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Département	Observation/ analyse
MHA	Suivi des cours d'eau	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	68 stations (10 autom)	Mesure
SIMa	Marchés Agricoles	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	80 marchés	Enquête marchés hebdo - Mesure
SIMb	Marchés Bétail	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	100 marchés	Enquête marchés hebdo - Mesure
MSP	Enquêtes SMART (Nutrition)													Région	Enquêtes ménage / échantillon
MSP	Suivi Maladie à déclaration Obligatoire	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	District Sanitaire	Relevés admin
ANALYSE DES DONNEES POUR L'ELABORATION DES PLANS DE SOUTIEN														NIVEAU D'ANALYSE - CIBLAGE	
CC/SAP	HEA													Département / Zones de Moyens d'Existence	
CC/SAP	Cadre Harmonisé													Département	
CC/SAP	Rencontres techniques SAP													Commune /zones vulnérables	

#### 4. RECOMMANDATION POUR L'AMÉLIORATION DES SYSTÈMES D'ALERTE PRECOCE POUR LA RÉPONSE AUX CHOCS

Il est important de rappeler ici que le terme « système d'alerte précoce » doit être interprété dans le sens où il est généralement utilisé pour la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Sa signification est donc plus restreinte par exemple, que dans le cas l'approche développée dans cadre de la réduction des risques de catastrophe qui notamment intègrent des mesures pour réduire les risques avant que ne surviennent des événements dangereux.

##### 4.1. Dimension institutionnelle

##### 4.1.1. Assurer au DNP-GCA une autonomie budgétaire

Du fait de la grande étendue de sa mission et des moyens importants nécessaires à la mise en œuvre de cette mission, le DNP-GCA mobilise un ensemble diversifié de structures gouvernementales et de donateurs bilatéraux et multilatéraux fortement impliqués, en particulier les partenaires techniques et financiers signataires de l'Accord Cadre entre l'État et les donateurs relatif au fonctionnement du dispositif national. Les contributions des donateurs au dispositif permettent de compléter substantiellement les moyens utilisés par l'État (et sont parfois plus importants) dans la mise en œuvre d'interventions de prévention et de gestion des catastrophes ainsi que pour le fonctionnement du dispositif et de ses structures.

Le DNP-GCA dispose de deux outils d'intervention : (i) le Stock National de Réserve (SNR) composé d'un Stock National de Sécurité (SNS), d'une Réserve Alimentaire Stratégique (RAS) en nature (100 000 Tonnes de céréales) et d'un Stock Financier (équivalent 50 000 Tonnes de céréales) ou Fonds de sécurité Alimentaire (FSA) ; (ii) le Fonds d'Intervention (FI) qui comprend un Fonds Commun des Donateurs, les fonds bilatéraux et les fonds nationaux d'urgence. Le Fonds commun des donateurs qui assure la reconstitution des stocks nationaux et la mise en œuvre des Distributions Gratuites Ciblées (DGC) connaît des changements notoires, entre autres la réorientation de l'Union Européenne (principal contributeur avec 70-75% du total) vers l'appui budgétaire sans que des dispositions aient été parallèlement prises par l'État pour assurer une réelle capacité de réponse du Dispositif aux crises alimentaires d'une façon opportune et avec les moyens nécessaires. Ces évolutions interviennent au moment où le Niger a engagé une réforme des finances publiques et a adopté un système de programmation budgétaire basée sur le budget-programme<sup>16</sup> à partir du 1er janvier 2018, donnant plus d'autonomie, de responsabilité et de redevabilité aux structures de mise en œuvre des programmes de l'Etat qui doivent utiliser les instruments de gestion correspondants, notamment le Document de Programmation Pluriannuel de la Dépense (DPPD).

Dans ces conditions, il apparaît nécessaire de doter le DNP-GCA d'un DPPD propre qui lui permettra de lui allouer des moyens budgétaires à la hauteur de sa mission. Cette mutation devrait s'opérer en tenant compte de la nécessité d'adapter la budgétisation avec le calendrier agricole. En effet, le calendrier de l'élaboration du budget de l'État débute en juin de chaque année et la proposition de Loi de Finances est soumise à l'Assemblée Nationale en octobre. À cette date, il est impossible de connaître les besoins du soutien alimentaire qui ne sont estimés sur la base du cadre harmonisé, qu'en janvier de l'année suivante.

Les préoccupations sont les mêmes au niveau du Ministère de l'Agriculture et de celui de l'Élevage où l'inadéquation entre les calendriers budgétaires, agricoles et pastoraux conduit à une libération

---

<sup>16</sup> Il s'agit de réformes engagées par l'ensemble des États membres de l'UEMOA sur la base de la directive 6/2019 de cette organisation.

tardive de crédits (au moment où la saison d'une activité est passée) et où l'insuffisance des ressources financières du budget national constitue une réelle difficulté pour laquelle il y a lieu de trouver une solution durable.

#### **Recommandations**

Il apparaît nécessaire de doter le DNP-GCA d'un DPPD propre qui lui permettra de lui allouer des moyens budgétaires à la hauteur de sa mission. Il faudrait également que la période de programmation budgétaire corresponde au calendrier agricole, à celui de l'analyse du Cadre Harmonisé et celui de l'élaboration des plans de soutiens qui ne sont disponibles qu'à partir du début de chaque année. Il s'agit plus d'une question de volonté politique et la convergence de cette recommandation avec d'autres formulées dans le cadre de la SANAD peut accélérer sa mise en œuvre.

Les préoccupations sont les mêmes au niveau du Ministère de l'Agriculture et de celui de l'Élevage dont les activités subissent également les conséquences d'un trop faible financement et d'une inadéquation entre les calendriers budgétaires et ceux des besoins de financement des activités.

Ordre de priorité : court ou moyen terme

Niveau de difficulté : effort important.

#### **4.1.2. Parachever les réformes institutionnelles en cours au sein du DNP-GC**

Les missions et les rôles du DNP-GCA, du MAHGC et de la DGPC sur les questions relatives aux catastrophes ne présentent pas d'ambiguïté notoire : le MAHGC est responsable de l'élaboration de diagnostics sur les situations d'urgences humanitaires et les catastrophes, de l'évaluation des besoins ainsi que de la mise en œuvre des plans de réponses ; la DGPC a des responsabilités plutôt opérationnelles : protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les risques de sinistre et de catastrophes ; quant au DNP-GCA il sert de relais, à travers ses structures de terrain pour la remontée des informations relatives aux catastrophes ; ces informations sont consolidées avec celles de la DGPC.

En ce qui concerne précisément la collecte de l'information destinée à l'alerte, le MAHGC qui est responsable de la réalisation d'enquêtes et évaluations afin de diagnostiquer les situations d'urgences humanitaires et des catastrophes ne dispose pas de structures de terrain pour le faire et s'appuie donc sur le DNP-GCA et sur la DGPC dont le mandat inclut l'évaluation des conséquences humanitaires et des besoins en assistance des victimes de catastrophes.

Au niveau opérationnel les trois structures ont toutes la responsabilité d'apporter des secours d'urgence et l'assistance humanitaire, avec en plus pour le DNP-GCA (à travers le PGRC-DU et son mécanisme de riposte rapide ainsi que la CFS) des possibilités de conduire des actions de relèvement et de reconstitution des actifs des victimes des catastrophes sur plusieurs années.

#### **Recommandation :**

Il apparaît donc que pour assurer une synergie d'action, un partage judicieux des responsabilités devrait être opéré entre le DNP-GCA, le MAHGC et la DGPC :

- Le DNP-GCA devrait continuer à assurer la responsabilité de la remontée des informations destinées à l'alerte précoce à travers la CC/SAP et à les mettre en harmonie avec celles de la DGPC.

- Le MAHGC devrait, à partir de ces informations consolidées avec celles de la DGPC, jouer le rôle de chef de file pour la préparation du plan de réponse aux urgences.
- Le MAHGC, le DNP-GCA et la DGPC devraient conjointement, et chacun dans des domaines spécifiques, mettre en œuvre le plan de réponse sous la coordination du MAHGC. Ce Ministère étant relativement jeune, un renforcement de capacités à son endroit (sur les plans matériel, humain) s'avère nécessaire.

Ordre de priorité : moyen terme

Niveau de difficulté : nécessite des efforts importants de concertation entre les structures concernées et un arbitrage de haut niveau au niveau du cabinet du PM ou de la Présidence de la République

Cependant, il est à noter que dans le cadre des réformes institutionnelles du DNP-GCA, la stratégie 2021-2025 de cette institution, en cours d'adoption, prévoit un renforcement du rôle du Secrétariat Exécutif dans la coordination et le pilotage stratégique de l'ensemble des unités opérationnelles (SP, CC/SAP, CCA, CFS) et projets rattachés au DNP-GCA, avec un leadership du SP plus affirmé dans la gestion unifiée de l'institution. Cette disposition doit conduire à une programmation concertée et unifiée permettant au SP d'assurer la mobilisation des financements du budget national et des partenaires.

Au plan externe les réunions du Comité de Pilotage Multisectoriel des Programmes Stratégiques de l'IN relevant de la maîtrise d'ouvrage du DNP-GCA et regroupant le DNP-GCA et ses différents partenaires étatiques et non étatiques constituent les instances de coordination. La coordination technique est assurée par les instances et outils existants : les différents GTI, le Cluster SA, le GTN, le comité HEA, le CEC, etc. qui permettent la validation des analyses, la planification conjointe, la coordination technique et le suivi des interventions.

On peut s'attendre à ce que la mise en œuvre de chantiers communs prévus dans le cadre de cette réforme ait des répercussions positives au sein des équipes de ces institutions qui sont aujourd'hui peu enclines à travailler de concert. Concrètement la participation dans des groupes de travail mixtes conformés de personnel de ces structures pourrait être très utile, car ils leur permettront de mieux se connaître et de collaborer dans le cadre de leurs attributions respectives.

#### **Recommandations :**

Une amélioration de la qualité des partenariats stratégiques et techniques est également souhaitable notamment :

- la révision de l'Accord-Cadre et de ses dispositions et élargissement des partenaires signataires,
- la formalisation et le renforcement des relations stratégiques avec le MAH/GC,
- la formalisation et le renforcement des relations stratégiques avec le MSP/DN dans le domaine de la nutrition,
- le renforcement du leadership national au sein du Cluster Sécurité Alimentaire.

Ordre de priorité : moyen terme

Niveau de difficulté : effort moyen

#### **4.1.3. Créer un mécanisme de diffusion rapide de l'information destinée à la prise de décision en direction des organisations humanitaires**



L'élaboration des plans de réponse pour les actions à conduire en direction des populations vulnérables sur le plan alimentaire et nutritionnel d'une part, et des plans de réponses aux urgences et catastrophes d'autre part, s'effectue de façon collégiale, certes, mais l'information finale relative à ces deux exercices parvient parfois tardivement aux organisations humanitaires qui constituent en général l'essentiel des porteurs des actions de réponse programmées.

#### **Recommandation**

Il s'avère nécessaire de bâtir un mécanisme de diffusion progressive et continue des informations destinées à la prise de décision et l'action, à travers une plateforme accessible aux organisations humanitaires agréées par les autorités nationales, en vue de permettre à ces dernières de disposer d'informations utiles à une programmation efficace de leur intervention. La nécessité d'apporter des améliorations à la communication de la CC/SAP sur les informations et analyses est développé davantage dans la partie technique ci-dessous (voir 4.2.5)

Ordre de priorité : moyen

Niveau de difficulté : effort moyen

## 4.2. Dimension technique

### 4.2.1. La couverture thématique

#### Le suivi permanent

L'appareil de collecte et d'analyse de données du SAP/ DNP-GCA a été conçu au départ essentiellement comme un outil de suivi et évaluation des campagnes agricoles et pastorales permettant d'estimer les disponibilités alimentaires et d'établir des bilans céréaliers.

De nombreux outils de collecte et d'analyse ont été progressivement ajoutés en vue d'enrichir l'approche céréalière initiale avec la prise en compte de l'analyse de l'économie des ménages, des consommations alimentaires et de la nutrition, de la dimension structurelle de la vulnérabilité, etc. Le tableau d'inventaire des données et analyses disponibles pour les SAP (Annexe 1) montre la grande diversité des indicateurs utilisés actuellement, des thématiques similaires étant souvent couvertes par plusieurs outils, qu'il s'agisse d'enquêtes ménages, d'enquêtes de suivi qualitatif ou parfois d'outils d'imagerie satellitaire.

Aujourd'hui la plus grande partie des outils mis en place sont planifiés pour apporter des contributions au cycle saisonnier d'analyse de la vulnérabilité organisé autour du CH (cycle imposé par le CILSS), des rencontres techniques du SAP et de la préparation du plan de soutien annuel.

Il est indéniable que ces dernières années des retards importants, voire l'annulation de certaines de ces enquêtes (enquêtes EVIAM ou sentinelles par exemple) sont constatés à cause des problèmes récurrents de financement. Dans ce contexte il arrive que des enquêtes lourdes assez similaires (EVIAM et Sentinelles) soient réalisées l'une à la suite de l'autre avec seulement 3 ou 4 mois d'intervalle et que ces données ne soient pas disponibles au moment prévu pour leur utilisation dans les phases d'analyse du CH. Malgré ces difficultés, la préparation annuelle des plans de soutien est réalisée en respectant à peu près les calendriers prévus.

En revanche il nous semble que les outils de suivi permanent n'ont pas bénéficié de financements suffisants de la part du DNP-GCA. Très concrètement les fiches de suivi permanent des zones vulnérables ne sont plus régulièrement collectées et analysées. Or il s'agit d'un outil sans équivalent dans la panoplie d'outils existants capables de déceler des alertes durant toute l'année. La CC/ SAP ne produit d'ailleurs plus de bulletins mensuels depuis plusieurs années, or ces bulletins convenaient bien

pour exploiter les données du suivi permanent. Ces dernières années ce n'est qu'en cas de situation de crise grave telle que la pandémie du COVID-19 ou d'importantes inondations que la CC/SAP publie des bulletins/rapports spécifiques.

Rappelons toutefois que le suivi permanent n'est en principe réalisé que sur les zones ayant été identifiées comme vulnérables en octobre (sur base de l'analyse des fiches IZV).

La collecte d'informations pour le suivi des zones vulnérables s'appuie en partie sur les SCAP-RU et les OSV, qui constituent un important moteur de la collecte et transmission de données sur les chocs au niveau local. Ce réseau censé couvrir l'ensemble des communes rencontre de grandes difficultés pour fonctionner en dehors des communes recevant des appuis de projets de coopération qui les soutiennent directement. Le caractère volontaire et bénévole des contributions locales aux SCAP-RU serait une des principales causes de la démotivation des acteurs locaux. À ce jour il n'y a apparemment qu'une petite minorité de communes dotées d'OSV réellement fonctionnels, produisant des données dûment vérifiées dans les régions.

On peut estimer que les SPR avec l'appui des services techniques présents sur le terrain sont capables de remplir des fiches de suivi permanent, même en cas d'absence de SCAP-RU et OSV véritablement fonctionnels dans la zone.

Il est intéressant de noter que le document de stratégie du DNP-GCA pour la période 2021-2025 propose de renforcer les mécanismes locaux de suivi (OSV, SCAP/RU) pour qu'ils permettent la prise en compte des spécificités locales (au niveau de l'information et aussi de la mise en œuvre des interventions).

#### **Recommandation**

Réactivation du système de collecte de données par les fiches de suivi permanent de la CC/SAP et du traitement régulier de ces données. Il conviendrait d'envisager une extension de la collecte des informations à l'ensemble des communes vulnérables. Dans ce cadre, l'appui du Dispositif au fonctionnement des OSV et SCAP-RU serait un avantage important. Il s'agirait surtout d'une question de moyens matériels et financiers pour l'extension du système à toutes les communes vulnérables. La prise en charge progressive est envisageable dans le cadre du budget national et des budgets communaux

Ordre de priorité : moyen et long terme

Niveau de difficulté : effort moyen

#### Le suivi des marchés

Le suivi des marchés agricoles et des marchés de bétail est essentiel à l'évaluation du pouvoir d'achat des populations vulnérables pour qui les marchés sont la principale source d'approvisionnement alimentaire.

Cependant, le fonctionnement du SIMa est loin d'être optimum depuis quelques années. La collecte d'information accuse fréquemment des retards bien qu'il bénéficie pour près de la moitié de ses postes de l'accès à la plateforme digitale SIM2G pour l'encodage et la transmission des données. Un fonctionnement régulier des SIM est pourtant de première importance pour l'alerte précoce et la digitalisation est une bonne opportunité pour le rendre plus performant.

Les séries historiques des données sont disponibles ce qui est un avantage pour l'interprétation des évolutions actuelles. L'utilisation systématique des outils digitaux qui à ce jour sont loin d'être la règle, faciliterait aussi la transmission.

Pour les ménages les plus vulnérables l'approvisionnement en céréales pour la consommation est réalisé majoritairement sur les marchés, même lors d'années pouvant être qualifiées de normale (voir profils HEA). Dans les zones structurellement vulnérables ces ménages sont donc totalement

tributaires pour leur alimentation des fluctuations des prix des aliments. Vu l'ampleur de la variation des prix des produits agricoles d'une année à l'autre et au cours d'une même année, il est clair que le suivi des prix est un élément essentiel du suivi de la vulnérabilité des ménages. Il faut noter que les ménages vulnérables s'approvisionnent au fur et à mesure de leurs besoins et ne sont donc habituellement pas en capacité de constituer des stocks en période de récolte lorsque les prix sont plus bas. Au contraire la majorité d'entre eux doivent davantage se procurer des aliments en période soudure.

D'autre part les ménages déficitaires tirent leur revenu d'une série d'activités économiques qui, elles aussi, peuvent souffrir de variations importantes : prix de la main-d'œuvre, prix des produits de rente et des produits maraîchers de contre-saison, prix du petit bétail. Toutes ces données peuvent également être très instructives dans le cadre d'un suivi du revenu des ménages et de leur pouvoir d'achat en période post-récolte et de soudure.

La fiche de suivi permanent comporte également une série de questions sur les prix des marchés locaux. Ces données peuvent être utiles dans les analyses, mais elles ne devraient pas remplacer les données des SIM qui bénéficient de longues séries historiques et de possibilités de comparer les données de différents marchés.

**Recommandation :**

Un fonctionnement régulier des SIM est de première importance pour l'alerte précoce. Un appui pour le renforcement en terme du personnel et de moyens logistiques (équipement pour la collecte et la communication) des SIM permettant d'assurer une remontée et une diffusion régulière des données des SIM doit être considéré comme une priorité pour l'alerte précoce. Afin d'alléger le système de collecte on pourrait toutefois dans un premier temps prioriser un certain nombre de produits et de type d'animaux à suivre en fonction de leur importance réelle dans l'économie des ménages vulnérables.

Ordre de priorité : moyen terme

Niveau de difficulté : effort moyen

Le suivi des activités génératrices de revenus et des stratégies d'adaptations

Pour acquérir des aliments, les ménages les plus vulnérables tirent majoritairement leurs revenus d'une série d'activités qui sont souvent spécifiques des stratégies de moyens d'existence de leur zone de vie. Cette diversité des sources de revenus est bien décrite dans les enquêtes HEA et prise en compte dans les analyses du CH. Malheureusement ces systèmes d'enquêtes fonctionnent avec une représentativité au niveau département ou au niveau des zones de moyens d'existence, qui sont l'une et l'autre souvent très vastes et qui hébergent des centaines de milliers d'habitants.

Les analyses réalisées sur base de la FIZV ou celles effectuées lors des rencontres du SAP ne semblent pas toujours prendre la diversité des revenus à leur juste valeur. Celle-ci entre effectivement en ligne de compte, mais sa prise en compte dans la pondération du total des notes de vulnérabilité reste relativement faible. Un outil d'alerte aux chocs adapté à des zones structurellement vulnérables gagnerait beaucoup en pertinence s'il intégrait un suivi des activités génératrices de revenus avec une approche similaire à celle qui est utilisée dans les analyses HEA.

Le suivi de ces sources de revenus serait facilité si pour chaque commune ou groupe de communes des profils structurels incluant la diversité des sources de revenus, éventuellement différenciés par catégorie socio-économique, pouvaient être établis, à l'image des profils HEA.

En cas de conjoncture difficile, les plus vulnérables sont également ceux qui doivent faire appel de manière plus précoce et plus intense à des stratégies d'adaptation pour compenser leurs pertes de revenus alimentaires ou monétaires. La disponibilité de profils structurels incluant la diversité des

stratégies d'adaptation faciliterait l'identification précoce de chocs à identifier au moyen d'un suivi permanent qualitatif.

Ces profils pourraient être élaborés d'une part à partir de travaux déjà réalisés sur l'évaluation de l'insécurité alimentaire chronique (mars 2019) et d'autre part à partir d'analyses pluriannuelles des informations existantes au niveau des sources de revenus et des stratégies d'adaptation des départements et des communes.

**Recommandation :**

Le suivi des activités génératrices de revenus tout comme celui de l'adoption de stratégies d'adaptation sont des domaines d'information à suivre en priorité dans le cadre d'un système d'alerte pour faire face aux chocs. L'établissement au préalable de données de référence structurelle sur ces deux thèmes, à l'image des profils HEA, faciliterait sensiblement le suivi et l'analyse subséquente de ces indicateurs.

Ordre de priorité : moyen terme

Niveau de difficulté : effort moyen

Le suivi des inondations

Le Niger a fait face, ces dernières années, à des variabilités climatiques extrêmes : fortes précipitations de 2010, sécheresse de 2011 et précipitations exceptionnelles de 2012, de 2019 et de 2020. La pluviométrie annuelle est caractérisée par une importante variabilité interannuelle et spatiale avec parfois des événements pluvieux de rares intensités. La plupart des inondations surviennent durant la saison des pluies, lors des semis des principales cultures et du confinement du bétail, en particulier les petits ruminants, dans les exploitations familiales. Les habitations et les bâtiments sont endommagés ou détruits, les champs et les jardins sont inondés, un nombre élevé de têtes de bétail est emporté et très souvent des pertes en vies humaines sont déplorées. Le nombre de personnes déplacées peut également être élevé, surtout lorsque ces inondations touchent les zones urbaines. Elles deviennent de plus en plus fréquentes au Niger et celles enregistrées en 2020 ont affecté toutes les huit régions du Niger, touchant 78 601 ménages totalisant 632 608 personnes sinistrées, détruisant 50 707 maisons et décimant plus de 18 000 têtes de bétail.

Le système d'alerte aux inondations est essentiellement lié au système d'information du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement qui est en relation d'échange d'information avec les organismes de bassin : ABN, CBLT. Une série d'initiatives ont été prises au cours des dernières années pour améliorer l'alerte aux inondations, grâce notamment à des programmes d'appuis de la BM tel que le PGRD-RU et CREWS.

Après la survenue des inondations, c'est la Direction Générale de la Protection Civile du Ministère de l'Intérieur de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses qui évalue les conséquences humanitaires et les besoins en assistance des victimes et qui coordonne la gestion opérationnelle de ces inondations en relation avec le Ministère de l'Action Humanitaire et la Gestion des Catastrophes qui se situe davantage du côté de l'organisation de la réponse et la prise en charge des victimes.

**Recommandations**

Redynamiser le dispositif de système d'alerte sur les inondations permettant une amélioration de la rapidité dans la transmission des informations relatives aux risques, en mettant à disposition des outils d'analyse automatisé ( y compris des images satellitaires haute résolution et SIG).

Procéder à un renforcement des capacités des agents des services concernés à tous les niveaux.

Ordre de priorité : moyen terme

Niveau de difficulté : effort important

#### 4.2.2. Problème d'échelle : niveau de représentativité

La plupart des systèmes de collecte de données du DNP/GCA produisent des données représentatives au niveau des départements. Des analyses qui se limiteraient à une connaissance des chocs et de leurs conséquences au niveau départemental sont insuffisantes pour effectuer un ciblage géographique tant les départements sont étendus, peuplés et divers au point de vue écologique et des moyens d'existence des populations.

Les seules sources de données apportant systématiquement des informations à un niveau inférieur au département sont :

- les fiches d'identification des zones vulnérables dans lesquelles quelques questions seulement se réfèrent à des situations communales / locales.
- les fiches de suivi permanent. Ces dernières ne sont appliquées que sur les zones ciblées comme vulnérables identifiées en fin d'année lors de la réunion technique du dispositif.

Quant aux données des SCAP-RU, collectées au niveau village dans une partie des communes nous avons décrit plus haut les limites auxquels ce réseau est confronté.

#### **Recommandation :**

La réactivation du système qualitatif de suivi des zones vulnérables de la CC/SAP est nécessaire pour améliorer les dispositifs d'alerte précoce ainsi que ses capacités à analyser les impacts des chocs et les besoins.

Dans ce cadre, un appui à la mise en place de solutions techniques permettant de transférer les données depuis les communes jusqu'à la CC/SAP via une application mobile serait fort utile. Il faudrait toutefois que le système permette aux échelons administratifs intermédiaires (Départements et Régions) de contrôler la qualité des données transmises, voire d'y apporter des corrections ou compléments d'information si nécessaire.

Ordre de priorité : moyen terme

Niveau de difficulté : effort important

#### 4.2.3. Utilisation des produits de l'imagerie satellitaire

L'analyse des données satellitaires est un point faible pour beaucoup de structures nationales, potentiellement utilisatrices de ces outils. En conséquence les services techniques nationaux y compris la CC/SAP restent très dépendants des partenaires techniques tels que AGRHYMET, FEWS NET, le PAM pour ce type d'analyse. Pourtant SARRA-O, eStation, HYPE sont des outils qui peuvent s'avérer très complémentaires à la collecte d'informations sur le terrain et faciliter le suivi de la campagne agropastorale.

En outre, plusieurs départements sont confrontés à une insécurité croissante qui limite l'accessibilité et la collecte d'information sur le terrain pose de plus en plus de problèmes. Dans ce cas, les données satellitaires sont utiles pour assurer un minimum de suivi des conditions de productions. Ces outils permettent également de faire des zooms sur des situations de productions particulières à une échelle assez fine pour documenter certaines alertes localisées.

Les structures spécialisées comme AGRHYMET et le FEWS sont disponibles pour partager les produits cartographiques, mais les structures nationales et la CC/SAP n'ont pas l'habitude de formuler des demandes spécifiques .

#### **Recommandation :**

Des renforcements des capacités dans le traitement et l'analyse des données satellitaires mériteraient d'être considérés pour les structures équipées en outils SIG et ayant un accès aux plateformes de partage de données satellitaires.

Ordre de priorité : court terme

Niveau de difficulté : effort moyen

#### **4.2.4. Adaptation des outils aux nouvelles problématiques**

Le Niger connaît une forte croissance de deux phénomènes souvent liés : l'insécurité civile et le déplacement de populations. Les outils de collecte de données actuellement utilisés dans le cadre du DNP-GCA ne sont pas bien adaptés pour suivre ces phénomènes et les vulnérabilités qui y sont liées.

Le CRA d'une part et le PAM d'autre part, expérimentent actuellement en collaboration avec la CC/SAP des approches innovantes adaptées au suivi de zones peu accessibles.

Il est important que le Dispositif poursuive ces efforts d'adaptation des outils d'alertes à ces nouvelles situations.

Ordre de priorité : moyen terme

Niveau de difficulté : effort moyen

#### **4.2.5. Améliorer la communication de la DNP-GCA sur les informations et analyses**

La CC/SAP contribue largement à la préparation de quelques documents sur les produits des cycles d'analyse (CH) et de ses enquêtes annuelles (EVIAM, enquêtes sentinelles). Ces documents et leur calendrier de publication ne sont souvent pas bien adaptés aux besoins des décideurs en particulier parce qu'ils sont en général le résultat de long processus de collecte et d'analyse des données ce qui retarde fortement la diffusion des informations et des recommandations d'actions. Ce n'est que lors de crises importantes (ex. : inondations de 2019 et COVID 19) que le SAP élabore des rapports spécifiques sur les situations observées dans le pays indépendamment du calendrier d'analyse suivant le CH. Pourtant au niveau des décideurs, il existe une demande pour de l'information régulière en matière d'alerte précoce, alors même que beaucoup de données sont disponibles et pourrait être davantage exploitées en vue de produire des notes d'information périodiques adaptées aux besoins des autorités et autres décideurs.

Le DNP-GCA, et en particulier la CC/SAP partage très peu les nombreuses données d'enquête dont ils disposent et même les principaux partenaires institutionnels ont difficilement accès aux bases de données produites. Actuellement ne sont partagés pratiquement que les rapports synthétiques des analyses du cadre harmonisé, les rapports d'enquêtes EVIAM et les plans de soutien.

Il serait très utile de rendre plus accessibles les données sur l'alerte précoce à ceux qui souhaitent les exploiter pour leurs analyses. Elles peuvent être davantage exploitées par les partenaires du dispositif pour améliorer le ciblage, la planification et le suivi et évaluation des interventions dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il faut noter que la mise à disposition des données serait aussi une opportunité pour apporter des améliorations aux outils de gestion des bases de données de la CC/SAP <sup>17</sup>.

---

<sup>17</sup> Les rapports de la mission sur l'Etude sur la gestion de l'information par le DNP-GCA, effectuée en 2018 (DNP-GCA/Banque Mondiale) proposent des pistes de travail utiles pour améliorer l'utilisation des données du Dispositif.

**Recommandation :**

On pourrait envisager la production par la CC/SAP de courtes notes périodiques (mensuelles) dont le contenu se focaliserait en priorité sur les zones identifiées comme problématiques. Les thèmes traités seront choisis en fonction de la disponibilité de données, de l'importance à leur accorder pour le suivi de la vulnérabilité saisonnière ainsi que pour la mise en évidence de nouveaux chocs dont l'impact justifie une intervention rapide (au besoin sans attendre les cycles d'analyse en routine de la CC/SAP).

Dans un premier temps une expérience pilote pourrait être mise en place en ciblant des zones où des régions représentant un intérêt confirmé pour accéder à des informations périodiques sur la vulnérabilité, par exemple là où d'importants programmes de filets sociaux sont mis en œuvre.

Un appui technique pourrait être envisagé accompagner le SISAAP dans la mise au point des propositions techniques à adopter pour ces outils de communication y compris au niveau de l'analyse des données et des techniques de la communication

Ordre de priorité : court terme

Niveau de difficulté : effort important

**4.2.6. Avancer vers une simplification de l'ensemble du système.**

Le dispositif d'alerte comporte un grand nombre d'outils de collecte et d'analyse qui se sont rajoutés progressivement aux outils historiques du SAP pour tenir compte des nouveaux enjeux dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger (ex : importance accordée à la nutrition et aux moyens d'existence) et du contexte institutionnel régional (par exemple le Cadre Harmonisé). Il en résulte un système fort complexe avec certains chevauchements au niveau de données qui couvrent des domaines similaires et avec des calendriers de mise en œuvre parfois inappropriés. La complémentarité de ces outils n'est donc pas toujours évidente. De plus une grande partie des données collectées reste largement sous-exploitée et à cause du manque de ressources disponibles et certaines parties du système sont délaissées ou mises en œuvre avec un retard au point que leurs produits sont peu exploitables pour l'aide à la décision.

Cette complexité tend à ralentir les processus d'analyse et l'aide à la décision et rend plus difficile la compréhension de l'ensemble du système, ce qui joue en défaveur de la confiance des partenaires dans les résultats des analyses.

**Recommandation :**

Il serait donc souhaitable d'entamer une révision de l'ensemble des outils de collecte et d'analyse du DNP-GCA pour en alléger la structure tout en leur donnant davantage de cohérence, en considérant simultanément les besoins spécifiques en information du DNP-GCA et ceux des institutions qui portent ces outils, et enfin la rareté des ressources financières et des ressources humaines nécessaires pour leur mise en œuvre.

Un des premiers chantiers à considérer dans ce domaine pourrait concerner les enquêtes ENSA et les enquêtes sentinelles qui traitent en grande partie de thématiques similaires. Un appui dans le renforcement des capacités pour l'analyse des séries de données y compris dans leurs dimensions spatiales seraient certainement utiles pour accompagner ces processus de simplification du système d'information.

Ordre de priorité : moyen terme

Niveau de difficulté : effort important

### 4.3. Améliorer la coordination technique et stratégique

Nous avons vu qu'il existe des goulets d'étranglement qui entravent de véritables synergies entre les acteurs des systèmes d'alerte précoce :

- Au plan technique : faible partage des informations tant avec les acteurs qu'avec les autorités gouvernementales, sauf en temps de crises importantes.
- Au plan institutionnel : une pluralité de structures responsables des secours d'urgence et l'assistance humanitaire, avec des relations insuffisantes entre elles.

#### Recommandations

En vue d'améliorer la coordination technique et stratégique entre les acteurs et renforcer la coopération et la collaboration entre les SAP de sécurité alimentaire et les SAP de préparation et de réponse aux urgences afin de fournir une aide à la décision plus rapide et adaptée aux besoins, il apparaît nécessaire :

- De prendre des mesures permettant l'accès facile aux données et analyse sur l'alerte précoce à tous les partenaires en vue d'un meilleur ciblage, une meilleure planification et un meilleur suivi et évaluation de leurs interventions.
- D'assurer une synergie d'action, un partage judicieux des responsabilités entre les principales structures gouvernementales impliquées dans l'alerte précoce et la réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et aux chocs.
- De conduire à terme les réformes du DNP-GCA en cours en vue de permettre à cette institution de jouer pleinement son rôle de coordination des initiatives en matière d'alerte et de réponse à l'insécurité alimentaire et aux chocs.

Ordre de priorité : moyen terme

Niveau de difficulté : effort important

### 4.4. Mise à jour de la cartographie des Systèmes d'Alerte

Il est fréquent que de nouveaux outils se mettent en place, souvent avec l'appui de partenaires internationaux ou que d'autres perdent en opérationnalité faute de ressources. Etant donné le caractère très évolutif des SAP, il serait important de mettre à jour régulièrement cet inventaire de sorte que les nombreux partenaires puissent avoir une vue d'ensemble actualisée du fonctionnement des différents volets de l'alerte précoce.

Cette mise à jour annuelle pourrait être pilotée par la CC/SAP qui est la structure la mieux connectée avec l'ensemble des partenaires du DNP-GCA et les autres SAP et donc la mieux positionnée pour coordonner ce genre de mise à jour. La mise à jour pourrait inclure un tableau détaillant par partenaire la fréquence effective des relevés des informations ou enquêtes et la liste des publications et/ou la mise en ligne des données.

#### Recommandation

Mettre à jour annuellement la cartographie des SAP

Ordre de priorité : moyen terme

Niveau de difficulté : effort léger





## **ANNEXES**

**ANNEXE 1 : Tableau d'inventaire des données et analyses disponibles pour les SAP :  
Données collectées sur le terrain.**

**ANNEXE 2 : Tableau d'inventaire des données et analyses satellitaires pour l'alerte précoce**

**ANNEXE 3 : Appui du Centre Régional AGRHYMET au DNP-GCA**

**ANNEXE 4 : Tableaux de calcul des notes de vulnérabilité**

**ANNEXE 1 : Tableau d'inventaire des données et analyses disponibles pour les SAP: Données collectées sur le terrain.**

Domaine technique	Définition de l'Information	Institution chargée de la collecte	Niveau de couverture, unité géographique	Période et Fréquence de collecte	Support informatique	Utilisation pour l'alerte	Destinataires de l'information
Précipitation	Hauteur de pluie journalière (mm)	DMN	Environ 100 stations opérationnelles (sur les 200 existantes)	Quotidien	Base de données (payante)	Oui, Via GTP (Cartes, graphiques, tableaux Décadaire)	GTP, GTI, CREWS WIS, SWFDP, NORCAP, WWR <u>Base de données payantes</u>
Production agricole. Ennemis des cultures	Superficie infestée par type de ravageur  <u>Données des enquêtes de terrain</u>	DNPV	Communes Département Régions	Décadaire pour les cultures d'hivernage (Juin à Octobre) Mensuel pour les cultures irriguées (Novembre à mai)	Papier et Fichier Word ou Excel. Pas de base de données	Oui, Bulletin mensuel	MINAGRI, DNPV, INRAN, Université RECA  <u>Accès gratuit sur demande</u>
Production agricole et pastoral. Ennemis des cultures	Surveillance du Criquet pèlerin  <u>Données des observations de terrain</u>	DNPV	National	En période de rémission : la fréquence mensuelle. En période d'invasion : fréquence journalière ou décadaire.	Données transmises du terrain par radio ou téléphone, Saisie sur la plateforme NOVACOM et transfert sur la BD RAMSES (FR)	Oui, Bulletin mensuel, voir journalier en cas de crise	National : CC/SAP, DNPV International : Commission de la Lutte Contre le Criquet Pèlerin dans la région Occidentale (CLCPRO), AGRHYMET  Accès gratuit sur demande
Suivi campagne agricole / agro-météo	Conditions de déroulement de la campagne agricole :	Direction de la Statistique -MAG-EL	Pays Région	Décadaire (de juin à sept.)		Bulletin GTP	<u>Accès gratuit sur demande</u>

Domaine technique	Définition de l'Information	Institution chargée de la collecte	Niveau de couverture, unité géographique	Période et Fréquence de collecte	Support informatique	Utilisation pour l'alerte	Destinataires de l'information
	dates de semis (et retard de semis), stades phénologiques des cultures, phénomènes exceptionnels, notamment la sécheresse et les inondations des terres de culture. <u>Données des observations de terrain</u>		zoom sur département ou commune selon besoins et disponibilité d'information				
Production agricole	Rendements et productions agricoles  <u>Données des enquêtes de terrain et échantillonnage</u>	DSA	Résultats représentatifs au niveau département	Octobre Résultats prévisionnels Février , résultats définitifs	Papier, Fichier Excel	Oui Tenir compte des délais de publication des résultats : résultats prévisionnels en octobre novembre et les résultats définitifs en janvier-février.	<u>Accès gratuit sur demande</u>
Production animale / Santé animale	Relevé national zoonosanitaire. Porte sur 8 maladies du bétail ruminant et 4 maladies aviaires : nombre de foyers, effectifs du bétail, nombre d'animaux malades, nombre d'animaux	Direction de la Santé Animale	National	Continu		Via le GTI	CC/SAP pour le CH

Domaine technique	Définition de l'Information	Institution chargée de la collecte	Niveau de couverture, unité géographique	Période et Fréquence de collecte	Support informatique	Utilisation pour l'alerte	Destinataires de l'information
	morts, nombre d'animaux vaccinés, nombre d'animaux traités.  Données collectées sur le terrain						
Production pastorale	La production fourragère Bilan fourrager  Données calculées à partir des données de relevés des enquêtes de terrain	DDP/DGM A/MEL	Couverture nationale  Résultat par Région  Calculs d'extrapolation à partir des données régionales pour produire les données départementales	Annuelle (oct)	Cartes	Oui, mais à utiliser en lien avec outils satellitaires (NDVI et autres)	<u>Accès gratuit sur demande</u>
Marchés agricoles	Prix des produits agricoles (céréales, tubercules fruits et légumes)  Termes de l'échange entre produits agricoles et les produits de rente et le bétail (au niveau des marchés sentinelles.	SIMa Ministère du Commerce	80 marchés nationaux  5 marchés transfrontaliers (3 au Nigeria, 1 au Bénin et 1 au Burkina Faso).  33 marchés sentinelles (synthèse)	Toute l'année, Hebdomadaire	Fiche papier + 40 marchés utilisent Smartphone +ODK  Base des données Access,	Oui  bulletins hebdomadaires et mensuels transmis par courrier électronique	Courrier électronique à 400 destinataires.  <u>Accès gratuit sur demande</u>

Domaine technique	Définition de l'Information	Institution chargée de la collecte	Niveau de couverture, unité géographique	Période et Fréquence de collecte	Support informatique	Utilisation pour l'alerte	Destinataires de l'information
			mensuelle des données et d'analyses spécifiques)				
Marchés Bétail	Les prix et les volumes d'animaux présentés et vendus sur les marchés	Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage  Direction des Statistiques	Une centaine de marchés dont 8 marchés frontaliers	Toute l'année, hebdomadaire	Base de données Access et Excel, Une application mobile de collecte de donnée avec la plateforme SIM2G	Diffusion radio hebdomadaire  - bulletin mensuel	Population GTP, GTI  <u>Accès gratuit sur demande</u>
Hydrologie	Hauteurs et débits des cours d'eau  Données relevées en station.	Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) / Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement.	Pays , 68 stations sur Cours d'eau et koris  Dont une dizaine sont automatiques et en 08/2021 seulement 6 stations automatiques sont opérationnelles	Fréquence des relevés ; Quotidiens  <b>période de relevé</b>  Pour le fleuve et ses affluents = toute l'année  <b>Pour les points d'eau et les koris</b> : de juin à décembre	Excel et Access	Prévisions hydrologiques avec des bulletins décennaires  En cas d'événements extrêmes, la direction envoie des notes de service et des messages SMS	La direction générale de la protection civile, COVACC Centre Opérationnel de Veille, d'Alerte et de Conduite de Crise (Ministère de l'Intérieur, / direction générale de la Protection civile

Domaine technique	Définition de l'Information	Institution chargée de la collecte	Niveau de couverture, unité géographique	Période et Fréquence de collecte	Support informatique	Utilisation pour l'alerte	Destinataires de l'information
Santé - Nutrition	<p>Nombre de nouveau cas de maladie à déclaration obligatoire ayant été déclarés dans l'ensemble des Structures de santé au niveau national</p> <p>Malnutrition modérée Malnutrition sévère Méningite Cholera, Paludisme Rougeole COVID-19 (information disponible, mais pas sur la liste des MDO)</p> <p>Autres maladies Cas de diarrhée Nombre d'admission dans les centres de santé Admis au CRENAM Admis au CRENAS Admis au CRENI</p>	Ministère de la Santé Direction des statistiques du Publique, de la Population et des Actions Sociales (DS/MSP/P/AS)	Structures sanitaires de tout le pays CSI, HD, CHR, CSME, HN, HR qui correspondent au découpage administratif : aires de santé, districts sanitaires, région National,	<p>Toute l'année,</p> <p>Hebdomadaire pour les MDO</p> <p>Mensuelle ou trimestrielle pour les données de routine des formations sanitaires.</p> <p>Annuelle pour l'enquête SMART</p>	Pour les MDO et données de routine : collecte est faite sur fiche papier. Les données des MDO sont saisies sur plateforme DHIS2NIGER	Oui, Interprétation doit être très prudente, car le nombre de cas répertoriés dans les centres de santé ne dépend pas que de la prévalence	<p>La Direction de la surveillance et riposte aux épidémies (DSRE) est la direction nationale chargée de la centralisation des MDO et la surveillance des maladies à potentiel Epidémique.</p> <p>Au Niveau International, transmission à l'OMS.</p>
Vulnérabilité	Identification des personnes vulnérables	Registre Social Unifié	Dans les zones ou des filets sociaux ont été mis en œuvre. Ne concerne que les	Une seule fois et à chaque intervention de type filets sociaux	Base de données	Potentiellement utile pour ciblage des bénéficiaires dans une zone pré-identifiée	Toute structures actives dans le domaine des filets sociaux et qui en fait la demande

Domaine technique	Définition de l'Information	Institution chargée de la collecte	Niveau de couverture, unité géographique	Période et Fréquence de collecte	Support informatique	Utilisation pour l'alerte	Destinataires de l'information
			populations vulnérables dans les zones ciblées par les filets sociaux				

**Note : Les enquêtes suivantes couvrent des dizaines de variables qui ne sont pas reprises dans ce tableau.**

1. Indicateur de l'EVIAM , annuelle
2. Indicateur de l'enquête sentinelle , annuelle
3. Indicateur des enquêtes SMART, annuelle
4. HEA
5. FIZV (CC/SAP)
6. Fiche de suivi (CC/SAP)



## ANNEXE 2 : Tableau d'inventaire des données et analyses satellitaires pour l'alerte précoce

Type de données	Produit	Usage potentiel	Modèle	Périodicité/ traitement	Capacité technique pour analyse	Services utilisateurs au Niger/ Accessibilité	Limites / contraintes
<b>Centre Régional AGRHYMET</b>							
<p>Pluviométrie (TAMSAT)</p> <p>Donnée estimée à partir de la température de nuage à sommet froid,</p>	<p><b>Les produits obtenus sont sous forme de carte</b></p> <p>Pour le briefing décadaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pluviométrie décadaire</li> <li>• Cumul décadaire comparé à la moyenne de la même décade de 30 ans (1991-2020)</li> </ul> <p>Pour le bulletin mensuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cumul de précipitation mensuelle</li> <li>• Cumul mensuel comparé à la moyenne mensuelle de 30 ans (1991-2020)</li> </ul>	<p>Identification des zones excédentaires et déficitaires. Permet d'apprécier le déroulement de la campagne</p> <p>Identification des zones excédentaires et déficitaires.</p>	<p>eStation ou calcul</p> <p>La eStation est installée dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest et le Tchad</p>	<p>Décadaire</p> <p>Mensuelle</p>	<p>Les cadres des pays sont suffisamment formés pour les analyses</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction de la Météorologie Nationale</li> <li>• Direction de Génie Rural</li> <li>• Elevage (Direction de la Production Animale)</li> </ul> <p>La plateforme n'est pas fonctionnelle à DGR et DPP par manque de moyen de technicien de maintenance et d'exploitation</p> <p>Disponible et gratuit sur le site de TAMSAT</p>	<p>C'est une estimation de pluie par satellite ;</p> <p>Données fiables à près de 80%</p> <p>Besoin de calibrer avec les quantités de pluie des stations</p> <p>Disponible et gratuit sur le site de TAMSAT</p>
<p>Données satellitaires :</p> <p>Pluviométrie (RFE, TAMSAT, CHIRPS)</p>	<p>Le modèle SARRA-O fait des sorties de cartes relatives à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Date de semis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des zones en avance</li> </ul>		<p>Journalière</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétence Disponible dans les pays.</li> <li>• Besoin de renforcement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le modèle SARRA-O installé en 2020 suivi de formation</li> </ul>	<p>L'utilisation de SARRA-O dans les services nationaux pose problème par manque des</p>

Type de données	Produit	Usage potentiel	Modèle	Périodicité/ traitement	Capacité technique pour analyse	Services utilisateurs au Niger/ Accessibilité	Limites / contraintes
<p>La quantité de pluie est basée sur la température de nuage à sommet froid</p> <p>Température mini et maxi</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dates de début et fin de saison</li> <li>• Séquence sèche</li> <li>• Satisfaction des besoins en eau (CWRSI)</li> <li>• Stock d'eau dans le sol</li> <li>• Calcul de rendement</li> </ul>	<p>ou en retard de semis</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Détection des zones où les semis ont échoué.</li> <li>• Surveillance de l'état phénologique des cultures</li> <li>• Prévion en fin Août des rendements</li> </ul>	SARRA-O	<p>Décadaire</p> <p>Mensuelle</p>	des capacités des cadres des pays	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction de la Météorologie Nationale</li> <li>• Direction Générale de l'Agriculture</li> <li>• PASEC (Projet d'appui à l'Agriculture Sensible au Climat)</li> <li>• Le modèle SARRA-H (version utilisant les données de terrain)</li> <li>• A été installé dans certains services. Des formations ont été organisées depuis 2017.</li> <li>• Agriculture</li> <li>• Elevage</li> <li>• Statistiques agricoles et de l'élevage,</li> <li>• Ressources en eau</li> <li>• Protection des végétaux,</li> </ul>	<p>données satellitaires et aussi par manque des équipements informatiques appropriés (Serveur de grande capacité)</p> <p>La résolution de l'image (1 km) ne permet pas de travailler au niveau des parcelles</p> <p>Parfois ne reflète pas la réalité sur le terrain à cause de certains phénomènes météorologiques inhabituels.</p> <p>Données qualitatives basées sur la quantité de pluie suffisante qui est de +/- 20 mm</p> <p><u><a href="#">Accès gratuit à télécharger sur plusieurs sites.</a></u></p>

Type de données	Produit	Usage potentiel	Modèle	Périodicité/ traitement	Capacité technique pour analyse	Services utilisateurs au Niger/ Accessibilité	Limites / contraintes
						<ul style="list-style-type: none"> <li>Centre National de Lutte Antiacridienne</li> <li>Direction de la Météorologie Nationale</li> </ul>	
<p>Indice de Végétation (NDVI) et ses dérivés (VCI)</p> <p>Données qualitatives basées sur la réflectance.</p>	<p>Numérique et Carte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>NDVI</li> <li>Anomalies NDVI</li> <li>Calcul de rendement</li> <li>Zone favorable au développement des criquets</li> </ul>	<p>Détection des cultures en souffrance, de même que l'état des pâturages</p>	eStation	<p>Décadaire</p> <p>Mensuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compétence disponible dans les pays.</li> <li>Besoin de renforcement des capacités des cadres des pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Direction de la Météorologie Nationale</li> <li>Direction de Génie Rural</li> <li>Elevage (Direction de la Production Animale)</li> </ul> <p>La plateforme n'est pas fonctionnelle à DGR et DPP par manque de moyen de technicien de maintenance et d'exploitation</p>	<p>Nécessité de calibrer avec les données de terrain</p> <p>Disponible sur le site de l'ESA et au Centre Régional Agrhymet.</p> <p><u>Accès gratuit sur demande</u></p>
Dry Matter productivity (DMP)	<p>Numérique et Carte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Production fourragère</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Disponibilité de la production fourragère (matière sèche) pour le bétail.</li> <li>Identification des zones déficitaires</li> </ul>	eStation	<p>Décadaire</p> <p>Mensuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compétence disponible dans les pays.</li> <li>Besoin de renforcement des capacités</li> </ul>		<p>Nécessité de calibrer avec les données de terrain</p> <p><u>Disponible sur le site de l'ESA et au</u></p>

Type de données	Produit	Usage potentiel	Modèle	Périodicité/ traitement	Capacité technique pour analyse	Services utilisateurs au Niger/ Accessibilité	Limites / contraintes
		ou excédentaires en termes de fourrage			des cadres des pays		<u>Centre Régional Agrhymet.</u>
Données hydrométriques, Piézométriques, écoulements des cours d'eau Données relevées sur les stations des pays	Numérique et carte : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecoulements des cours d'eau</li> <li>• Prévision des inondations</li> <li>• Cartographie régionale des zones inondables et inondées</li> </ul>	Suivi des inondations : identification des zones inondées	Modèle hydrologique HYPE dans le dispositif FANFAR	Décadaire  Mensuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétence disponible dans les pays.</li> <li>• Besoin de renforcement des capacités des cadres des pays</li> </ul>		Ce modèle n'est pas installé dans les pays pour le moment  <u>Accès sur demande</u>
Suivi phytosanitaire <ul style="list-style-type: none"> <li>• Température,</li> <li>• Humidité du sol,</li> <li>• Végétation</li> </ul> Données basées sur la réflectance.	Carte des risques de l'état de grégarisation du criquet	Surveillance des conditions favorables aux ennemis de culture	Plateforme GEE-P-Locust	Décadaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétence disponible dans les pays.</li> <li>• Besoin de renforcement des capacités des cadres des pays</li> </ul>	AGRHYMET	Actuellement les pays utilisent la plateforme PHYTOBASE qui contient les données de terrain  A utiliser avec précaution  <u>Accès sur demande</u>
			FEWS NET				

Type de données	Produit	Usage potentiel	Modèle	Périodicité/ traitement	Capacité technique pour analyse	Services utilisateurs au Niger/ Accessibilité	Limites / contraintes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Estimation de Pluie (RFE)</li> <li>• Température de surface (LST)</li> <li>• NDVI (eMODIS) Données basées sur la reflectance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte de pluie estimée et les anomalies</li> <li>• Carte de température de surface</li> <li>• Carte de végétation de pourcentage à la normale</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>4.4.1. Carte d'estimation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permet aux utilisateurs de visualiser les données et les anomalies d'estimation des précipitations à l'échelle continentale (RFE), de température de surface des terres (LST) et d'indice de végétation par différence normalisée (NDVI) à des moments variés et passer en revue les analyses de séries chronologiques.</li> <li>• Permet aussi de connaître le début de la</li> </ul>	<p>Le logiciel Early Warning eXplorer est un outil de cartographie interactif basé sur le Web <b>(EWX)</b></p> <p><b>GeoCLIM</b> (Outil d'analyse spatiale conçu</p>	Mensuel	<p>Compétence disponible dans les pays.</p> <p>Besoin de renforcement des capacités des cadres des pays.</p> <p>Les cadres de l'Agriculture, Elevage, Filets Sociaux ont été formés sur l'analyse de ce produit.</p>	Données et produits disponibles sur le site de FEWS NET	

Type de données	Produit	Usage potentiel	Modèle	Périodicité/ traitement	Capacité technique pour analyse	Services utilisateurs au Niger/ Accessibilité	Limites / contraintes
	<b>de rendement</b>	<p>campagne agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des tendances saisonnières et/ou des données climatiques historiques (aléas climatiques)</li> <li>Evaluation et surveillance des conditions des cultures pendant la saison de croissance des cultures,</li> <li>Estimation de rendement</li> </ul>	<p>pour l'analyse climatologique des données historiques sur les précipitations et les températures)</p> <p><b>GeoWRSI</b></p>				WRSI est utilisé actuellement pour cartographier les zones vulnérables
Plan d'eau de surface	Carte plan d'eau de surface	<ul style="list-style-type: none"> <li>Disponibilité actuelle de l'eau pour le bétail et la consommation humaine. Cela éclairera l'analyse de la sécurité alimentaire, la</li> </ul>	Visionneuse de point d'eau		Besoin de renforcement des capacités des cadres des pays pour l'analyse		Pas disponible dans les pays, mais accessible sur le site web de FEWS NET

Type de données	Produit	Usage potentiel	Modèle	Périodicité/ traitement	Capacité technique pour analyse	Services utilisateurs au Niger/ Accessibilité	Limites / contraintes
		planification de l'aide humanitaire et une série d'autres activités.					
<b>Action Contre la Faim</b>							
Image du Fraction de couverture végétale (Fcover) de résolution 500m	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte de la proportion d'occupation du sol en végétation</li> <li>• Carte d'anomalie de couverture végétale : comparaison avec la moyenne sur la même période (Avril-mai) et celle des 20 dernières années</li> </ul>	<p>Disponibilité de végétation (disponibilité pâturage).</p> <p>Détection des zones déficitaires ou excédentaires</p>	Projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring).	Mensuelle			
<b>African Risk capacity</b>							

Type de données	Produit	Usage potentiel	Modèle	Périodicité/ traitement	Capacité technique pour analyse	Services utilisateurs au Niger/ Accessibilité	Limites / contraintes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• RFE2 available from 2000, Africa Rainfall Climatology Version</li> <li>• 2.0 (ARC2) produced by Climate Prediction (USA), the TAMSAT</li> <li>• African Rainfall Climatology and Time-series (TARCAT v2.0), produced by the University of Reading (UK)</li> <li>• TAMSAT African Rainfall Climatology and Time-series (TARCAT v2.0), produced by the University of Reading (UK)</li> </ul>	<p>Carte pluviométrique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'actuelle</li> <li>• la normale</li> <li>• le minimum</li> <li>• le maximum</li> <li>• la moyenne</li> <li>• la médiane</li> </ul>	<p>L'alerte précoce à la sécheresse, permet la surveillance de la progression de croissance des cultures, afin d'élaborer des messages consultatifs pour permettre aux décideurs de planifier les réponses appropriées.</p>	<p>Modèle de sécheresse</p>	<p>Décadaire</p>	<p>La plateforme n'est pas disponible dans les pays</p>	<p>Disponible sur le site ARC</p>	<p>La résolution de l'image (0.1 degré) ne permet pas de travailler au niveau des parcelles</p> <p>Vu la taille du pixel, données à utiliser avec précaution</p>
WFP							



Type de données	Produit	Usage potentiel	Modèle	Périodicité/ traitement	Capacité technique pour analyse	Services utilisateurs au Niger/ Accessibilité	Limites / contraintes
Prévision et Suivi et des inondations	<p>Automated Disaster Analysis and Monitoring for floods (ADAM)<sup>18</sup> utilise des images satellitaires (optiques et radar) pour fournir les produits suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des alertes aux inondations (crues pour les grands bassins)</li> <li>• Des cartes d'étendues des inondations avec des dommages</li> <li>• Suivi sur 30 après inondations</li> </ul>	Alerte aux inondations					Le PAM peut avoir accès à ces plateformes, à la demande et via le siège (Rome)
Dynamique des surfaces cultivées en zones à accès limité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette analyse utilise les images SENTINEL19 pour évaluer le niveau d'abandon ou d'augmentation des zones cultivées.</li> <li>• La situation de référence a été établie pour 2016 Au Niger, l'étude porte sur tous les départements déclarés en état d'urgence</li> </ul>	Evaluation du niveau d'abandon ou d'augmentation des zones cultivées suite aux déplacements des populations dans les zones de conflit					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au Niger, les analyses portent uniquement sur les départements déclarés en état d'urgence</li> <li>• Nécessité de passer par le PAM pour obtenir les analyses</li> </ul>

<sup>18</sup> <https://geonode.wfp.org/adam.html>

<sup>19</sup> <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000120962/download/>

**La eStation** est une d'observation de la Terre développée par le Centre Commun de Recherche (CCR) depuis 2009. Elle est conçue pour gérer automatiquement l'acquisition, le traitement, la visualisation et l'analyse des paramètres environnementaux clés dérivés des données de télédétection. Les mesures sont, entre autres, obtenues à partir des systèmes d'observation de la Terre SPOT / PROBAV, SEVIRI / MSG, TERRA-AQUA / MODIS et Copernicus Sentinel 2 et 3. Cette plateforme a été installée dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest en 2010. Des formations ont été réalisées pour la gestion de la station.

**Africa Riskview** est une plateforme logicielle qui est principalement utilisée pour estimer le nombre de personnes potentiellement affectées par des catastrophes et coûts d'intervention associés. Elle comprend Le modèle de sécheresse, qui traduit les informations satellitaires sur les précipitations en impacts en temps quasi réel de la sécheresse sur la production agricole et le pâturage pour chaque année pour laquelle des données sont disponibles (1983 - aujourd'hui).

**FANFAR** : Reinforced cooperation to provide operational Flood forecasting and Alerts in West Africa



## **ANNEXE 3 : Appui du Centre Régional AGRHYMET au DNP-GCA**

### **4. SUIVI DES MARCHÉS**

#### **1.1 Le CRA s'occupe du suivi des marchés avec un focus sur le suivi régional des prix et les flux.**

Missions régionales de suivi des marchés

Le CRA organise chaque année (en février) une mission de terrain pour le suivi des marchés dans la sous-région avec la participation des SIM nationaux et de partenaires techniques (la FAO le PAM et FEWS NET). Ces missions s'intéressent en particulier aux flux aux frontières des Etats. Lors d'années particulièrement difficiles, une 2e mission est programmée vers le mois de mai.

#### **1.2 Développement de nouveaux outils**

Le CRA a mis au point et a appuyé la mise en place d'un outil de suivi qualitatif des stocks au niveau des commerçants. Cette démarche basée sur des entretiens mensuels avec un petit échantillon de « grossistes volontaires » a été adoptée au Niger sur +/- 20 marchés.

Le CRA a appuyé la mise en place de la plateforme SIM2G pour le suivi en ligne des marchés qui est implémentée au Niger. Elle permet d'enregistrer les données en ligne via Smartphone et propose des analyses automatiques des marchés. SIM2G est utilisé au Niger pour suivre les principaux marchés du SIMa et du SIMb), toutefois l'outil ne permet que de suivre une partie des très nombreuses variables suivies par ces deux systèmes. Les fiches papier sont encore utilisées en supplément.

#### **1.3 Renforcement des capacités :**

Le CRA appuie les SIM nationaux en particulier sur l'organisation de leur système de collecte et leurs analyses.

### **5. PRÉVISIONS DE LA SAISON DES PLUIES**

Des notes d'information issues des rencontres sur les prévisions saisonnières agro-hydro-climatiques qui regroupent les experts des services météorologiques et hydrologiques des pays de la région, l'ACMAD, l'AGRHYMET, les Organismes de bassins fluviaux et les partenaires techniques internationaux sont élaborées dès le mois d'avril et envoyée aux autorités nationales des pays du au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Les paramètres pris en compte sont : la quantité de pluie, dates de début et fin de saison, durées des séquences sèches en début et fin de saison, risque d'inondation et enfin les écoulements des cours d'eau. Les prévisions saisonnières sont mises à jour mensuellement jusqu'en août de l'année.

### **6. SUIVI DE LA CAMPAGNE AGROPASTORALE**

#### **7. Utilisation des données satellitaires**

Le CRA travaille essentiellement avec les données satellitaires pour appuyer les pays avec des analyses régionales de suivi de la campagne agropastorale. Les données satellitaires ont l'avantage d'être accessibles immédiatement alors que les délais de réception des données de terrain en provenance des pays sont trop longs (souvent supérieurs à 10 jours) pour être utilisées utilement dans le suivi de la campagne. En plus, les données satellitaires permettent de couvrir l'ensemble de la région alors que la densité des stations pour la collecte des données de terrain est très faible.

Plusieurs experts thématiques du CRA sont impliqués dans ces analyses qui couvrent les domaines suivants : agriculture, pastoralisme, hydraulique, climatologie et météorologie. Ils utilisent les données satellitaires et les modèles (agro-météo SARRA-O, eStation, modèle hydrologique HYPE, etc.) pour produire une série de cartes thématiques qui sont mises à la disposition des pays membres : date des semis, séquences sèches, satisfaction des besoins en eau, rendement des cultures, prévision des écoulements des cours d'eau et inondations, phytosanitaire (suivi des zones favorables au développement des criquets, chenilles), pastoralisme : Images NDVI (biomasse, développement de la biomasse), DMP (évaluer la quantifier de biomasse produite) .

## **8. Suivi de la campagne dans la sous-région**

Des briefings décennaires sont organisés avec les différents spécialistes du CRA pour effectuer le suivi de la campagne. Lorsque des zones présentant des anomalies importantes sont identifiées, le CRA est en mesure de déclencher un suivi plus rapproché, soit à partir des images haute résolution et/ou des missions de terrain pour vérification. Des contacts permanents sont entretenus avec les homologues thématiques des pays qui envoient les données de terrain comme complément des données satellitaires ce qui permet d'améliorer la qualité des produits.

A partir des données satellitaires, le CRA produit des bulletins mensuels et des bulletins spéciaux sur la sous-région : une synthèse est faite à mi-parcours de la campagne d'hivernage (fin août) pour déterminer les zones à risque et le bilan des zones à risque est établi en fin de campagne.

Dans le cadre de la surveillance des nuisibles transfrontaliers, le CRA en collaboration avec la FAO et la CLCPRO, contribue à la préparation du plan de riposte à la menace acridienne qui sévit en Afrique de l'Est et qui constitue une menace pour les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

## **9. Renforcements de capacités**

Chaque année des sessions de renforcement des capacités sont organisées sur l'utilisation des différents outils mis à la disposition des pays (SARRA, PHYTOBASE, Image satellitaire, analyse du CH, etc.).

Le CRA appuie également le renforcement des capacités des GTP (Groupe de Travail Pluridisciplinaire) dans la production et la diffusion des informations agro-climatiques aux usagers.

## **10. APPUI DU CRA POUR LA MISE EN OEUVRE DU CADRE HARMONISÉ**

Le CRA est chargé de l'accompagnement des pays du CILSS dans la mise en œuvre du CH et ce depuis le début de la mise en place de cet outil d'analyse conjointe, il y a plus de 10 ans.

## **11. Renforcement des capacités**

Certains pays du CILSS comme le Niger qui appliquent la démarche du CH depuis longtemps sont pratiquement autonomes dans sa mise en œuvre. Le CRA organise régulièrement des renforcements de capacités pour les membres des cellules nationales d'analyse au niveau de :

- La formation sur la version 2.0 du CH pour les cellules nationales. Les formations périodiques restent nécessaires à cause du turn-over élevé du personnel national
- Accompagnement sur l'exploitation des données sur la nutrition et le genre dans l'analyse du CH (appui continu)
- Formation aux méthodes HEA, méthodes enquêtes de vulnérabilité ( collecte / échantillonnage, méthode d'analyse ...),
- Formation dans les aspects communication en vue de la diffusion des produits du CH pour les décideurs (celle-ci ne concerne pas le Niger qui a déjà acquis de bonnes compétences dans ce domaine)

## 12. Innovations méthodologiques

Le Comité technique du CH a mis en place des groupes thématiques qui cherchent des solutions aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du CH dans les pays. Cela mène parfois à la conception et au test de nouveaux outils ou méthodes et puis à l'adaptation / mise en place éventuelle des méthodes ou outils dans les pays. Récemment les développements de nouvelles approches / outils concernent :

- L'analyse des zones de difficiles accès (ou inaccessibles) avec images d'observation de la terre.
- Le suivi de l'animation des marchés avec image à très hautes résolutions (groupe thématique avec JRC, PAM, FEWSNET).
- Dans le cadre de la crise du COVID-19, le CRA avec l'appui de la FAO a mis en place un programme pilote pour le suivi à distance des aspects sanitaires, du fonctionnement des marchés, de l'évolution de l'économie des ménages (AGR) et ainsi que de l'impact sur la situation pastorale. Ces informations sont renseignées mensuellement par les pays via une grille en ligne et elles sont rassemblées par le comité technique au niveau du CRA qui édite des notes d'information mensuelles.
- Sur la base de l'expérience COVID-19 (ci-dessus) le CRA est occupé à travailler sur un outil de suivi des conflits : tracking des impacts des conflits, incidents sécuritaires, déplacement, limitation de l'accès aux marchés. Le CRA souhaite poursuivre ce système de veille mensuelle sur le long terme.

## 13. Contrôle de qualité dans les analyses du CH

Un expert du CRA participe dans chaque pays à chacun des cycles d'analyse du CH dans le but de vérifier le respect de l'approche méthodologique, la qualité et l'impartialité des analyses. Il contribue au renforcement des capacités en matière de méthodologie et aussi parfois à l'arbitrage des débats au cours des analyses.

Le CRA effectue également une révision systématique des résultats des analyses du CH qui ont été réalisées dans chaque pays. Il est très couramment que des propositions de rectifications des analyses soient formulées par les experts du CRA pour certaines zones.

### **Le CRA appuie le DNP-GCA dans plusieurs domaines et avec des modalités très complémentaires**

- Mise à disposition de données satellitaires et cartographies couvrant une série de domaines de l'agro-climatologie : estimations des précipitations, de la biomasse et des productions.
- Appui méthodologique aux exercices d'analyse de la SAN (HEA, SAN) avec des outils et des experts et un contrôle qualité.
- Appui à la mise au point d'outils innovants pour faire face à des besoins de nouvelle d'information (insécurité, inondations).
- Accès à des plateformes digitales pour la collecte, l'analyse et la diffusion de données.
- Par ailleurs le CRA répond aux demandes d'information avec une bonne réactivité, mais n'envoie pas systématiquement ses produits et analyses au SAP. Par contre le CRA envoie de manière systématique ses données et analyses directement aux services techniques nationaux.
- La CC/SAP ne semble pas avoir à ce jour de cellule d'analyse capable d'exploiter la richesse d'informations satellitaire qui est mise à sa disposition que ce soit par le CRA ou par l'appui du programme régional FEWSNET. Certaines compétences techniques pointues pour exploiter les analyses et données du CRA se trouvent au niveau de ministères techniques membres du GTP. Toutefois, de manière générale la CC/SAP reste dépendante de ses partenaires internationaux pour les analyses cartographiques que ce soit le CRA, FEWS, PAM et autres.

ANNEXE 4 :

TABLEAUX DE CALCUL DES NOTES DE VULNERABILITE			
<b>VARIABLE</b>		<b>COTATION</b>	
<b>1. Situation pluviométrique</b>		<b>9</b>	
1.1 Pluviométrie cumulée	2		
1.2 Durée de la saison des pluies	2		
1.3 Distribution des pluies - périodes de rupture	3		
1.4 Ecoulement des eaux	2		
<b>2. Situation de l'agriculture vivrière</b>		<b>50 x CP</b>	
2.1 Etat des cultures	10		
2.2 Situation phytosanitaire	10		
2.3 Prévisions de production	20		
2.4 Bilan céréalier: déficit par rapport aux besoins	5		
2.5 Bilan céréalier: % de la population déficitaire	5		
<b>3. Situation de l'agriculture de rente</b>		<b>50 x CP</b>	
3.1 Etat des cultures	15		
3.2 Situation phytosanitaire	10		
3.3 Prévisions de production	25		
<b>4. Situation pastorale</b>		<b>50 x CP</b>	
4.1 Bilan fourrager	8		
4.2 Situation zoosanitaire	8		
4.3 Etat et accessibilité aux fourrages et pâturages	12		
4.4 Etat et accessibilité aux points d'ea	14		
4.5 Mouvements des animaux	8		
<b>5. Sources de revenus secondaires (non-agricoles)</b>		<b>50 x CP</b>	
<b>6. Etat des marchés</b>		<b>10</b>	
6.1 Marchés céréaliers (vente)	8 x CP		
6.2 Marchés à bétail (vente)	8 x CP		
6.3 Marchés de consommation	2		
<b>7. Situation sanitaire et nutritionnelle</b>		<b>6</b>	
7.1 Situation sanitaire	3		
7.2 Situation nutritionnelle	3		
<b>8. Eléments d'alerte</b>		<b>5</b>	
<b>9. Capacités d'ajustement</b>		<b>10</b>	
9.1 Diversité des stratégies d'adaptatic	4		
9.2 Possibilités d'intensification	3		
9.3 Mécanismes sociaux	3		
<b>10. Diagnostic de l'année précédente</b>		<b>10</b>	

Système de production			
Situation de l'agriculture vivrière	56	36	6
Situation de l'agriculture de rente	18	12	6
Situation pastorale (non-agricoles)	6	32	60
	20	20	28
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Coefficients de pondération (%) en fonction de la dépendance vis-à-vis des différents types de marchés			
Système de production			
	Dominante agricole	agropastorale	Dominante pastorale
Marchés céréaliers (vente)	75	50	25
Marchés à bétail (vente)	25	50	75
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>